

DIAGNOSTIC CULTUREL EN ASTARAC-ARROS EN GASCOGNE



Diagnostic culturel réalisé par l'Adda du Gers – Janvier 2023

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
PREMIERE PARTIE : Portrait de territoire – État des lieux de l'existant en Astarac-Arros en Gascogne en matière culturelle	7
A. Cartographie des structures culturelles en Astarac-Arros en Gascogne.....	7
1. Les associations culturelles proposant des enseignements artistiques et des pratiques artistiques amateurs.....	9
2. Une équipe artistique professionnelle et une association de création et de production artistique	11
3. Le réseau de lecture publique en Astarac-Arros	12
4. Les structures et associations organisatrices d'événements culturels / de diffusion.....	12
5. Les associations de valorisation et préservation du patrimoine.....	14
B. Des propositions culturelles au sein des lieux « non-dédiés » à la culture sur le territoire	15
1. Au sein de l'école, avant tout dans le cadre scolaire mais aussi péri et extra-scolaire	15
2. Dans le cadre de l'accueil des personnes âgées.....	17
3. Dans cadre plutôt festif, par les restaurateurs et les foyers ruraux	17
C. Les financements à l'attention de la culture en Astarac-Arros en Gascogne	19
1. Les financements dédiés à la culture par la Communauté de communes Astarac-Arros en Gascogne	19
2. Les associations soutenues par le Département du Gers	22
3. Les financements de la Région Occitanie et de l'échelon régional à l'attention des associations culturelles.....	22
4. Les financements de la CAF à l'attention des associations	22
5. Les soutiens des communes.....	22
6. L'implication pérenne de l'Adda du Gers	23
DEUXIÈME PARTIE : Pratiques et fréquentations culturelles des habitant.es d'Astarac Arros en Gascogne, sur le territoire et en dehors	25
A. Que peut-on dire des pratiques culturelles des habitant.es d'Astarac-Arros en Gascogne, au sein du territoire ?.....	25
1. L'école comme moteur de la pratique culturelle des enfants et des jeunes.....	25
2. Les personnes et les animations proposées par les structures et associations culturelles comme levier essentiel.....	27
B. Quelle fréquentation et pratiques culturelles au sein des structures culturelles hors Astarac-Arros ?	28

1. La fréquentation des salles de spectacle et saisons culturelles limitrophes à Astarac-Arros en Gascogne	29
2. La fréquentation des cinémas de Ciné 32 dans le cadre scolaire	32
3. La fréquentation des structures d'enseignement artistique.....	33
TROISIÈME PARTIE : Perspectives de développement culturel sur le territoire d'Astarac-Arros en Gascogne	35
A. Consolider et développer l'existant en matière de soutien et d'actions culturelles	35
1. Chargé.e de mission culture et lecture publique : un poste à renouveler et à renforcer.....	35
2. L'école et ses temps périphériques comme véritable pilier pour l'éducation artistique et culturelle de tous.....	37
3. Permettre l'accès à des lieux dédiés à la pratique culturelle et artistique en soutenant les démarches de construction-rénovation-aménagement	38
4. Inclure la culture dans la communication de la Communauté de communes.....	39
B. Cheminer vers de nouveaux sentiers culturels, dessinés par la collectivité ?	40
1. Développer une série d'expositions itinérantes sur le territoire, en partenariat avec le service tourisme	40
2. Trouver un lieu à investir par une compagnie ou un collectif d'artistes en résidence permanente.....	41
3. Construire un événement fédérateur ?	42
Conclusions.....	43
Remerciements	45
Bibliographie.....	46
Annexes	467

INTRODUCTION

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement des politiques culturelles locales et fort d'un partenariat depuis bientôt 10 ans pour la mise en place de résidences artistiques de territoire, l'Adda du Gers a proposé à la Communauté de communes Astarac-Arros en Gascogne de réaliser un diagnostic culturel de territoire. On peut remarquer, ces dernières années, une volonté culturelle accrue de la collectivité. Entre autres, en 2021, un cahier des charges a été créé visant à soutenir financièrement, à partir de 2022, les associations contribuant à l'animation de la vie sociale. Egalement, en 2022, un poste de chargé.e de mission culture et lecture publique a été créé. Dans ce contexte culturel évolutif et riche d'une dynamique associative sur le territoire, la Communauté de communes a affirmé sa commande d'un diagnostic culturel avec pour enjeu principal la réalisation d'un état des lieux de l'existant comme préalable indispensable afin d'appréhender les possibilités de développement en matière d'accès à la culture.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, pour les lecteur.trices extérieur.es au territoire, il est important de mentionner quelques éléments caractéristiques du territoire. La Communauté de communes Astarac-Arros en Gascogne se compose de 37 communes ayant toutes moins de 1 000 habitant.es (entre 848 habitant.es et 81 habitant.es en 2018). On compte une population de 7 271 habitant.es, ce qui classe la Communauté de communes parmi la plus faible densité de population au km² du Gers. La population est plutôt vieillissante et la dynamique démographique est décroissante en 5 ans. Plus d'un tiers de la population a plus de 60 ans (37%) et une large majorité des habitant.es a plus de 45 ans (61,5%). 24,3 % de la population a moins de 30 ans (les enfants ayant entre 0 et 14 ans représentent 13,9% de la population et la tranche d'âge de 15 à 29 ans 10,4 %) et le territoire ne compte pas de collège ni de lycée. On remarque une évolution positive de la création d'entreprises entre 2015 et 2018 (8,26 %)¹.

La Communauté de communes se caractérise également par une situation et une délimitation géographique singulière, divisant quelque peu le territoire entre le nord, le sud et le centre, tournant les habitant.es vers des bassins de vie différents et variés. Le siège social de l'intercommunalité est à Villecomtal-sur-Arros mais on n'identifie pas de village central au sein du territoire, avec un centre bourg fortement dynamique qui rayonnerait et serait un axe irrigateur du territoire (mobilité, économie, culture). Ce pose donc d'autant plus la question du maillage et de l'irrigation du territoire.



¹ Portrait de territoire 2022 – Astarac-Arros en Gascogne – réalisé par le GIP Gers Solidaire : <https://en.calameo.com/read/0063712004d915e21f099>

La Communauté de communes ne dispose pas de la compétence culture. Il n'en est pas moins qu'elle intervient sur des projets culturels, de façon croissante d'ailleurs. Egalement, « promouvoir l'accès à la culture » est l'un des axes du plan d'action de la convention territoriale globale pour 2023-2027. Deux actions ont d'ailleurs été affirmées, à savoir mener une « **réflexion sur un projet culturel à l'échelle intercommunale** » et « **réfléchir à la question des équipements culturels et sportifs sur le territoire** ». ² Avant toute action permettant de cheminer vers les résultats attendus, il est indispensable de disposer d'une photographie de l'existant. Quel portrait de territoire peut-on donc dresser en matière culturelle ?

Cette étude aura ainsi pour enjeu de mettre en évidence l'existant en matière culturelle sur le territoire, à savoir :

- Les projets et événements culturels portés par la Communauté de communes, seule ou en partenariat (résidence artistique de territoire avec l'Adda du Gers et projet occitan avec les interventions de l'association PARLEM),
- Les associations situées sur le territoire et proposant une ou des activités culturelles,
- Les lieux/équipements culturels, souvent structurants et symboliques pour un territoire, et notamment la médiathèque et les points lectures,
- Les structures « non-dédiées » à la culture via lesquelles des projets et événements culturels sont mis en place (écoles, restaurants...),
- Les pratiques culturelles des habitant.es d'Astarac-Arros.

Par pratiques culturelles, on entend « l'ensemble des activités de consommation ou de participation liées à la vie intellectuelle et artistique, qui engagent des dispositions esthétiques et participent à la définition des styles de vie : lecture, fréquentation des équipements culturels (théâtres, musées, salles de cinéma, salles de concerts, etc.), usages des médias audiovisuels, mais aussi pratiques culturelles amateurs. » ³

Méthodologie pour la réalisation de cette étude :

Afin de dresser des éléments de constat et d'analyse, ce diagnostic s'appuie sur des informations et données recueillies via :

- Des entretiens qualitatifs, avec des agent.es et élu.es de la Communauté de communes et des membres d'associations culturelles et associations développant des actions culturelles sur territoire de la communauté de communes ;
- Une rencontre publique organisée le vendredi 9 décembre à Berdoues, intitulée « Lecture, danse, théâtre, musique, cirque, cinéma, arts plastiques... Quelle pratique pour les enfants et les adolescents en Astarac-Arros ? »,
- Un entretien collectif mené avec les agent.es pouvant intervenir sur et pour la culture en Astarac-Arros en Gascogne (Romain Ferras – chargé de coopération territoriale, Lisa Godichon – cheffe de pôle Enfance Jeunesse, Mélanie Le Goulven – responsable du pôle développement, Line Tilmont – chargée de mission culture et lecture publique) ;
- Des observations et la participation à la commission culture et vie associative de la Communauté de communes ;
- Des données partagées par la Communauté de communes Astarac-Arros en Gascogne (liste des associations situées sur la collectivité par exemple).

² Annexes 3 – p.46 et 47 de la Convention territoriale globale de la Communauté de communes Astarac-Arros en Gascogne – Plan d'actions

³ COULANGEON Philippe, « Introduction », dans : Philippe Coulangéon éd., Sociologie des pratiques culturelles. Paris, La Découverte, « Repères », 2010, p. 3-4. URL : <https://www.cairn.info/sociologie-des-pratiques-culturelles--9782707164988-page-3.htm>

Ce diagnostic s'appuie également sur l'analyse de travaux théoriques portant sur le développement culturel en milieu rural.

Différentes phases ont rythmées la réalisation de ce diagnostic :

- Appropriation des réalités territoriales via apports théoriques et visites sur le terrain ;
- Enquêtes de terrain/entretiens qualitatifs et analyses des données ;
- Synthèse et identification des enjeux, forces et faiblesses.

Sans exhaustivité, cette étude a donc pour ambition de réaliser un portrait culturel de territoire, en identifiant ses forces et ses faiblesses et en essayant de déceler quelques éléments marquants, quantitatifs et ressentis, concernant les pratiques culturelles des habitant.es en Astarac-Arros en Gascogne. Enfin, ce rapport tente de mettre en avant quelques perspectives et pistes pour le développement culturel sur le territoire. La présente étude permet donc d'observer les conditions de développement des projets culturels au sein de la communauté de communes.

L'Adda du Gers a été missionnée pour réaliser cette étude dont l'utilisation revient à la Communauté de communes. Selon l'Adda, cette étude pourrait donner quelques outils et axes de réflexion à la Communauté de communes pour affiner et actualiser un projet culturel de territoire, intégrer un volet culturel à la stratégie globale de territoire ou encore soutenir le tissu associatif participant à l'animation culturelle sur le territoire.

PREMIÈRE PARTIE :

PORTRAIT DE TERRITOIRE – ÉTAT DES LIEUX DE L'EXISTANT EN ASTARAC-ARROS EN GASCOGNE EN MATIÈRE CULTURELLE

La Communauté de communes Astarac-Arros en Gascogne, et notamment la commission culture et vie associative, a affirmé sa volonté de **soutenir sur les associations contribuant à la dynamique du territoire, de consolider les liens avec elles et de cheminer vers un projet culturel de territoire**. Il s'agit donc en premier lieu d'analyser les structures – domiciliées le territoire – intervenant sur le volet culturel et de regarder comment s'exprime la culture dans les lieux « non-dédiés ». Il semble enfin important d'observer comment se déploient des fonds publics dédiés à la culture sur le territoire.

A. Cartographie des structures culturelles en Astarac-Arros en Gascogne

La réalisation de cette étude a permis de référencer **24 associations culturelles ou associations proposant des activités culturelles** (à savoir des associations qui n'ont pas une mission focalisée uniquement sur la culture) **en Astarac-Arros en Gascogne**. Les entretiens ont également permis de mettre en exergue la mise en sommeil récente de 2 associations (Au Manot et Au fil de l'histoire) et la potentielle orientation culturelle à venir de la MJC de Malabat.

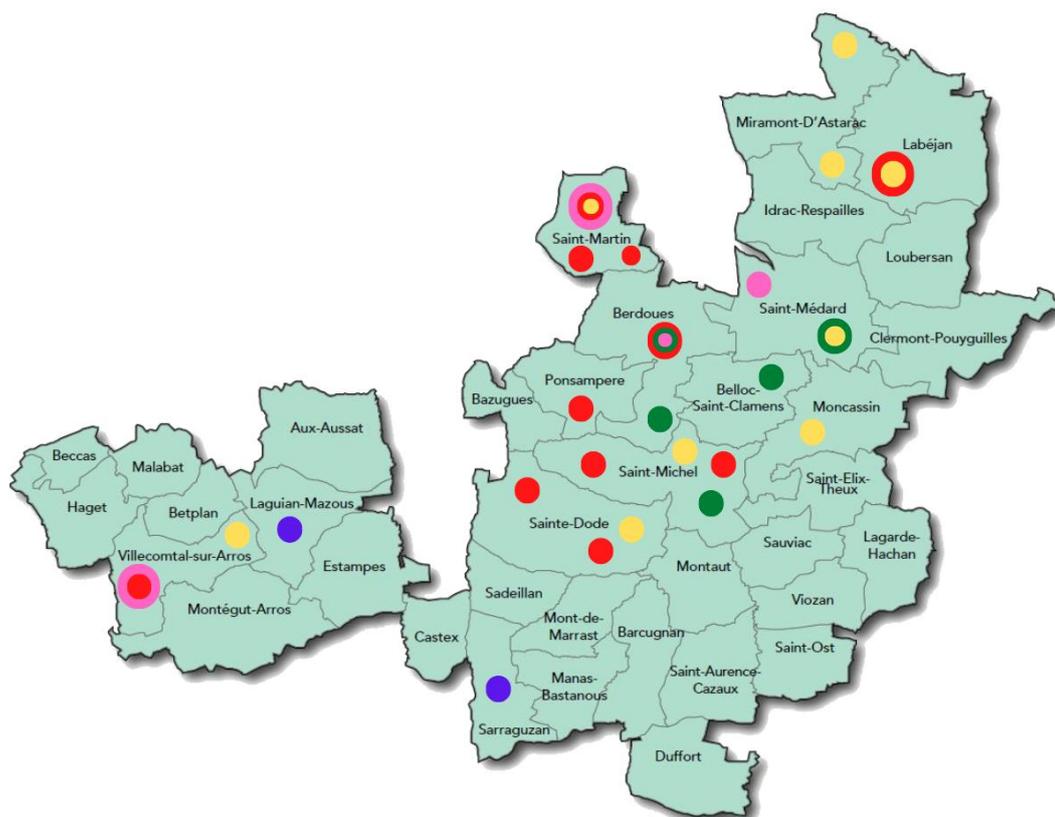
Le territoire compte également une médiathèque municipale et 6 points lecture.

Le tableau « associations et structures culturelles en Astarac-Arros en Gascogne »⁴ et les fiches associations⁵ en annexes apportent des précisions sur la situation des structures référencées.

⁴ Annexes 1 – Associations et structures culturelles en Astarac-Arros en Gascogne

⁵ Annexes 2 – Fiches associations

Cartographie des associations artistiques et culturelles en Astarac-Arros en Gascogne



LÉGENDE - Associations ayant une activité autour de :

- Patrimoine
- Enseignements artistiques
- Pratiques artistiques
- Diffusion
- Création et production de spectacle et/ou film

1. Les associations culturelles proposant des enseignements artistiques et des pratiques artistiques amateurs

En Astarac-Arros en Gascogne, on compte **12 associations proposant des enseignements artistiques et/ou des pratiques artistiques.**

ASSOCIATIONS	ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES ET/OU DE PRATIQUE ARTISTIQUE
Association Balade et Culture A Berdoues	activités danse (danse en ligne, folklorique et danse country)
Association Que ban he aueï à Labéjan	chorale ateliers aquarelle
Ma ré-création est dans le pré à Ponsampère	ateliers arts plastiques et créatifs
Génération en mouvement à Sainte-Dode	chorale
The English Theater Company à Sainte-Dode	troupe de théâtre
Campagn'art à Saint-Martin	ateliers arts plastiques et visuels troupe de théâtre ateliers/cours de danse
Equivox à Saint-Martin	chorale
Association Jean Blondel/ Harmonie de Sainte-Cécile à Saint-Martin	harmonie
Cirque et cAmpagnie à Saint-Médard	école de cirque
Association de théâtre de Saint-Michel	troupe de théâtre
Association Gerswing à Saint-Michel	groupe de jazz manouche
FIVA (Foyer intercommunal du Val d'Arros) à Villecomtal-sur-Arros	cours de danse (modern'jazz) section musique jazz ateliers danse traditionnelle ateliers créatifs

- **Seulement 4 associations proposent un enseignement artistique.**

Il s'agit de :

- Cirque & cAmpagnie,
- Campagn'art,
- le FIVA,
- Balade et Culture.

Si les deux premières ont recours à des professionnels rémunérés pour dispenser ces enseignements, le FIVA propose des cours de danse qui sont menés par des bénévoles (anciennes élèves ayant une profession autre que celui de l'enseignement de la danse). Les cours de la section musique jazz du FIVA sont aussi dispensés par un bénévole. L'association Balade et Culture à Berdoues propose régulièrement des cours danse en ligne, de danse folklorique et de danse country.

Ces cours de danse sont donnés par des animateurs de la Coders 32 (Comité Départemental de la Retraite Sportive) qui le font bénévolement.

Campagn'art propose des cours et ateliers de danse (2h par semaine), et différents ateliers autour des arts visuels. Pour réaliser ces enseignements (danse et arts plastiques/visuels), l'association rémunère 8 intervenant.es différent.es pour un volume total de 38h rémunérées par semaine travaillée.

Cirque & cAmpagnie à Saint-Médard est l'une des 3 écoles de cirque du Gers et l'une des 2 seules écoles de cirque du département proposant des cours hebdomadaires. Cette école de cirque propose des cours de cirque menés par un ou 2 professionnels, diplômés et rémunérés. Cette association se veut itinérante puisqu'elle intervient également à Lectoure et à L'Isle Jourdain. L'association ne dispose pas non plus d'équipement fixe. A Saint-Médard, sur cette saison 2022-2023, elle compte 30 enfants répartis sur 3 cours.

- **En termes de pratique artistique, plusieurs associations proposent des activités liées aux arts visuels, théâtre, musique et danse.**

On compte 3 troupes de théâtre amateur :

- les Campagnols à Saint-Martin (affiliée à Campagn'art),
- la troupe de théâtre de Saint-Michel,
- The English Theater Company à Sainte-Dode.

Seule la troupe de théâtre les Campagnols est adhérente au Comité départementale de théâtre amateur du Gers et est menée par une intervenante en voie de professionnalisation qui réalise la mise en scène et dirige le jeu d'acteur. Il s'agit d'Aline Fisher.

Les 2 autres troupes sont menées par des amateur.trices qui interviennent bénévolement.

La troupe The English Theater Company a quant à elle la particularité de monter des pièces en anglais.

Toutes sont des troupes de théâtre composées d'adultes amateurs et comptent entre 12 et 40 comédien.nes amateur.trices. Elles jouent toutes à minima une fois par an sur le territoire de la Communauté de communes et essaient de tourner autant que possible leur pièce (une moyenne de 4 représentations environ pour les Campagnols et The English Theater Company).

Il existe 3 chorales sur le territoire :

- la chorale de l'association « Que ban he auei » à Labéjan, menée par Babeth Gros en tant que cheffe de chœur professionnelle,
- Equivox à Saint-Martin menée par la cheffe de chœur salariée par l'association, Cécile Fornerod, soprane,
- et la chorale de l'association Génération Mouvement.

Une harmonie a été créée en 2018 à Saint-Martin. Il s'agit de l'association Jean Blondel / Harmonie de Sainte-Cécile qui propose des concerts dans les églises, sur le thème religieux principalement, mais qui peut également réaliser des concerts sur un autre répertoire musical. L'harmonie est composée de musicien.nes amateur.trices (environ 18 par concert), dirigée par Vincent Mirande, chef d'harmonie amateur et bénévole.

Toujours en musique, à Saint-Michel cette fois-ci et sur un tout autre répertoire, l'association Gerswing est un groupe musical jazz qui joue dans différentes fêtes de village, avec des musiciens amateurs.

Un atelier de danses gasconnes mis en place par le FIVA, une fois par mois, à la salle des fêtes de Malabat, mené par Céline Salles, bénévolement.

Divers ateliers arts visuels/arts plastiques sont menés, en différents endroits du département, la plupart du temps par des bénévoles.

- L'association Que ban he aueï à Labéjan propose des ateliers d'aquarelle,
- Ma ré-création est dans le pré à Ponsampère met en place des stages principalement de mosaïques,
- le FIVA a des ateliers patchwork mené par une bénévole.
- Campagn'art propose des cours réguliers de modelage, dessin, peinture, mosaïque, gravure, céramique et aquarelle. Tou.tes les intervenant.es de Campagn'art, exceptée une personne qui est bénévole, sont rémunéré.es pour réaliser leur ateliers.

Sur ces 12 associations proposant des activités d'enseignements ou de pratique artistique, on constate donc un faible taux d'encadrement professionnel : un tiers – soit 4 associations – a recours à des professionnel.les avec 13 encadrants au total, dont 9 sont employés ou rémunérés par Campagn'art.

2. Une équipe artistique professionnelle et une association de création et de production artistique

• **Une équipe artistique : L'art du ressenti**

Une équipe artistique professionnelle est implantée depuis peu de temps en Astarac-Arros en Gascogne, à Sarraguzan. Il s'agit de l'association L'Art du ressenti. Le directeur artistique est Laurent Czerniak. Cette association est une compagnie professionnelle et détient les licences d'entrepreneur du spectacle. Ainsi, le premier objet de l'association est d'organiser et de produire des spectacles professionnels, notamment spectacle vivant. On note une orientation plutôt théâtre, et notamment comédie de boulevard dans les pièces mises en scène par Laurent Czerniak. Les spectacles créés par la compagnie tournent peu et celle-ci est peu repérée dans les réseaux professionnels y compris gersois.

L'association mène aussi des activités en art thérapie.

Un autre de ses objectifs est de valoriser le travail d'artistes en théâtre, danse, musique, dessin, peinture, littérature, cinéma, photographie, et d'organiser des manifestations, festival de théâtre, cinéma ou thérapie.

L'activité de la compagnie professionnelle est quelque peu en suspens. Le directeur artistique s'est concentré sur l'art thérapie et son activité de DJ.

• **L'implantation très récente d'un Centre culturel hébergeant une association de production et de création de pièces de théâtre et de films de cinéma**

A l'automne 2022, Etienne Darcourt a implanté un Centre culturel et artistique regroupant l'intégralité d'un projet culturel et artistique familial.

Le Centre culturel et artistique héberge 2 auto-entreprises (une pour la formation théâtrale et le soutien scolaire, l'autre pour la partie gîte et résidence d'artistes) et une association culturelle. Cette association, NGI production, s'occupe de la partie naissante d'organisation d'événements culturels (produire et réaliser des films, produire et réaliser des pièces de théâtre, organiser des expositions).

3. Le réseau de lecture publique en Astarac-Arros

Sur le territoire de la Communauté de communes, un maillage en termes de lecture publique existe avec une **médiathèque municipale implantée à Villecomtal-sur-Arros et 6 points lecture**, répartis sur le territoire avec certains plus actifs que d'autres :

- Point lecture « O Tour du livre » de Miramont d'Astarac
- Point lecture de Saint-Médard
- Point lecture de Sainte Dode
- Point lecture de Duffort
- Point lecture de Clermont-Pouyguilles
- Point lecture de Saint-Michel

Si certains points lecture semblent dynamiques comme c'est le cas de Miramont d'Astarac avec une dizaine de bénévoles et l'organisation de lectures et de balades contées, ou bien fréquentés comme celui de Saint-Médard (350 personnes environ et beaucoup de jeunes), d'autres semblent plus difficiles à faire vivre. Line Tilmont, chargée de mission culture et lecture publique, a pu remarquer que certains points lecture n'avaient pas ou très peu d'ouvrages à destination des enfants, des jeunes et des familles et que certains d'entre eux ne réalisaient pas du tout d'animations autour de la lecture.

En revanche, depuis un an, **avec l'arrivée de la chargée de mission culture et lecture publique au sein de la Médiathèque de Villecomtal, on observe une augmentation de la fréquentation de la médiathèque**. Cela s'explique pour plusieurs raisons : mise en place d'atelier d'éducation artistique et culturelle à destination des scolaires, enrichissement de la signalétique secteur jeunesse, développement des mangas et bandes dessinées (souvent empruntés), accueil d'expositions, création d'une *mailing list* des adhérents et diffusion des informations... Nous n'avons pas les chiffres de la fréquentation de la médiathèque mais professionnelle, bénévoles et élu.es attestent bien d'une hausse importante et remarquent une dynamisation de la médiathèque ainsi qu'un renouvellement quant aux ouvrages. Des discussions pour des partenariats avec la Médiathèque départementale ont également été engagés (entrée dans le dispositif Mangasgers, participation au festival Dire et lire à l'air ?).

On peut supposer que les personnes éloignées de Villecomtal-sur-Arros se rendent plutôt à la médiathèque de Mirande, voire à celle d'Auch.

4. Les structures et associations organisatrices d'événements culturels / de diffusion

• **En spectacle vivant**

En Astarac-Arros en Gascogne, on compte **9 diffuseurs, c'est-à-dire organisateurs d'événements culturels, réguliers ou ponctuels – avec une orientation plutôt spectacles vivants**. Il s'agit de :

- l'association Que ban he aueï à Labéjan,
- les oiseaux de passage à Miramont d'Astarac (sous réserve car nous n'avons pas réussi à les contacter),
- le festival Pré du Son à Miramont d'Astarac,
- Moncassin association (sous réserve car nous n'avons pas réussi à les contacter)
- les Amis de Sainte-Dode,
- CELEM à Saint-Michel,
- Campagn'art à Saint-Martin, avec l'organisation de l'événement Festimouv' notamment
- ACTA à Saint-Médard,

- JAVA à Villecomtal-sur-Arros
- Et L'Art du ressenti à Sarraguzan (mais il s'agit plutôt d'une activité secondaire).

La plupart des associations organisent des événements culturels de façon ponctuelle (3 fois en moyenne dans l'année).

On compte un seul **festival**, Pré du Son, qui a la spécificité d'organiser un festival de musique électronique et terroir, le premier week-end de septembre à la ferme d'Emberay.

On retrouve également l'association Campagn'art qui organise différents événements autour des arts vivants : Festimouv' (événement sur une journée avec programmation musicale), des manifestations avec production des pratiquants de Campagn'art (spectacle réalisé par la troupe de théâtre et exposition des travaux d'élèves), journée « il y en aura pour tout le monde » (journée multi-activités ouverte à tous, qui peut comprendre du spectacle vivant), et la programmation de compagnies de façon ponctuelle (concerts et pièces de théâtre). Pour la compagnie programmée en novembre 2022, le budget ne passe pas par Campagn'art : la billetterie est directement reversée à la compagnie et le reste à charge est pris en charge par un commerçant. L'association Campagn'art réalise moins de programmation depuis qu'il n'y a plus l'igloo. La programmation est faite par la Présidente et par une autre personne.

Seule l'association Les Amis de Sainte-Dode réalise une programmation de spectacle vivant, cinés plein air et événements culturels de façon régulière. La programmation n'est pas déterminée à l'année, c'est-à-dire anticipée et communiquée avec un programme de saison, elle se fait plutôt au fil de l'année. En moyenne, l'association présidée par Paule Tujague organise un événement par mois. Cependant, l'activité de l'association a fortement diminué depuis le COVID et reprend réellement depuis le printemps 2022. L'objectif de l'association est de proposer des spectacles sur la « saison »/ à l'année (hors période estivale), pour les gens du village, dans différents lieux du village (église, petit foyer et salle des fêtes).

En Astarac-Arros en Gascogne, il n'y a donc pas de scène labellisée ni de programmateur de saison culturelle⁶. On ne compte pas non plus de café culture depuis la dissolution du Manot.

Les informations relatives à la programmation des événements et spectacles de la part de ces associations sont rarement communiquées à l'Adda du Gers qui met sur son site web l'agenda culturel du Gers. Ainsi, en 2022, on ne compte que 9 événements référencés sur cet agenda, donc certains étaient des stages. **Le Pôle développement, qui a pour mission de communiquer autour de l'ensemble des événements se déroulant sur le territoire, relève également la difficulté à disposer des informations de la part des associations.**

- **En cinéma**

Il n'existe **pas de salle de cinéma sur le territoire de l'intercommunalité**. Parmi les 13 Communautés de communes gersoises, seules Armagnac-Adour et Astarac-Arros en Gascogne sont dans ce cas. Plusieurs salles de cinéma sont situées à proximité (Auch, Marciac, Mirande).

Des séances de cinéma, notamment plein air, peuvent être organisées par plusieurs associations du territoire (la dernière en date via Les Amis de Sainte-Dode).

⁶ <https://www.addagers.fr/annuaire/organisateur-de-spectacles-et-expositions/?ric-search-2=search-form-annuaire-activites&search-form-annuaire-activites-2-nom=&search-form-annuaire-activites-2-activites%5B03%5D=true#ric-results-2>

- **En arts visuels**

Seule l'association **Campagn'art** semble proposer une **programmation d'expositions**. L'activité dans ce domaine est dense avec le Symposium de sculptures de Saint-Martin, accueillant des artistes internationaux tous les ans, pendant une dizaine de jours en octobre, et le Salon d'arts recevant plus de 200 œuvres à Saint-Martin. Des médiations à destination du public et des scolaires sont proposées.

Egalement, le nouveau Centre culturel et artistique NGI, implanté depuis l'automne 2022 à Laguian Mazous, a aussi pour ambition d'accueillir des expositions.

5. Les associations de valorisation et préservation du patrimoine

5 associations ont pour objectif de valoriser le patrimoine local.

- Les Amis de la Chapelle de Saint-Clamens à Belloc-Saint-Clamens
- Association de l'Abbaye cistercienne de Berdoues en Astarac
- Association Balade et Culture dans le cadre de la sortie culturelle annuelle
- Les Amis de Saint-Jaymes
- ACTA à Saint-Médard

Après entretiens avec ces différentes associations, mise à part ACTA qui mène une activité régulière tout au long de l'année auprès des écoles et du tout public, les actions des 4 autres associations se focalisent sur un moment fort dans l'année (journée du patrimoine pour l'association de l'Abbaye cistercienne de Berdoues en Astarac).

Conclusions :

A l'aune de l'ensemble des entretiens réalisés, on remarque que seules 4 associations culturelles – sur les 24 recensées en activité – génèrent des emplois de façon régulière et pérenne :

- Association Que ban he auei à Labéjan, avec la rémunération d'une cheffe de chœur sur prestation/facture,
- Campagn'art avec une douzaine d'intervenants dont 9 sur des ateliers artistiques et une secrétaire de l'association salariée à 7h par semaine,
- Equivox avec une cheffe de chœur salariée,
- Cirque et cAmpagnie avec 2 salariés permanents (intervenants cirque et administratrice).

On décompte 6 associations générant de la rémunération de façon ponctuelle, en lien avec des événements culturels (spectacles, réalisation de sculptures, expositions) :

- Festival Pré du Son,
- Les Amis de Sainte-Dode,
- Campagn'art,
- Cirque et cAmpagnie,
- L'Art du ressenti,
- JAVA.

Dans la majorité des cas, les propositions artistiques sont rémunérées sur facture (factures d'associations et équipes artistiques) et n'engendrent pas l'embauche directe.

L'association NGI, reliée au Centre culturel et artistique de Laguian Mazous, n'emploie pas pour le moment.

Il est à noter que les associations culturelles domiciliées en Astarac-Arros en Gascogne ne sont pas les seules à programmer des événements culturels sur le territoire. Des associations extérieures au territoire, telles que des troupes de théâtre amateurs par exemple, peuvent parfois solliciter la réservation d'un espace municipal pour se programmer et être l'organisatrices des événements.

B. Des propositions culturelles au sein des lieux « non-dédiés » à la culture sur le territoire

Comme dans de nombreux territoires, la culture peut entrer dans des lieux qui ne lui sont pas « dédiés ». Dans le cas d'Astarac-Arros en Gascogne, ces lieux et espaces temps sont loin d'être anodins.

1. Au sein de l'école, avant tout dans le cadre scolaire mais aussi péri et extra-scolaire

Sur les 9 écoles présentes sur le territoire, regroupant 20 classes maternelles et élémentaires, on retrouve différents projets culturels développés in situ :

- **La résidence artistique de territoire coordonnée par l'Adda du Gers, menée chaque année depuis 2014**

Les équipes artistiques accueillies en résidence artistique en Astarac-Arros en Gascogne :

2022 : Embrouillamini Compagnie (danse contemporaine, hip hop et cirque)

2021 : Cie Guillaume Lopez (musiques occitanes et musiques du monde)

2020 : Cie Guillaume Lopez en partie, en raison de la crise du COVID

2019 : Crestian Josué (musiques occitanes)

2018 : Ives Durand (conte bilingue français-occitan)

2017 : Vox Bigerri (ensemble vocal occitan)

2016 : Carré Blanc Cie (danse contemporaine)

2015 : Cie Monde à part (conte)

2014 : L'Attraction Céleste (clown)

La première résidence a démarré en 2014 et depuis, on observe une véritable progression avec **l'augmentation des financements** dédiés par la Communauté des communes et la **hausse constante des publics concernés**.

Depuis plusieurs années, la volonté a été affirmée par la collectivité d'orienter prioritairement le projet vers le **public scolaire**. Cette résidence est donc proposée aux 9 écoles, à savoir à l'ensemble des 20 classes et leur enseignant.es. Les classes bénéficient d'un **véritable parcours d'éducation artistique et culturelle** :



- atelier de pratique et/ou de création artistique,
- échange avec les artistes autour de leur univers et poursuite au niveau des connaissances culturelles avec l'équipe pédagogique,
- découverte d'un ou plusieurs spectacles.

En général, la totalité, ou presque, des écoles du territoire s'inscrit à ce projet, parfois à des degrés variés (pas le même parcours suivant le niveau). Par exemple, en novembre et décembre 2022, les 20 classes ont participé au projet avec la

compagnie Embrouillamini et 2 parcours différents ont été proposés : l'un pour les maternelles, un autre pour les élémentaires.

Ce projet commun au monde scolaire est véritablement **fédérateur** , en témoigne le **succès** de chaque temps de clôture (spectacle de fin de résidence avec diffusion de l'une des pièces au répertoire de la compagnie) accueillant depuis quelques années plus de 200 voire 250 personnes.



- **Le projet en langue et culture occitane avec l'association PARLEM** pour lequel l'ensemble des écoles du territoire reçoit des interventions.

L'objectif premier est l'acquisition de la langue occitane et le développement de connaissances quant à la culture occitane.

Depuis 2018, l'association PARLEM intervient dans les écoles volontaires à raison d'une intervention par semaine. 18 classes, sur les 20 du territoire, dont 8 maternelles, participent au projet avec 1h d'intervention pour les élémentaires et 30 minutes pour les maternelles.

L'association intervient aussi sur le multi accueil de Saint-Elix-Theux ainsi que sur l'EHTM de Montaut à raison d'une intervention par quinzaine.

- **Des projets menés par les écoles sur des thématiques culturelles diverses et variées, avec des partenaires du territoire**

En plus des 2 projets/dispositifs présentés ci-dessus, des écoles peuvent mener des projets culturels. Les informations ci-dessous nous ont été accessibles grâce à la DSDEN du Gers (Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale du Gers) car ces écoles/classes ont sollicité un financement Adage⁷.

Sur cette année scolaire 2022-2023, c'est par exemple le cas de l'école de Miramont d'Astarac qui mène un projet avec 2 classes autour du Salon d'art de Saint-Martin avec initiation à la sculpture (intervention du plasticien Alex Labejof en lien avec l'association Campagn'art).

L'école de Saint-Michel mène quant à elle un projet avec une classe, avec l'Abbaye de Flaran autour de la thématique arts et espaces.

⁷ Financements Rectorat de Toulouse et DRAC Occitanie. L'Adda du Gers n'a pas eu connaissance de l'attribution des financements ou non.

L'école de Villecomtal-sur-Arros participe, pour l'ensemble de ces 6 classes (de la maternelle à l'élémentaire), au projet Chant + mêlée = essai transformé, autour du chant choral, avec l'Adda du Gers.

Sur cette année scolaire 2022-2023, 3 écoles participent au dispositif « Lire et faire lire » mis en place par la Ligue de l'enseignement du Gers :

- L'école maternelle de Berdoues
- Ecole de Miramont d'Astarac (de la petite section au CE1)
- Ecole Saint-Elix-Theux (de la petite section au CP)

- **Des projets culturels dans le cadre péri et extra-scolaire**

Suivant les projets des équipes d'animation dans le temps péri et extra-scolaire, les ALAE-ALSH portent des projets culturels avec des rencontres d'artistes, ateliers et découverts de spectacle.



2. Dans le cadre de l'accueil des personnes âgées

La Communauté de communes développe des actions culturelles à destination des personnes âgées.

- **Noël Bleu**

Noël bleu est une action qui a lieu une fois par an, généralement au moment des fêtes de fin d'année. Cet événement est organisé par la CCAAG, à l'attention des personnes de plus de 65 ans du territoire, avec une programmation plutôt spectacle vivant suivi d'un goûter. Les personnes se déplacent pour cet événement et Des agents de la CC, aides à domicile etc. vont chercher les personnes chez elle pour les conduire au Noël bleu en mini bus. C'est un moment qui permet de rassembler tout le service à la personne, service à domicile etc. On retrouve en général 200-250 personnes. Il s'agit d'un moment festif avec une programmation culturelle.

- **Les projets à destination de l'établissement temporaire de Montaut**

Plusieurs projets culturels sont menés avec et pour les usagers du Centre d'accueil temporaire de Montaut tels que les interventions de PARLEM autour de la langue occitane, les projets liés au livre et à la lecture, des actions de la résidence artistique de territoire etc.

3. Dans cadre plutôt festif, par les restaurateurs et les foyers ruraux

Certains **restaurants** proposent une **programmation culturelle assez régulière**, avec l'organisation principalement de concerts. Il s'agit des restaurants l'Escapade à Villecomtal-sur-Arros, l'Entre-Pôtes à Viozan, la Terrasse à Labéjan et la Vieille étable à Saint-Médard. La Pôle développement avait souhaité

les accompagner, un peu avant la crise sanitaire, pour s'intéresser au dispositif café culture. La démarche n'avait pas vraiment été lancée mais selon les agent.es du pôle, c'est une question qui reste à évoquer de nouveau.

Les foyers ruraux peuvent également être des organisateurs ponctuels. Leurs événements festifs peuvent comporter une part de programmation culturelle avec un concert, un bal ou un spectacle de troupe amateur.

Et sans oublier que **la Communauté de communes, en dehors du Pôle Enfance Jeunesse, peut programmer des spectacles et des expositions destinés au tout public** (au sein de la médiathèque ou encore dans le cadre du programme autour du climat et de l'environnement). Ces événements viennent donc toucher un public différent du public scolaire ciblé dans le cadre de la résidence artistique de territoire. Comme relevé par Mélanie Le Goulven, responsable du Pôle développement, cela nécessite un travail totalement différent en termes de communication autour de l'événement et cela fédère un public moins nombreux que pour la résidence de territoire (autour de 70 personnes). Cependant, le travail de maillage culturel du territoire et l'impact en termes de diversité du public touché n'en est pas moins intéressant.

Conclusions :

Sans équivoque, on constate à la fois :

- **le dynamisme des écoles du territoire sur le pan culturel,**
- **la volonté de la Communauté de communes de proposer ou soutenir des projets artistiques dans les écoles et d'être force de proposition pour des activités culturelles à l'attention des personnes âgées.**

C. Les financements à l'attention de la culture en Astarac-Arros en Gascogne

1. Les financements dédiés à la culture par la Communauté de communes Astarac-Arros en Gascogne

Les financements dédiés à la culture par l'EPCI sur le territoire passent par différents services et lignes budgétaires :

- **Le Pôle Enfance Jeunesse intervient et finance des actions et projets culturels**

Une enveloppe s'élevant généralement à **5 000 €** est dédiée au financement de la **résidence artistique de territoire** permettant d'accueillir une équipe artistique (3 semaines à un mois) pour proposer la diffusion de spectacles de son répertoire, des rencontres artistiques diverses et des ateliers de pratique artistique. Cette enveloppe de la Communauté de communes a clairement augmentée, progressivement, depuis 10 ans pour atteindre ce niveau-là.

Ce budget est abondé par des financements de l'Adda du Gers (qui émanent de la DRAC Occitanie et du Conseil Départemental du Gers) et s'élèvent depuis quelques années à 3 500 € en moyenne. Le budget global déployé sur la résidence en 2022 s'est élevé à plus de 9 000 € au total. Depuis quelques années et en fonction des équipes choisies, la collectivité bénéficie de l'aide à la diffusion de proximité de la Région Occitanie. En 2022, cette aide a été de 500 €, soit 50% du coût de cession du spectacle de la Compagnie Embrouillamini.

Le Pôle Enfance Jeunesse développe également le **projet autour de la langue et de la culture occitane** et prend ainsi en charge les interventions de l'association PARLEM. Ce projet représente **18 000 €** par an.

Le Pôle peut également mettre en place une programmation ponctuelle de spectacle vivant. En effet, les structures petite enfance de la Communauté de communes (multi-accueil, Relais petite enfance et LAEP, basés à Saint-Elix-Theux et Villecomtal-sur-Arros) proposent tous les ans, pour leur public, un spectacle de fin d'année sur 2 sites. Ces structures petite enfance ont des lignes budgétaires pour solliciter des intervenant.es extérieur.es (dont les artistes pour la programmation de spectacles). Les responsables de structures font en sorte de mutualiser les moyens pour programmer un spectacle par site. On est en moyenne à 500 € par spectacle soit un budget de **1000 €**.

Egalement, sur demande et sur projet des équipes d'animation, un ou des spectacles peuvent être programmés via l'ALSH-ALAE. Ce fut par exemple le cas en 2021 avec la diffusion à Saint-Médard du spectacle *Une Odyssée* de la compagnie gersoise Ouest of Center. Ce type d'action est occasionnel et peut exister en fonction des initiatives culturelles portées par les directeurs ou directrices de centres de loisirs.

Les **chantiers jeunes**, mis en place et financés par le Pôle Enfance Jeunesse, peuvent aussi comporter des dimensions et thématiques culturelles (peinture, dessin, animation des sentiers randonnées avec du spectacle vivant au court du sentier, réalisation de graff dans les préaux/cours de récréation...). Le spectacle revient souvent à l'occasion de ces chantiers jeunes, qui sont de véritables moments d'éveil culturel et de pratique culturelle pour les jeunes.

Au regard des informations budgétaires précises qui nous ont été fournies et en ajoutant une marge financière supplémentaire liée à la programmation d'actions culturelles qui peuvent parfois avoir lieu (en fonction des projets des structures péri et extra-scolaires), **on peut considérer que le budget du**

Pôle Enfance Jeunesse dédié aux actions culturelles peut représenter 25 000 € et aller jusqu'à 30 000 € maximum.

- **Le Pôle Développement peut également être amené à intervenir sur le volet culturel afin de valoriser certaines actions et sujets**

Le Pôle Développement mène des actions autour de la culture mais de façon très ponctuelle et se saisit ainsi de l'outil culturel pour mettre en valeur certaines propositions liées aux thématiques qu'il défend (mise en valeur du patrimoine local et touristique, énergie, biodiversité, découverte de la nature etc.). En effet, en 2022, des spectacles et actions ont été programmés dans le cadre des manifestations autour de l'énergie, du climat, de la biodiversité, découverte de la nature et mobilité organisés par la CCAAG : le Ciné-débat en plein air « Donne-moi des ailes » organisé par la CCAAG qui s'est associée avec l'association « Film Recherche et Développement Durable », le 29 juillet et la programmation du spectacle *L'enfant et la nuit* – Cie la main invisible, organisé par la CC à la salle des fêtes de Saint-Elix-Theux le 15 octobre. Sur les années précédentes, le Pôle Développement, comprenant le tourisme, a pu proposer des spectacles et autres propositions artistiques diversifiées, en extérieur, toujours en lien avec le patrimoine local et les communes. Dans ce cas, la culture se mêle à la politique touristique de la Communauté de communes. Cette dernière utilise la culture comme levier pour dynamiser le territoire et le patrimoine touristique. **La culture est alors un outil d'illustration d'une thématique mais pas une fin en soi.**

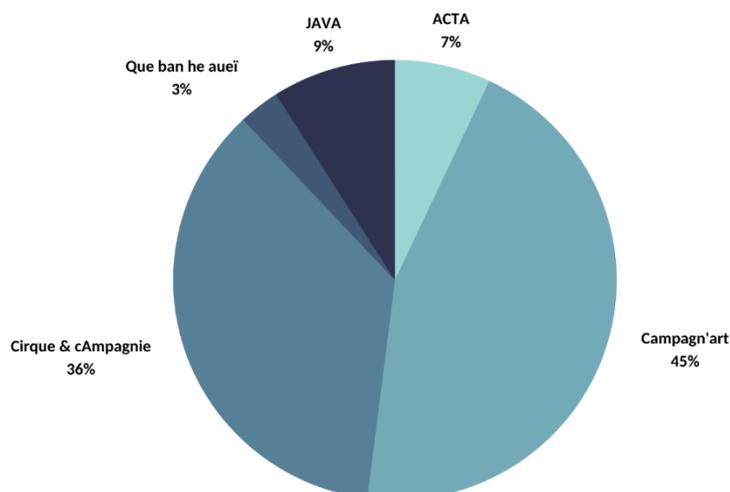


- **Une part du budget de la Direction générale des services permet également d'intervenir sur la question culturelle**

Depuis 2022, la Communauté de communes a mis en place un **appel à projet en soutien à la vie associative locale**. Dans ce cadre, sur les 9 associations ayant reçu une subvention, 5 d'entre elles sont des associations culturelles et artistiques domiciliées en Astarac-Arros :

- ACTA (Association culture et tradition en Astarac) : 800 €
- Campagn'art : 5 000 €
- Cirque et cAmpagnie : 4 000 €
- Que ban he auei : 300 €
- JAVA (J'anime Villecomtal-sur-Arros) : 1 000 €

Répartition des subventions 2022 de la CC aux associations culturelles et artistiques domiciliées en Astarac-Arros en Gascogne



En 2022, la Communauté de communes a recruté une chargée de mission culture et lecture publique sur un temps partiel (14h/semaine), avec pour mission la mise en réseau des points lecture et de la Médiathèque de Villecomtal-sur-Arros. Le financement de ce poste a représenté en 2022 un montant de 15 936 € brut à l'année.

La collectivité dédie aussi une enveloppe de **500 à 600 €** pour les interventions artistiques réalisées pour **Noël Bleu**, moment dédié aux personnes âgées.

Egalement, la Communauté de communes adhère à l'Adda du Gers (association départementale pour le développement des arts) pour un montant de **1 830,25 €** en 2022 (montant calculé en fonction du nombre d'habitant.es).

Conclusions :

Si les actions culturelles de la Communauté de communes étaient principalement développées par le Pôle Enfance Jeunesse, avec la résidence artistique de territoire et le volet occitan, depuis quelques années, la ligne artistique de la collectivité se complète. On observe un accroissement des financements, émanant du Pôle Développement et de la Direction générale des services, avec des axes autour de la lecture (création d'un poste), des actions mêlant écologie et culture et un soutien aux associations.

Ainsi, le budget total dédié à la culture semblerait avoisiner les **60 000 € voir les 65 000 € en 2022**. Ce chiffre a été estimé avec les données précises en ajoutant une relative marge financière liée aux informations dont nous n'avons connaissance et qui peuvent fluctuer d'une année sur l'autre, en fonction des projets (programmation culturelle du Pôle Développement et programmation de la part des structures enfance jeunesse).

Le budget dédié à la culture représente donc environ **1% du budget de fonctionnement total de la Communauté de communes Astarac-Arros en Gascogne** (environ 6 250 000 € budget fonctionnement total de la CCAAG (excluant CIAS et budget annexes))⁸. Cette part de budget dédié à la culture est inférieure à la moyenne en France. Selon l'étude « Politiques culturelles intercommunales, état des lieux et perspectives » de l'ADCF (association des intercommunalités de France), le budget des

⁸ <https://www.cdcaag.fr/wp-content/uploads/2020/07/Note-de-pr%C3%A9sentation-CDC-BP-2020.pdf> – page 10

intercommunalités consacré à la culture semble se stabiliser depuis quelques années et représente en moyenne 5 à 6% de leur budget total. Si c'était le cas d'Astarac-Arros en Gascogne, son budget culture représenterait entre 312 500 et 375 000 €.

2. Les associations soutenues par le Département du Gers

En 2022, on remarque que 2 associations artistiques et culturelles sont financées par le **Département du Gers** (aide aux associations culturelles). Il s'agit de :

- Campagn'art subventionnée à hauteur de 3 000 €. L'association avait également eu un soutien financier dans le cadre du budget participatif du Département ;
- Cirque et cAmpagnie qui a été subventionnée à hauteur de 6 500 €.

3. Les financements de la Région Occitanie et de l'échelon régional à l'attention des associations culturelles

En 2022, 1 association a perçu une subvention de la part de la **Région Occitanie** : il s'agit de Campagn'art avec une aide de 4 000 € (2 000 € pour le symposium et 2 000 € pour Festimouv').

L'association Cirque & cAmpagnie a perçu quant à elle une aide financière dans le cadre du dispositif intitulé **PRSE** (Plan Régional Santé Environnement Occitanie), soutenu par l'Agence Régionale de Santé Occitanie (ARS) et la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL).

Egalement, la Communauté de communes, ainsi que les associations du territoire, peuvent bénéficier de **l'aide à la diffusion de proximité de la Région Occitanie** (suivant les compagnies programmées). L'association PARLEM, qui intervient pour le projet autour de la langue et la culture occitane auprès d'un 20aine de groupes du territoire, bénéficie directement de l'aide aux projets éducatifs culturels en Catalan et/ou Occitan.

4. Les financements de la CAF à l'attention des associations

L'association Campagn'art est également financée par la Caisse d'Allocation Familiale du Gers puisqu'elle dispose de l'agrément **Espace de vie sociale** qui permet à l'association de financer à 50% la masse salariale et de soutenir certains projets.

5. Les soutiens des communes

On remarque que **la plupart des communes sur lesquelles sont implantées les différentes associations culturelles mettent à disposition leurs équipements** (salles des fêtes, foyers, salles...), et prennent en charge les fluides liés à l'utilisation de ces salles. Plus rarement, elles les soutiennent via des subventions.

Par exemple, l'association ACTA dispose d'un local mis à disposition par la commune de Saint-Médard, et il en est de même pour Cirque & cAmpagnie. Campagn'art bénéficie également d'un espace, créé et financé par la mairie, qui convient aux pratiques et ateliers dispensés par l'association. Le FIVA propose des activités dans plusieurs communes du territoire qui leur met systématiquement les espaces à disposition, gracieusement, et leur verse également des subventions. La présidente de l'association Balade et Culture a également précisé un changement net depuis la dernière élection puisque la

municipalité prend en charge les coûts d'électricité liés à l'utilisation de la salle des fêtes, ce qui n'était pas le cas auparavant.

Des communes du territoire peuvent également soutenir la culture en programmant des spectacles. C'est le cas de la commune de Montégut-Arros qui programme un spectacle par an (en 2021 la Compagnie Guillaume Lopez a été accueillie).

6. L'implication pérenne de l'Adda du Gers

Depuis 10 ans, **l'Adda du Gers participe activement à la mise en place d'une résidence artistique de territoire en Astarac-Arros**, permettant d'inviter une équipe artistique professionnelle sur plusieurs semaines pour mener des actions artistiques sur l'ensemble du territoire. Cette action forte s'est toujours traduite par un engagement financier (à hauteur de 4 000-3 500 € en moyenne).

Cependant, l'Adda du Gers n'a pas vocation à financer, à travers ses partenariats, des actions dans la durée. La mise en place de résidences de territoire a pour objectif de susciter des politiques culturelles publiques indépendantes des financements de l'Adda du Gers.

Conclusions :

Ainsi, une large minorité d'associations culturelles bénéficie d'aides publiques sur le territoire. Plusieurs raisons expliquent une telle situation. Tout d'abord, peu d'associations sollicitent des aides publiques et peu d'entre elles également mènent des actions qui ont tendance à avoir une portée qui dépasse le périmètre communal. Aussi, comme nous avons pu le constater, une faible partie de ces associations emploie directement ou rémunère des professionnels.

CONCLUSIONS – PARTIE 1 :

Une telle cartographie des financements, des structures et associations nous révèle une relative carence sur différents pans culturels. On note avant tout une **carence en termes d'équipements culturels, que ce soit associatif, municipal ou intercommunal**. En effet, si dans 98 % des intercommunalités en France, au moins une bibliothèque ou une médiathèque est présente, et dans 96 % d'entre elles, on trouve une école de musique (voire un conservatoire)⁹, en Astarac-Arros en Gascogne l'équipement médiathèque est municipal et non pas intercommunal. Egalement, il n'y a pas de cinémas, musées, salles de spectacle ou équipements dédiés à l'enseignement artistique. On retrouve principalement des salles des fêtes (municipales) mais pour lesquelles l'infrastructure est rarement pensée pour l'accueil de projets culturels (spectacle vivant, expositions).

On remarque également une **pénurie en matière d'enseignements artistiques menés par des professionnels et assez peu de propositions artistiques faites par les associations du territoire à l'attention des enfants et des adolescents du territoire**. En effet, seules Cirque et cAmpagne, Campagn'art et le FIVA ont des propositions à l'attention des enfants. ACTA s'adresse aussi aux enfants mais ne propose pas d'événements ou de pratiques artistiques à leur égard.

Les entretiens réalisés font également ressortir **que la grande majorité des associations reposent sur l'implication forte de bénévoles**, parfois vieillissants et qui auraient du mal à trouver une relève. Ces associations peuvent aussi parfois **manquer de moyens et d'anticipation dans la programmation de leurs événements**. Plusieurs agents de la Communauté de communes, travaillant à la promotion des événements qui se déroulent sur le territoire témoignent d'ailleurs qu'il est difficile d'avoir les informations relatives à ceux-ci. Parfois, la collectivité est informée de l'événement trop tard ou a posteriori.

On remarque également que **quelques associations culturelles sont soutenues par la Communauté de communes mais celle-ci ne semble vouloir pas saisir l'opportunité d'initiatives culturelles locales existantes pour les étoffer par des actions périphériques, et en faire des temps forts et fédérateurs pour le territoire**.

La situation de la Communauté de communes dans son rapport à la question culturelle est donc finalement assez hétérogène. Parfois, l'intercommunalité est force de proposition et pallie le manque d'offre culturelle des associations ou communes. C'est notamment le cas avec la résidence artistique de territoire, l'action autour de la culture occitane et la lecture publique. D'autres fois, la CCAAG se positionne en complément et appui financier, apporte une aide matérielle ou son expertise aux communes et associations qui agissent dans le champ de la culture. En effet, depuis 2022, la Communauté de communes a mis en place un appel à projet permettant de soutenir financièrement des associations. Et de façon régulière, l'intercommunalité se place en simple soutien de l'action des associations, actrices principales en matière culturelle, en relayant sur les réseaux sociaux leurs actions et événements.

⁹ Etude « Politiques culturelles intercommunales, état des lieux et perspectives » de l'ADCF (association des intercommunalités de France) réalisée en 2021

DEUXIÈME PARTIE :

PRATIQUES ET FRÉQUENTATIONS CULTURELLES DES HABITANT.ES D'ASTARAC ARROS EN GASCOGNE, SUR LE TERRITOIRE ET EN DEHORS

A. Que peut-on dire des pratiques culturelles des habitant.es d'Astarac-Arros en Gascogne, au sein du territoire ?

1. L'école comme moteur de la pratique culturelle des enfants et des jeunes

Que ce soit par les données quantitatives recueillies auprès des structures culturelles ou via les impressions partagées lors de la rencontre publique du 9 décembre 2022 à Berdoues¹⁰, **l'école ressort comme une institution motrice dans la pratique et la découverte artistique et culturelle chez les enfants.** Dans ce cas, lorsque l'on entend « école », il s'agit de l'infrastructure, ce qui regroupe ainsi le temps scolaire mais aussi le cadre péri et extra-scolaire.

Dans le cadre de la réalisation du diagnostic culturel de territoire, le vendredi 9 décembre à Berdoues – en amont du spectacle de clôture de la résidence artistique avec la compagnie Embrouillamini – la Communauté de communes et l'Adda du Gers ont organisé une rencontre publique à l'attention des habitant.es et des professionnel.les du territoire : *Lecture, danse, théâtre, musique, cirque, cinéma, arts plastiques...* *Quelle pratique pour les enfants et adolescents en Astarac-Arros ?* On comptait entre 12 et 15 participant.es avec une majorité de membres de la Commission culture et vie associative, 3 puis 4 membres d'associations du territoire et 2 agent.es de la communauté de communes.

A la question « Les enfants et adolescents d'Astarac-Arros pratiquent-ils des activités culturelles ? », la grande majorité des participant.es a répondu et argumenté autour de la réponse « un peu » ou du moins pas assez. Selon les participant.es, **les jeunes semblent plus axés sur le sport, sont très occupés et n'ont pas forcément les informations relatives aux activités proposées ou encore méconnaissent le contenu des activités artistiques.** Egalement, lors de cette rencontre comme au cours de différents entretiens, le constat a été le suivant : si les enfants pratiquent des activités culturelles, il est bien plus difficile de toucher les adolescents.



¹⁰ Rencontre publique Lecture, danse, théâtre, musique, cirque, cinéma, arts plastiques... Quelle pratique pour les enfants et adolescents en Astarac-Arros ? – vendredi 9 décembre 2022 à la Mairie de Berdoues

Delphine Lataste, agent du Pôle Enfance Jeunesse témoigne que cela est dû à l'absence de collègues et lycées sur le territoire.

Il est ressorti aussi que les enfants pouvaient aussi bien avoir une pratique culturelle à l'école que sur leur temps libre. Plusieurs exemples attestent également que la pratique à l'école peut stimuler la pratique et la découverte sur le temps libre. Comme a pu le préciser Delphine Lataste, « pour travailler dans le service enfance jeunesse, je sais que les interventions qu'il peut y avoir sont sur des temps très courts qui peuvent créer des vocations, donner envie à des enfants d'approfondir sur leur temps libre », ou encore selon d'autres participant.es « l'école doit être le socle pour les propositions culturelles ». Dans le cas du projet de Campagn'art et notamment avec Symposium, les enfants ont découvert les sculptures dans le cadre scolaire et sont revenus avec les parents après avoir été à Campagn'art. Aussi, Jalal Miouhi, intervenant principal de Cirque & cAmpagne précise qu'il est intervenu sur le temps scolaire, ce qui a permis de toucher des jeunes, de leur faire découvrir le cirque. Suite à cette découverte, une dizaine d'enfants de Saint-Médard se sont inscrits à l'école de cirque. Plusieurs participant.es à cette rencontre ont ainsi conclu sur l'intérêt que pourrait représenter **une école intercommunale de la culture**, qui pourrait être en miroir du modèle de l'école intercommunale des sports permettant de proposer des activités dans le cadre péri et extra-scolaire avec 2 agents de la collectivité dédiés à cette mission.

Lors de cette rencontre, la grande majorité des membres a réalisé un constat partagé : depuis la crise sanitaire liée à la COVID et au passage à la semaine à 4 jours, le nombre d'enfants présents au CLAE a diminué. Ainsi, moins d'enfants participent aux ateliers qui peuvent concerner la pratique artistique et qui sont proposés dans ce cadre. Cette pratique a également diminué depuis l'arrêt du dispositif Ludipop¹¹.

Cependant, vis-à-vis de la pratique des enfants, **plusieurs facteurs incitatifs et encourageants quant à la pratique culturelle des enfants et adolescents ont été mis en avant :**

- **L'entrée de la pratique et des associations au sein de l'école** (proposer des interventions et ateliers artistiques ou organiser des sorties scolaires dans les lieux des associations). De plus, il semble que la Communauté de communes entretient des relations constructives avec les enseignant.es dans la construction et la réalisation des projets culturels ;
- **La mobilisation de personnes bénévoles ou intervenantes dans des structures culturelles et qui travaillent dans des structures d'encadrement** (crèches, écoles...) – exemple de Laurence Daugeilh présidente de l'école de musique de Miélan et directrice de la crèche de Saint-Elix-Theux.
- **Les moyens de transports.** Par exemple, comme le précise l'une des bénévoles de Campagn'art, « à Campagn'art, on touche très peu les enfants et encore moins les adolescents. On a quasiment aucun autre enfant que les enfants de Saint-Martin ». Les enfants viennent après l'école, viennent au bus et vont aux cours de dessin au lieu d'aller à la garderie.

¹¹ Le service SDJES (service départemental jeunesse, engagement, sport) de la DSDEN du Gers avait mis en place un dispositif original « LudiSport LudiPop » et spécifique visant l'accompagnement des associations pour la promotion des pratiques éducatives (culturelles et sportives) dans les PEDT.

2. Les personnes et les animations proposées par les structures et associations culturelles comme levier essentiel

On peut constater qu'à **partir du moment où il y a la création de structures culturelles et que l'on créé les conditions qui sont en phase avec les besoins ou attente des habitant.es, on note une augmentation de la fréquentation des structures proposant des activités culturelles sur le territoire.** C'est par exemple le cas de la fréquentation à la Médiathèque de Villecomtal. Line Tilmont, employée par la Communauté de communes, a notamment augmenté la collection de mangas au sein de la médiathèque, ce qui a participé à l'augmentation du nombre de cartes d'adhésion. Romain Ferras, chargé de coopération territoriale pointe la nécessité pour le monde culturel et associatif du territoire d'aller vers des biens ou propositions culturelles qui intéressent les jeunes afin de favoriser leur pratique culturelle.

Que ce soit les échanges lors de la rencontre publique ou encore les constats que mettent en avant les échanges avec les associations (cf annexes 2 – fiches associations), ou encore la situation des points lecture, on remarque **l'importance indéniable de la présence et de l'engagement des personnes (bénévoles ou professionnelles) des associations et structures et la nécessité de proposer des événements/animations (lecture en point lecture, organisation d'expositions, spectacles...).**

On constate, grâce aux retours des élu.es et membres d'associations, que persistent des a priori sur la culture, des « clichés » également... D'où l'importance de **travailler sur la connaissance** que les citoyen.es peuvent avoir de la culture.

B. Quelle fréquentation et pratiques culturelles au sein des structures culturelles hors Astarac-Arros ?

Partant du constant de l'inexistence de salles de spectacle et de cinéma en Astarac-Arros en Gascogne, et de la carence de propositions d'enseignements artistiques et de pratiques culturelles pour les enfants et adolescents, il a semblé indispensable d'interroger les structures extérieures au territoire d'Astarac-Arros en Gascogne. Qui et combien d'habitant.es pratiquent ou fréquentent les structures culturelles avoisinantes du territoire de la Communauté de communes ? Il est important de préciser que **cette « enquête » n'a pas pour objet de permettre à l'intercommunalité de « récupérer » les habitant.es mais plutôt de s'intéresser à leur pratique et de les accompagner dans leur démarche.**

Cette étude sur les propositions culturelles au sein des territoires voisins et sur la fréquentation des établissements culturels de la part des habitant.es d'Astarac-Arros en Gascogne est loin d'être exhaustive et se veut partielle. Qu'une partie des structures gersoises a été interrogée. Les structures questionnées sont diverses mais ne regroupent pas l'ensemble des esthétiques artistiques. Il est également important de préciser que nombre de structures culturelles ne sont pas en mesure de délivrer les chiffres de fréquentation par provenance géographique.

On observe que le territoire d'Astarac-Arros est entouré de propositions culturelles en termes d'enseignements et de pratiques artistiques, à destination des adultes et des enfants :

- Ecoles de musique à Miélan, Mirande, Masseube, Auch, Marciac et au Conservatoire Henri Duparc de Tarbes,
- Ecoles de danse à Auch (5 proposant des danses académiques), Rabastens-en-Bigorre et cours de danse hip hop à la MJC de Vic-en-Bigorre,
- Troupes et ateliers théâtre à Mirande (Ouest Rox, La Compagnie des Courants d'Art), à Auch, dans les Hautes-Pyrénées,
- Etc.

Il en est de même pour les cinémas puisque 3 cinémas gersois rayonnent autour d'Astarac-Arros en Gascogne (Auch, Mirande, Marciac et des équipements) et qu'il y en a également dans les Hautes-Pyrénées.

C'est aussi le cas des salles de spectacle et des « saisons culturelles » avec CIRCà à Auch et les autres programmations en spectacle vivant à Auch proposées par les associations et la commune, L'Astrada à Marciac et la programmation municipale de Mirande.

Nous avons ainsi décidé d'interroger certaines de ces structures afin de s'intéresser, dans une certaine mesure, aux pratiques culturelles des habitant.es d'Astarac-Arros en Gascogne, en dehors du territoire.

1. La fréquentation des salles de spectacle et saisons culturelles limitrophes à Astarac-Arros en Gascogne

Durant cette étude, 4 structures culturelles proposant une saison culturelle à l'année ont été questionnées quant à la fréquentation de leurs salles de spectacles (ou quant à la fréquentation de leurs spectacles dans le cadre des propositions itinérantes) sur leur saison 2021-2022 et/ou 2022-2023.

Ce diagnostic étant finalisé en janvier 2023, il n'est pas possible de réaliser une étude sur la saison 2022-2023 et dont les places de spectacle peuvent être achetées au dernier moment. Il aurait cependant été intéressant d'analyser la fréquentation sur cette saison non/moins impactée par la crise sanitaire.

- **CIRCa – Pôle national cirque Auch**

CIRCa Auch est un établissement culturel qui s'engage à favoriser le développement des arts du cirque. Pour cela, ses missions de Pôle national cirque sont mises en œuvre à travers les différents axes de son projet : la saison culturelle/programmation à l'année de spectacles de cirque mais aussi de théâtre, de danse, de contes, de musique, de lectures [...], le festival du cirque actuel et les actions de soutien à la création, de sensibilisation, d'éducation artistique en et hors milieu scolaire ainsi que l'irrigation départementale avec le chapiteau.¹²

L'analyse de la billetterie sur la saison 2021-2022 témoigne que 27 personnes résidant en Astarac-Arros ont fréquenté la saison culturelle de CIRCa, répartis sur une dizaine de spectacles de la saison. Plus précisément, 40 places de spectacle ont été vendues et s'ajoute à cela les places gratuites (personnel de CIRCa résident en Astarac-Arros et famille). On a donc moins de 0,5% des habitants d'Astarac-Arros en Gascogne qui fréquentent la saison de CIRCa¹³.

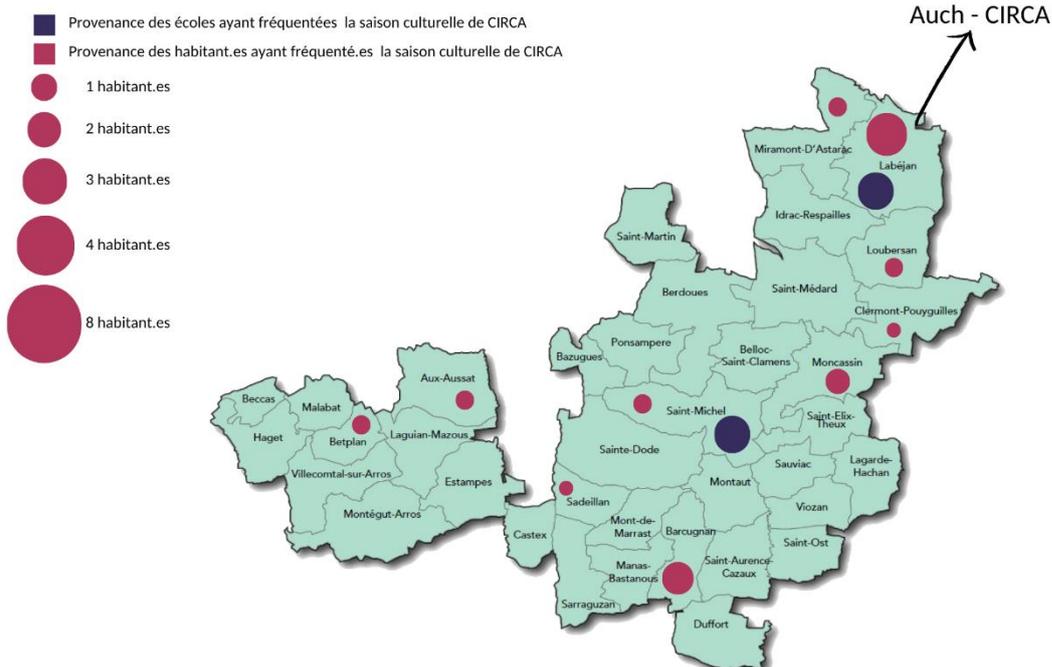
Egalement, 2 écoles élémentaires du territoire (sur 9 écoles implantées) sont venues sur le temps scolaire de la saison 2021-2022. Il s'agit de :

- L'école élémentaire de Labéjan (classes de CE2, CM1, CM2 – 23 élèves et 2 accompagnateurs) ;
- L'école élémentaire de Saint-Michel (plusieurs niveaux – 21 élèves et 3 accompagnateurs).

¹² <http://www.circa.auch.fr/fr/circa/qui-sommes-nous>

¹³ En 2018 en France, conformément à l'étude des pratiques culturelles en France, 43% des français ont assisté à un concert ou à un spectacle au cours des douze derniers mois.

LÉGENDE - Provenance des habitant.es et écoles fréquentant la saison culturelle de CIRCA :



- **L'Astrada Marciac**

*Inaugurée en mai 2011, **L'Astrada** est une salle pluridisciplinaire de 500 places dont le projet artistique et culturel s'est construit autour du jazz. Elle est à ce jour la première salle conventionnée pour le jazz en France, ce qui en fait un pôle de référence dans le domaine du jazz pour la région Occitanie et une référence au niveau national et international tant pour les artistes et les professionnels que pour le public. L'Astrada se veut un exemple de décentralisation culturelle et de développement territorial réussi en contribuant tout au long de l'année, par son dynamisme, au développement social et économique du territoire. L'Astrada n'est pas uniquement un lieu de diffusion. Le projet va bien au-delà en intégrant dans ses missions la création, la formation des professionnels et des amateurs, la mise en place d'un programme d'action artistique et culturelle, la valorisation des mémoires du jazz et la consolidation de la filière jazz à l'échelle régionale. Un projet local ouvert sur le monde né d'une conscience citoyenne et humaniste.¹⁴*

Sur la saison 2021-2022, 52 habitant.es d'Astarac-Arros, répartis sur 29 spectacles de la saison – pour un total de 198 billets vendus – ont fréquenté la saison culturelle de L'Astrada. Ces spectateur.trices semblent donc être de grand.es « fidèles » puisqu'ils se sont répartis sur quasiment l'ensemble des spectacles de la saison. Ils représentent 0,7 % des habitant.es d'Astarac-Arros.

Egalement, 2 établissements scolaires ont découvert des spectacles sur la saison jeune public 2021-2022. C'est le cas de :

- L'école maternelle et élémentaire de Villecomtal-sur-Arros (3 spectacles pour 159 billets vendus),

¹⁴ <https://lastrada-marciac.fr/l-astrada/le-projet>

- L'école maternelle de Haget (1 spectacle pour 14 billets vendus, soit l'ensemble de la classe).

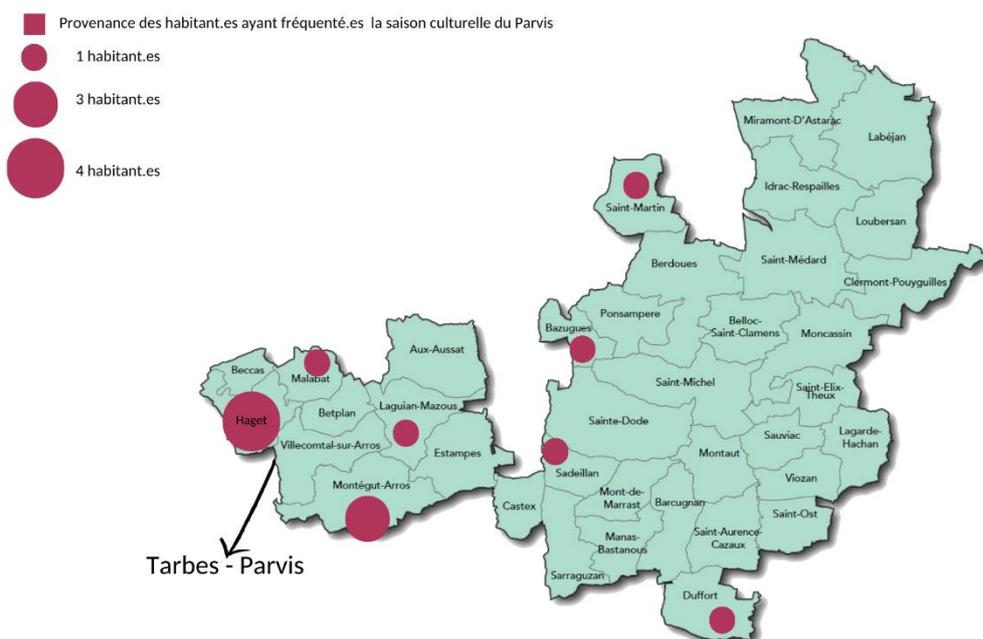
Dans ce cas aussi, 2 écoles sur les 9 présentes sur le territoire sont venues découvrir des spectacles de la saison jeune public, dont l'école ayant le plus grand effectif de la communauté de communes.

- **Le Parvis – Tarbes**

*Depuis sa création, la **Scène nationale** propose une programmation qui répond à ses missions premières : un niveau d'ambition nationale et une ouverture à tous les champs disciplinaires. Le projet artistique du **Parvis** est avant tout un projet généraliste qui doit offrir une bonne représentation de la création actuelle dans les domaines du spectacle vivant, de l'art contemporain et du cinéma. Contrairement aux théâtres souvent très spécialisés des grandes villes, le Parvis s'adresse à un public local mais très diversifié. Un public confiant et nombreux, doté d'une véritable culture du spectacle et du cinéma, qui s'est en partie construit, par une fréquentation régulière et assidue des œuvres nombreuses et variées que le territoire des Hautes-Pyrénées a pu accueillir au cours des quarante dernières années. Le Parvis se distingue également par sa forte implication dans le secteur de la jeunesse et de l'éducation artistique.¹⁵*

Sur la saison 2021-2022, seulement 13 habitant.es sont venus au Parvis contre 34 personnes en 2019-2020. Aucune école n'a participé aux séances scolaires. Il serait intéressant de faire le bilan à la fin de la saison culturelle.

LÉGENDE - Provenance des habitant.es et écoles fréquentant la saison culturelle du Parvis :



¹⁵ <https://www.parvis.net/lhistoire>

- **Saison culturelle jeune public de la Ligue de l'enseignement du Gers**

Le dispositif « Théâtre Jeune Public » de la Ligue de l'enseignement du Gers s'inscrit dans la démarche d'éducation populaire de la Ligue de l'enseignement. Il place l'acte artistique au cœur d'un projet de développement culturel, afin que chacun, dès son plus jeune âge, et tout au long de sa scolarité, puisse accéder au spectacle vivant, sans exclusion d'ordre géographique, économique ou socioculturel. La volonté de la Ligue de l'enseignement est de privilégier l'accès à l'œuvre en offrant les meilleures conditions pour l'expérience, l'émotion, l'émerveillement, le questionnement, l'exercice du goût et par là même de l'esprit critique.¹⁶

La responsable de la programmation de la saison culturelle de la Ligue de l'enseignement du Gers, Muriel Peres, témoigne que chaque année, systématiquement, des écoles basées en Astarac-Arros participent à la découverte de spectacles proposés par la Ligue de l'enseignement du Gers.

Sur la saison 2022-2023, on retrouve :

- L'école maternelle de Berdoues (1 classe),
- L'école élémentaire de Labéjan (1 classe).

Sur la saison 2021-2022, ont participé :

- L'école de Miramont d'Astarac,
- L'école de Saint-Michel.

En moyenne, 2 écoles participent donc à la saison jeune public de la Ligue de l'enseignement, et il s'agit notamment des écoles qui peuvent participer également à la saison jeune public de CIRCa.

2. La fréquentation des cinémas de Ciné 32 dans le cadre scolaire

Concernant la fréquentation des salles de cinéma, il n'est malheureusement pas possible d'extraire et de comptabiliser le nombre d'habitant.es participant.es aux séances de cinéma tout public dans les différentes salles du Gers puisque la provenance des habitant.es n'est que très rarement demandée et enregistrée.

L'analyse a donc été concentrée sur l'opération « Un film pour tous », mis en place par Ciné 32, sur les années scolaires 2021-2022 et 2022-2023.

L'opération « Un film pour tous » est mis en place sur une année scolaire et permet aux élèves de découvrir 2 à 3 films selon les niveaux (2 en maternelle et 3 en primaire) dans leur cinéma de proximité. Chaque séance est précédée d'une présentation vidéo du film ou d'une présentation réalisée par la personne du cinéma.

Les enseignant.es inscrit.es à l'opération disposent d'une formation sur les films programmés. Cette formation est proposée chaque début d'année scolaire par Ciné 32 et des ressources pédagogiques sont mises à disposition sur le site web.

Avant et après les séances, les enseignant.es travaillent les films avec les élèves comme ils le souhaitent. A leur demande, une intervenante Ciné 32 peut venir dans les classes deux fois par an pour approfondir des notions de cinéma.

¹⁶ <https://www.ligue32.org/theatre-jeune-public-nouvelle-saison-2022-2023/>

Sur l'année 2021-2022, 8 écoles (sur 9 présentes sur le territoire) étaient inscrites sur l'opération, ce qui représente 15 classes (sur 20 classes) et 294 élèves.

Sur l'année 2022-2023, on retrouve également 8 écoles (sur 9 présentes sur le territoire) avec 16 classes (sur 20) et 319 élèves.

Toutes vont au cinéma de Mirande, sauf l'école maternelle et élémentaire de Villecomtal-sur-Arros qui se déplace au cinéma de Marciac.

3. La fréquentation des structures d'enseignement artistique

En l'état actuel de l'existant en termes d'enseignements artistiques en Astarac-Arros, on peut considérer que si un enfant ou adolescent souhaite faire du théâtre, de la musique, de la danse, animé par un professionnel du domaine artistique, il devra nécessairement sortir de la communauté de communes.

- **Ecole de musique de Miélan**

Sur la saison 2021-2022, la présidente de l'école de musique a indiqué que sur les 55 élèves de l'école de musique, 34 élèves (soit plus de la moitié) résident en Astarac-Arros en Gascogne. On compte parmi eux 25 enfants/adolescents et 9 adultes. Tous les cours sont dispensés en semaine.

Quant à l'année scolaire 2022-2023, l'école de musique accueille 60 élèves dont 29 élèves sont domiciliés en Astarac-Arros en Gascogne (8 adultes et 21 enfants). On note une légère baisse des effectifs de la communauté de communes.

Laurence Daugeilh, présidente, précise que l'école de musique perd beaucoup d'élèves après le collège qui partent au lycée sur Tarbes ou Auch.

Au vu de l'engouement suscité par la danse sur le territoire et la bonne fréquentation des cours de danse au FIVA (qui sont complets), nous avons voulu interroger quelques écoles de danse auscitaines quant à la fréquentation des habitant.es d'Astarac-Arros en Gascogne ; d'autant plus que certains enfants, lors de la résidence artistique de territoire avec la Compagnie de danse et cirque Embrouillamini, avaient relevé pratiquer de la danse à Auch. Cependant, les écoles de danse n'ont pas été en mesure de nous fournir ces données.

CONCLUSIONS – PARTIE 2 :

Cette étude et analyse de la fréquentation des structures culturelles auraient pu être amplement étendue. Comme mentionné précédemment, toutes les structures ne disposent pas de ces données, et si elles les ont, ce n'est pas forcément de façon informatisée et n'ont donc pas le temps de les traiter et de les partager. Conscient de la non exhaustivité de cette étude et de la non homogénéité des informations partagées (ayant fait avec celles en notre possession), ces informations permettent tout de même de donner le ton : **les écoles apparaissent comme des moteurs et des incitateurs dans la pratique culturelle et artistique des enfants. Les personnes qui font vivre les associations ont également un rôle incitateur indéniable grâce aux animations et activités qu'elles peuvent proposer et au travail de « fourmis » qu'elles peuvent réaliser sur le territoire.** Egalement, **les habitant.es d'Astarac-Arros en Gascogne ne sont pas absent.es des structures et rendez-vous culturels.** Lorsque l'on développe des propositions artistiques dans les lieux, bien que dans une proportion mesurée, les habitant.es semblent bien au rendez-vous. Mais cela semble moins évident en dehors.

Cela encouragerait vers des pistes plurielles comme celles de structurer et communiquer sur les offres culturelles sur le territoire de la Communauté de communes. Egalement, si développer les propositions existantes de façon plus approfondie, aboutie et dense semble une piste à étudier, se projeter vers un ou des nouveaux chantiers culturels paraît également intéressant.

TROISIÈME PARTIE :

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL SUR LE TERRITOIRE D'ASTARAC-ARROS EN GASCOGNE

Les préconisations ci-dessous s'appuient sur des idées, suggestions et informations qui ont été soulevées au cours d'entretiens individuels, de rencontre publique et des différents échanges. Ces suggestions se veulent donc réalistes et en phase avec les caractéristiques sociales et culturelles du territoire, sans pour autant employer un vocabulaire minimaliste.

Elles se découpent en 2 parties, à savoir les actions à consolider, développer et poursuivre et les potentiels nouveaux projets, à construire.

A. Consolider et développer l'existant en matière de soutien et d'actions en faveur de la culture

1. Chargé.e de mission culture et lecture publique : un poste à renouveler et à renforcer

A partir de l'ensemble des analyses précédentes, l'une des premières préconisations porte sur le renouvellement du poste de chargé.e de mission culture et lecture publique. Il semble effectivement indispensable de poursuivre le travail enclenché autour de la lecture publique et de développer des projets culturels sur le territoire.

Recruter sur le poste de chargé.e de développement culturel et du réseau de lecture publique permettrait de poursuivre le travail et les chantiers enclenchés par Line Tilmont, qui était en poste depuis 1 an à temps partiel (14h/semaine), notamment autour de la **constitution et de l'animation du réseau de lecture publique à l'échelle intercommunale** :

- Réaliser les missions diverses liées à la profession de bibliothécaire (utilisation du logiciel Orphée, acquisitions, désherbage, catalogage, statistiques, communication, mise en place d'expositions, animations de temps de lectures ou d'actions en lien avec la lecture, mise en place de projets et partenariats) ;
- Continuer à faire fonctionner le fonds de série de livres ;
- Continuer à faire vivre et animer la médiathèque municipale de Villecomtal-sur-Arros ;
- Dynamiser le réseau de lecture publique en s'appuyant sur les structures déjà présentes sur le territoire ;
- Garder une personne référente pour accompagner les bénévoles de la médiathèque et des points lecture (réunion d'équipe, conseils, accueil des groupes...) ;
- Poursuivre et développer les partenariats avec la Médiathèque Départementale du Gers pour les actions autour de la lecture à la médiathèque, dans l'ensemble des points lecture du territoire mais également dans les structures telles que l'EHTM de Montaut, les multi-accueils et les écoles. Cela pourrait être l'occasion de participer au festival Dire et Lire à l'air et de s'inscrire sur d'autres dispositifs départementaux.

Cela permettrait également de travailler sur des pistes, perspectives et préconisations soulevées par Line Tilmont à l'aune de son année en poste en tant que chargée de mission culture comme miser sur l'achat de BD, mangas et livres gros caractères pour les points lecture (qui permettrait de toucher un public plus jeune et familial qui se sent rarement concerné) ou encore de développer le partenariat avec la médiathèque départementale.

Pour être pertinent par rapport à l'ambition culturelle et aux besoins et/ou pistes de travail soulevés par des agent.es, bénévoles et élu.es, à l'aune des différents entretiens et rencontres publiques, **il serait nécessaire d'embaucher sur ce poste sur un volume horaire plus conséquent, dans l'idéal à temps plein.** Consolider le poste en le passant à temps plein permettrait de poursuivre le développement culturel du territoire en mettant en place diverses missions culturelles parmi celles-ci-dessous (choix à réaliser car toutes les missions ne peuvent être menées) :

- Développer et coordonner différentes actions culturelles auprès des publics et structures du territoire en partenariat avec différents acteurs :
 - Assurer le suivi des partenariats liés au réseau lecture publique et notamment la Médiathèque départementale ;
 - Coordonner la résidence artistique de territoire mise en place avec l'Adda du Gers ;
 - Développer le projet de sensibilisation et d'apprentissage autour de la langue et culture Occitane dans les écoles ;
 - Mettre en place un programme d'exposition itinérante sur les territoires dans différents lieux patrimoniaux, en lien avec le service tourisme (piste de travail soulevée par l'équipe du pôle développement) ;
- Mettre en place des manifestations culturelles :
 - Recherche de financements ;
 - Construire et développer des partenariats culturels ;
 - Programmer des événements autour de la littérature ;
 - Coordonner une programmation ponctuelle en spectacle vivant (menée par les services de la collectivité) ;
- Etre référente action culturelle pour les associations du territoire ;
- Co-animer la commission culture, sports et vie associative.

NB : il est important de rappeler que sur un poste à 35h, il est véritablement nécessaire de faire des choix puisque l'ensemble des missions et tâches citées ci-dessous ne pourraient être réalisées en plus des missions initiales.

Egalement, le fait d'avoir un.e professionnel.le de la culture sur le territoire permettrait éventuellement de solliciter et de déclencher des subventions publiques dédiées à la culture. Par exemple, la DRAC Occitanie peut apporter des subventions aux équipements et projets culturels portés par les intercommunalités, ou encore rendre possible l'extension des horaires d'ouverture des bibliothèques et médiathèques. Il est plus facile d'envisager de passer en Contrat territoire lecture (CTL) lorsqu'un.e professionnel.le est en place pour animer et développer la lecture publique. La DRAC peut également être présente dans le cadre de projets d'éducation artistique et culturelle, à la fois en termes de subventions et d'expertise. L'emploi d'un professionnel ne donne pas lieu d'office à l'octroi de subventions, mais offre plus de chance d'en obtenir ; **les partenaires, notamment la DRAC, étant particulièrement attentifs à la structuration des projets culturels par l'emploi de professionnels**

qualifiés. Ce raisonnement peut également s'appliquer en ce qui concerne les aides de la région (aides de la région sur la ruralité¹⁷ par exemple).

Mis en place en 2010, les contrats territoire-lecture (CTL) permettent d'initier des partenariats entre les collectivités territoriales et l'État autour de projets de développement de la lecture.

Le cadre souple des contrats lui permet de s'adapter à des contextes territoriaux divers et de mettre en œuvre des projets variés, portés par les bibliothèques des collectivités territoriales. Le CTL a vocation à répondre aux besoins identifiés par la collectivité lors d'une phase d'état des lieux, tout en s'inscrivant dans les grandes orientations du ministère de la Culture en matière de politiques de lecture. Les contrats reposent sur un cofinancement entre la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et une ou plusieurs collectivités, ainsi que sur une méthodologie intégrant notamment un diagnostic, la tenue régulière d'un comité de pilotage et une évaluation finale.

Au 31 décembre 2020, près de 179 contrats étaient déployés sur le territoire. La plupart d'entre eux sont signés avec une intercommunalité ou un département, qui constituent des échelons pertinents pour créer un effet de levier au niveau territorial. Ils sont orientés en priorité vers les territoires les moins bien dotés, en particulier les quartiers de la Politique de la Ville (QPV). Les CTL sont généralement signés pour trois ans avec un financement annuel de l'État d'en moyenne 19 700 € par an et par contrat.

Les CTL permettent d'**accompagner et de structurer des projets très variés :**

- constitution d'un réseau de lecture publique à l'échelle intercommunale
- actions dans ou hors les murs destinées aux publics éloignés du livre
- développement du numérique sur un territoire, généralement départemental
- accompagnement de projets de construction durant leur phase de préfiguration
- expérimentation de nouveaux services ou de nouveaux partenariats

*Objets d'une évaluation réalisée en 2018 par la DGMIC/Service du Livre et de la Lecture, les contrats ont été identifiés comme **un outil particulièrement utile pour soutenir et encadrer des actions de mise en réseau, tout particulièrement dans le cas des intercommunalités qui s'emparent de la compétence lecture publique.** Un projet de CTL bien pensé peut en effet permettre la construction d'une politique commune entre les différents établissements de l'intercommunalité.*

Cet outil souple s'adapte à une grande diversité de projets et de territoires et permet, grâce à l'expertise des DRAC et à l'implication des professionnels de bibliothèques, une montée en puissance des collectivités sur la lecture publique.¹⁸

2. L'école et ses temps périphériques comme véritable pilier pour l'éducation artistique et culturelle de tous

On entend par « école » le temps scolaire ainsi que le cadre péri et extra-scolaire.

Au regard des différents retours issus d'entretiens individuels et collectifs, il semble indispensable de **continuer à s'appuyer sur les écoles pour diffuser la culture et proposer des projets d'éducation artistique et culturelle à destination de l'ensemble des enfants.**

La résidence artistique de territoire est un parfait exemple des répercussions positives que peut engendrer la rencontre artistique chez l'enfant. Dans le cas de la résidence, et grâce à l'engagement et l'adhésion des enseignants en lien avec la collectivité, chaque enfant a accès à :

- trois temps de pratique artistique (expérimenter, pratiquer seul et en groupe, développer le lien, la découverte voire la confiance en soi),

¹⁷ https://www.laregion.fr/IMG/pdf/2022-2028_strategie_occitanie.pdf - page 16 et 17

¹⁸ <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Livre-et-lecture/Les-bibliotheques-publiques/Developpement-de-la-lecture-publique/Les-contrats-territoire-lecture-CTL>

- l'échange avec les artistes autour de leur univers de création (et peut ainsi poser des questions et avoir des réponses)
- et à la découverte d'un spectacle.

Les enfants encouragent d'ailleurs les parents à venir découvrir le spectacle et participer à ce temps commun de découverte et de convivialité. Le parent ou le proche vit alors un moment artistique.

Le 9 décembre 2022, l'Adda du Gers et la CCAAG ont organisé une rencontre publique en se demandant comment favoriser la pratique et la rencontre artistique pour les enfants et les jeunes. S'en suivait le spectacle de la Compagnie Embrouillamini pour lequel les enfants avaient amené leurs parents... On comptait plus de 250 personnes présentes, la réponse au débat public semblait alors évidente.

L'étude du territoire montre également que les écoles du territoire sont très impliquées dans les projets culturels, en plus de la résidence artistique, puisque quasiment toutes suivent le projet avec PARLEM, nombre d'entre elles amènent les élèves découvrir des spectacles à L'Astrada Marciac, à CIRCa, aux représentations proposées par La Ligue de l'enseignement, participent au dispositif Lire et faire lire de la Ligue, vont à la médiathèque et s'inscrivent dans le dispositif Un film pour tous de Ciné 32. S'ajoute à cela les projets ponctuels menés dans le cadre péri et extra-scolaire. **Ainsi, s'installer en Astarac-Arros c'est aussi garantir à son enfant d'avoir accès à plusieurs projets artistiques durant sa scolarité, voir tout du long jusqu'à la fin de l'élémentaire.**

Afin de poursuivre cette action forte à destination des enfants et des jeunes, et dans l'idée de pallier à la baisse de fréquentation des activités des centres de loisirs (liée au passage à la semaine à 4 jours, à l'arrêt de Ludipop-Ludisports et aux conséquences de la crise sanitaire), ne serait-il pas pertinent de mettre en place une **école intercommunale de la culture** ? Un tel projet, s'apparentant à l'école intercommunale des sports, permettrait de proposer des activités et de la pratique artistique en ayant notamment recours aux associations du territoire ou avoisinantes, toujours dans la dynamique du bien-vivre en Astarac-Arros, Cette action ne serait donc pas sans conséquence quant à la mise en lien et à la dynamisation des associations culturelles.

3. Permettre l'accès à des lieux dédiés à la pratique culturelle et artistique en soutenant les démarches de construction-rénovation-aménagement

Au-delà de l'appui financier que pourrait apporter la Communauté de communes sur l'aménagement et rénovation des équipements, **il semble indispensable d'accompagner les mairies dans ces démarches en les orientant vers les structures ressources** : l'Adda du Gers apporte des conseils sur la construction d'équipements culturels afin d'éviter les écueils et peut consulter des personnes ressources sur des questions très précises.

Par exemple, la Maire de Saint-Médard souhaiterait réaliser des travaux de rénovation et d'aménagement de la salle des fêtes afin de la rendre adaptée à la pratique circassienne. Au-delà de l'appui financier que pourrait apporter la Communauté de communes si cela venait à faire partie d'un axe de travail, il est indispensable d'accompagner la mairie dans cette démarche en l'orientant vers les structures ressources : l'Adda du Gers peut apporter conseils et réponses et/ou consulter des professionnels sur certains sujets (accroches en cirque, lumière, son, hauteur de scène, question du noir, etc.). Egalement, le CAUE peut être de conseil pertinent. On pourrait appliquer le même raisonnement pour la nouvelle salle des fêtes à Villecomtal-sur-Arros.

Avoir des salles adaptées à la pratique artistique peut générer une émulation, une envie pour certaines associations de développer de nouvelles activités ou pour des associations hors territoire de venir

proposer des ateliers ou enseignements sur le territoire. La salle de Miramont d'Astarac, adaptée à plusieurs pratiques artistiques, est sollicitée et a pu accueillir différentes associations. La Mairie de Saint-Médard prête aussi sa salle à une association de Seissan pour des cours de danse country. **Des politiques de prêt et surtout de mise à disposition des salles des fêtes – équipement dont le territoire est bien doté – permettrait probablement d'attirer des associations.**

4. Inclure la culture dans la stratégie communication de la Communauté de communes

Afin de soutenir et valoriser l'ensemble des actions mentionnées précédemment, il semble primordial **d'utiliser l'outil de la communication et d'inclure pleinement la culture dans la stratégie de communication de la Communauté de communes.**

Tout d'abord, **la commission culture et vie associative peut prendre un rôle de véritable instance de gouvernance et de partage d'informations.** Composées dans la majorité d'élus municipaux, investis en matière de culture (maires et adjoints aux maires), mais n'invitant que pour des occasions spécifiques les associations culturelles du territoire (exemple de la commission ayant permis de présenter le cahier des charges de soutien aux associations), la commission culture constitue un espace d'échanges clés pour appréhender les besoins des communes. Elle permet une articulation plus étroite des actions culturelles des communes et de l'intercommunalité. C'est donc un espace propice pour la circulation de l'information entre les communes et l'intercommunalité.

Au regard de la difficulté à faire circuler les informations relatives aux événements culturels des associations, **la Communauté de communes pourrait s'appuyer sur les mairies** : envoi, par la mairie, d'une numérisation de l'affiche ou flyer à l'intercommunalité, transmission d'informations via un mail succinct, appel téléphonique pour transmettre les éléments principaux. En effet, les municipalités peuvent avoir un **rôle primordial d'interface** entre la Communauté de communes et l'association, notamment pour celles dont les membres qui utilisent peu les moyens numériques. Les éléments de communication se retrouveraient ainsi plus facilement sur le site et les réseaux sociaux de la Communauté de communes, et seraient plus largement visibles. Ces informations pourraient aussi être transmises plus facilement à l'Adda du Gers pour apparaître sur l'agenda culturel.

L'idée de mettre en place un **agenda « papier »** (sur le modèle de celui de l'énergie et du climat), **comprenant uniquement les événements proposés par la Communauté de communes, avec un axe élargi à la culture**, semblerait pertinente et cohérente. La collectivité pourrait ainsi valoriser, par semestre, l'ensemble des événements culturels de manière anticipée et visible et auprès du tout public (Noël bleu, spectacle de la résidence, programmation des pôles développement et enfance jeunesse...).

Les délais de communication et de programmation des associations culturelles ne correspondant pas au planning de réalisation d'agendas édités, **le relai d'informations pourrait se faire via les réseaux sociaux et le site web de l'intercommunalité** ou grâce à un soutien autre (affichage, accueil de conférences de presse...). De telles actions de valorisation autour des propositions des associations ne seraient pas sans contribuer à la vitalité associative.

Ce relai d'informations par l'intercommunalité pourrait aussi être fait pour les activités de pratique et d'enseignements artistiques proposées par les associations à destination des jeunes et des adultes (12 associations mentionnées en première partie de la présente étude).

Toujours dans une optique de dynamisation et de mise en lien, le Pôle développement souhaite réaliser un **focus mobilité avec encouragement au covoiturage** (proposer aux personnes de contacter le service si elles souhaitent trouver une personne avec laquelle se déplacer). Cette idée semble évidemment à poursuivre à plusieurs égards, culturels, sociaux et écologiques.

B. Cheminer vers de nouveaux sentiers culturels, dessinés par la Communauté de communes ?

Des pistes non expérimentées jusqu'alors mériteraient d'être étudiées et développer.

1. Développer une série d'expositions itinérantes sur le territoire, en partenariat avec le service tourisme

Le Pôle développement a travaillé sur une piste de développement culturel qui semble tout à fait pertinente au regard du contexte territorial : **porter un programme annuel d'expositions dans des lieux différents, sur le territoire de la Communauté de communes Astarac-Arros en Gascogne, avec une périodicité trimestrielle, soit 4 fois par an.**

Fort de constat que le territoire abrite différents lieux patrimoniaux, jardins/salles privées, salles communales susceptibles d'accueillir des expositions itinérantes ou ponctuelles, cette volonté de lier culture et patrimoine par le biais d'expositions permettrait de « renforcer l'accès à la culture accessible à tous et se façonner une image d'un territoire ouvert à l'art dans sa pluridisciplinarité »¹⁹.

Cette note traite la question des **lieux** et du **gardiennage**. Effectivement, afin de mettre en place un tel projet, il serait nécessaire d'établir une liste des lieux d'accueil potentiels (hébergeurs, communes, associations...) qui accepteraient d'assumer l'accès et la surveillance de l'exposition. S'appuyer sur des lieux sécurisés, privés ou publics, déjà fréquentés ou animés par des bénévoles est un axe fort de ce projet. Cela permettrait également de limiter les coûts en temps de travail d'un agent puisque l'exposition serait gérée par l'accueillant.

Quant au choix des expositions, la volonté principale est d'accueillir des œuvres artistiques relevant du champ des arts visuels et plastiques. Les possibilités d'organiser des ateliers autour et de faire le lien avec le spectacle vivant sont aussi évoquées. Le Pôle propose également d'exposer des panneaux et séries plus informatives (alimentations, environnement... en s'appuyant sur les ressources locales). En ce qui concerne l'aspect artistique, le Pôle met en exergue la possibilité de construire un partenariat avec Campagn'art et/ou ACTA pour établir le choix et la programmation, en s'appuyant ainsi sur leur réseau d'artistes et de compétences. L'accueil d'expositions ne générerait pas des coûts systématiques et conséquents (hormis les frais de déplacement pour les œuvres et l'investissement pour le matériel nécessaire aux expositions (grilles, crochets...)), puisqu'il existe plusieurs réseaux de prêts d'expositions (médiathèque départementale, Instants Sciences, Délire d'encre, Centre photographique de Lecture...) et que certains artistes recherchent des lieux mis à disposition gratuitement. Le système d'appel à projet pourrait être appliqué.

Il s'agit donc d'une proposition qui prend en compte des singularités du territoire (patrimoine et activités en arts visuels) et qui s'appuierait sur 2 des associations des plus dynamiques (ACTA et Campagn'art).

¹⁹ Note de service « Mise en place d'expositions sur le territoire AAG » - 18/08/2022

2. Trouver un lieu à investir par une compagnie ou un collectif d'artistes en résidence permanente

L'idée de trouver un lieu, qui puisse être culturel, investi et géré par une compagnie artistique professionnelle ou un collectif d'artistes en résidence permanente, apparaît comme une piste pouvant être dynamisante culturellement pour le territoire sans alourdir démesurément les missions et les coûts incombant à la collectivité.

Lors d'une rencontre réalisée au cours de l'étude, cette idée a émergé, celle d'un lieu, appartenant à la collectivité ou pas, habité et géré par une équipe artistique professionnelle ou un collectif d'artistes, en résidence permanente (exemple de La Petite pierre à Jegun). Ce lieu serait voué à la pratique et/ou de programmation culturelle. Cet espace assurerait à l'équipe artistique un ancrage territorial et cette implantation génèrerait un travail de dynamisation sur le territoire puisque la compagnie ou le collectif viendrait alors apporter son réseau, son dynamisme, ses compétences... et proposer des activités, des spectacles, des résidences.

Cependant, ce lieu devrait avoir, dans l'idéal, une situation géographique assez centrale. Le situer à Villecomtal-sur-Arros ne semblerait pas idéal puisqu'il existe déjà plusieurs structures et que la commune est localisée sur une extrémité du territoire. Si la CCAAG décidait de poursuivre cette idée et d'engager des frais conséquents (achat ou location), il s'agirait en premier lieu de trouver l'espace propice.

Ce type d'action est mené dans d'autres domaines, pourquoi ne pourrait-il pas être appliqué dans le cas de la culture ? Par exemple, la commune de Labéjan est propriétaire du restaurant-épicerie sur le territoire et la personne qui gère l'épicerie est en location tarif réduit pour sauvegarder son dernier commerce dans le village. Il en est de même aujourd'hui avec La Poste : lorsque La Poste décide de se désengager d'un village, la commune reprend le service et y met un agent communal.

En début d'année 2023, la collectivité et l'Adda du Gers ont été informées de la **création du Centre culturel et artistique NGI à Laguian Mazous**, géré par Etienne Darcourt Lezat, comédien professionnel et entrepreneur. Si ce Centre vient à peine de s'implanter (automne 2022) et qu'il est nécessaire de prendre le temps de connaître les intentions d'un tel lieu et de préserver son autonomie, il est pertinent d'y prêter une attention et de se questionner, dans les années à venir, sur l'intérêt d'accompagner une telle démarche qui mêle résidence d'artistes, hébergement, lieu d'exposition, de formation et de production de pièces de théâtre et de films.

L'étude « Politiques culturelles intercommunales, état des lieux et perspectives » de l'ADCF (association des intercommunalités de France) réalisée en 2021 relève d'ailleurs la place centrale des acteurs culturels et des artistes au sein des politiques culturelles intercommunales. *« L'intercommunalité est un échelon territorial pertinent pour permettre l'échange et la collaboration des différentes parties prenantes à la vie culturelle. Les instances de gouvernance sont des points de concertation clés pour les élus municipaux et les acteurs territoriaux. Les élus soulignent également l'importance de la présence d'artistes au sein de leur territoire. Non seulement ils apportent leur expertise, mais ils facilitent aussi l'engagement citoyen sur les questions culturelles. La politique culturelle se trouve au croisement de la liberté de création des artistes et de son intégration aux projets intercommunaux. La relation dépasse alors le soutien financier et un dialogue constant s'établit pour répondre à des enjeux qui peuvent être frictionnels. Il paraît alors nécessaire d'intégrer ces acteurs à l'élaboration du PCT et à la mise en œuvre des politiques culturelles intercommunales. »*

3. Construire un événement fédérateur ?

Mettre en place un événement culturel fédérateur apparaît **comme une volonté chez certain.es élu.es**, avec notamment l'envie de programmer (pas forcément directement) un ou des artistes reconnus (« tête d'affiche »). Dans le cas de l'organisation d'un événement fédérateur, il semblerait nécessaire que celui-ci prenne racine dans les forces culturelles du territoire, en prenant en compte les envies et besoins des habitant.es et les droits culturels.

Organiser une ou des manifestations événementielles et culturelles au contenu spécifique, à l'instar des nombreux festivals (Jazz in Marciac, Welcome in Tziganie à Seissan...) semble évidemment intéressant et attirant puisqu'il s'agit de construire pour le territoire un patrimoine collectif et cognitif²⁰ et de contribuer à l'attractivité du territoire (touristique, développement économique etc.).

Une identité ou coloration culturelle pour le territoire n'apparaît cependant pas de manière évidente, mais 2 éléments essentiels se dessinent :

- **La ligne artistique de la Communauté de communes se déploie autour de l'occitan, d'une résidence artistique de territoire avec une attention prioritaire au public scolaire et la lecture publique ;**
- Il existe une activité forte, relativement aux autres associations et disciplines, proposée par **Campagn'art** autour des **arts visuels** avec des ateliers, hebdomadaires et diversifiés, menés par des professionnels, et l'existence d'un Salon d'arts et du Symposium.

Le **cirque** apparaît aussi comme une pratique culturelle non négligeable sur le territoire, un marqueur culturel, même si celui-ci a été amoindri avec la disparition de l'association et école de cirque Pré en Bulles en 2019.

Bien que la collectivité ne s'appuie pas à l'heure actuelle sur l'une des associations du territoire pour développer un événement, certaines associations – ayant un ancrage territorial et ayant recours à des compétences professionnelles – sont des ressources possibles.

Ce rapport n'a donc pas vocation d'indiquer sur quelle esthétique artistique orienter un événement culturel. Ce choix doit faire l'objet d'une décision et volonté politique et il semble indispensable de tenir compte des ressources spécifiques en présence.

CONCLUSIONS – PARTIE 3 :

Il n'est aucunement question de préconiser à la collectivité de suivre l'ensemble de ces pistes de développement culturel pour le territoire. Une telle ambition semblerait démesurée, notamment sans professionnel.le de la culture en poste. Si volonté de développement culturel il y a, il semble nécessaire pour la collectivité de faire des choix et de prioriser. Suite à cela, les pistes choisies mériteraient d'être amplement affinées, précisées. L'Adda du Gers peut alors continuer à jouer son rôle de conseils et ressources.

²⁰ *Culture et développement rural – Guide à l'intention des porteurs de projet et des élus – Réseau rural français 2014-2020 (p.11)*

CONCLUSIONS

Pour soutenir et accompagner les partenaires associatifs contribuant à faire vivre la culture sur le territoire et dans une dynamique de développement culturel, la Communauté de communes pourrait donc privilégier une et dans l'idéal plusieurs actions :

- Consolider le poste de chargé.e de mission culture en le passant à temps plein et en nommant la personne référente des associations culturelles du territoire (personne ressources et conseils) ;
- Préserver et renforcer les forces du territoire que sont la richesse du parcours d'éducation artistique proposé aux enfants dans le cadre scolaire et l'attention aux personnes âgées. Cette action permet aussi d'accroître l'attractivité du territoire (en synergie avec la dynamique de développement économique et de créations d'entreprises) et de générer l'envie de s'y installer, pour les familles et les enfants, en contribuant au bien-vivre sur le territoire.
- Permettre l'accès à des lieux dédiés à la pratique culturelle et artistique en soutenant les démarches de construction-rénovation-aménagement et en aiguillant les porteurs de projets vers les structures ressources.
- Inclure la culture dans la stratégie de communication de la collectivité.

Si la question des équipements et des lieux est fondamentale en matière culturelle, il n'en ait pas moins de celle de l'emploi et des personnes l'est tout autant. Comme l'une des personnes participantes à la rencontre publique du 9 décembre 2022 a pu le souligner, il faut « exciter les énergies », et cela passe par **les personnes et par les animations/projets proposés**. Si l'équipement est souvent facilitant et permet d'accueillir des propositions artistiques plus « techniques », il n'en est pas moins que des propositions artistiques et culturelles peuvent se fonder/ont été pensées pour des « lieux non dédiés » et ainsi permettre une belle rencontre entre public et artistes. Des propositions en extérieur peuvent avoir lieu et s'appuyer sur des petits moyens mais la pertinence du projet et la coordination qu'il y a autour restent essentielles.

Des pistes intéressantes de création de projets culturels semblent aussi émerger auprès des acteurs du territoire :

- Mettre en place une programmation d'expositions en itinérance et en différents lieux, en résonnance avec les atouts locaux.
- Permettre à une compagnie ou un collectif d'investir un lieu culturel afin d'en faire un espace rayonnant et infusant sur le territoire, tout en étant propice à la pratique et à la découverte artistique. L'appel à projet et/ou le recours aux entretiens pour choisir l'équipe semblent à privilégier.
- Mettre en place un événement culturel fédérateur.

En attendant la mise en place de certaines pistes et même en complément, il serait intéressant de construire une incitation et une habitude de déplacement des habitants sur les saisons culturelles et festivals de proximité.

Il s'agirait donc d'**inventer une politique culturelle tenant compte des singularités du territoire**. Les actions autour de **l'occitan**, de la **résidence artistique de territoire** et de la **lecture publique** sont 3 premières spécificités et composent actuellement la **ligne artistique de l'intercommunalité**. Prendre

le contre-pied de ce qui peut apparaître comme une faiblesse (pas d'équipement culturel, ni de cinéma, ni de collège) pour en faire une force paraît intéressant. Il s'agirait alors, pourquoi pas, de miser sur **l'itinérance, la valorisation du patrimoine et les paysages, et sur la pluralité artistique (arts visuels et spectacles vivants)**. Les idées autour de la programmation d'actions culturelles en itinérance regorgent. Le Guide « Culture et développement rural » à l'attention des porteurs de projet et des élus commandité par le Réseau rural français met en avant plusieurs initiatives réussies et pérennes sur des territoires ruraux à faible densité.

Aussi, la question de l'orientation culturelle de la Communauté de communes est d'autant plus importante à anticiper et déterminer dans le cadre de l'entrée future dans le **Parc naturel régional Astarac**, qui affirmera une orientation politique sur la question de la culture et du patrimoine.

REMERCIEMENTS

Nous remercions madame Céline Salles, présidente de la Communauté de communes Astarac-Arros en Gascogne, ainsi que l'ensemble de l'équipe intercommunale pour nous avoir confié cette étude.

Nous remercions tout particulièrement madame Sylvie Lahille, vice-présidente de la Communauté de communes en charge de la Culture, ainsi que monsieur Romain Ferras, chargé de coopération territoriale, pour nous avoir accompagné tout du long de cette étude et pour en avoir facilité l'ensemble des rencontres organisées.

Nous remercions également chaleureusement l'ensemble de la commission culture et vie associative de la communauté de communes pour nous avoir accueillis lors de réunions et pour le partage de leurs connaissances précieuses et indispensables dans la cadre de la réalisation de ce diagnostic.

Nous tenons aussi à remercier l'ensemble des personnes – bénévoles, agent.es, membres d'association, élu.es – qui nous ont accordé de leur temps pour nourrir ce diagnostic.

Ce travail de diagnostic a été mené par l'Adda du Gers, dans le cadre de ses missions d'accompagnement aux politiques culturelles publiques auprès des collectivités territoriales adhérentes.

Étude suivie par Coralie Reboulet – chargée de mission

BIBLIOGRAPHIE

Diagnostic partagé Contrat enfance jeunesse – Communauté de communes Astara-Arros en Gascogne
: <https://www.cdcaag.fr/wp-content/uploads/2019/06/diagnostic-CEJ-2019-2022-CDCAAG.pdf>

Etude « Politiques culturelles intercommunales, état des lieux et perspectives » de l'ADCF (association des intercommunalités de France) – 2021

Culture et développement rural – Guide à l'intention des porteurs de projet et des élus – Réseau rural français 2014-2020

Actes des Rencontres nationales Culture et Ruralités, 2018 :

<https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Developpement-culturel/Le-developpement-culturel-en-France/Culture-et-Monde-rural/Rencontres-nationales-Culture-et-Ruralites-2018>

Note d'orientation « La culture dans les Parcs naturels régionaux de France » - réalisé par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France – Juin 2017

ANNEXES

ANNEXES 1 : Associations & structures artistiques et culturelles - Astarac-Arros en Gascogne

Commune	Nom	Nature de l'activité culturelle	Objet	Actions	Contacts	Téléphone	Adresse mail	Adresse postale	CP	Commune	Site Internet	Contacts & Rencontres
BELLOC SAINT CLAMENS	LES AMIS DE LA CHAPELLE DE SAINT-CLAMENS	• PATRIMOINE	Sauvegarde et mise en valeur de la chapelle	Accueil de visiteurs	LAGARRIGUE Jean-Claude	05.62.66.59.46 06.28.49.63.37	jean-claude.lagarrique@orange.fr	Le Pécos	32300	BELLOC SAINT CLAMENS	Site web : chapelledestclaments.free.fr Page FB : @La Chapelle de Saint-Clamens (mais plus de publications depuis 2013)	A CONTACTER - msg vocal + mail de demande de contact le 27/12/2022
BERDOUES	ASSOCIATION DE L'ABBAYE CISTERCIENNE DE BERDOUES EN ASTARAC	• PATRIMOINE	Faire connaître l'histoire et les sites de l'abbaye de Berdoues	Faire connaître l'abbaye de Berdoues, notamment lors des journées du patrimoine.	DOZ Jean-François	05.62.05.12.04 06.30.47.60.74	jeanfrdoz@gmail.com	Mairie	32300	BERDOUES	abbayedeberdoues.fr	CR entretien avec Jean-François DOZ le 27/12
	ASSOCIATION BALADE ET CULTURE	• ENSEIGNEMENTS ET PRATIQUE ARTISTIQUE • PATRIMOINE avec la sortie culturelle annuelle	Organiser des activités à visée socio-culturelles et des sorties en bus à but culturel dans l'objectif de rassembler toutes générations confondues. • Activités sportives et artistiques	Organisation de sorties culturelles en bus, sur une journée pour réaliser des visites (pont de Millau par exemple, festival des lanternes, Saint-Cyr Lapopie, château de Colour...), de journées à thème sur la vie d'autrefois à la campagne & d'activités régulières sportives et artistiques (gym douce, sophrologie, danse en ligne, danse folklorique et danse country, après-midi jeux de sociétés, mise à disposition de livres via la création d'une bibliothèque (livres, revues...)).	RIVES Marie-Claire	06.08.89.44.84	wes.ortholan@orange.fr	/	32300	BERDOUES	/	CR entretien avec Marie-Claire RIVES le 27/12
LABEJAN	Association "QUE BAN HE AUEI"	• PRATIQUE ARTISTIQUE : aquarelle et chorale • De façon secondaire/qui tend à se développer : DIFFUSION / Organisateur événements (manifestations ponctuelles et musicales)	Actions socioculturelles : animer un lieu de convivialité en organisant des rencontres intergénérationnelles, des ateliers d'activités manuelles, culturelles et d'échange, organiser des manifestations communales et mettre en œuvre tous les moyens susceptibles de concourir à son objet social et patrimonial.	Proposition d'ateliers aquarelle, menés par une bénévole, d'un chorale menée par une professionnelle et autres activités diverses (cours de yoga, ateliers tricot, jeux de sociétés etc.) L'association souhaite également organiser une animation musicale par trimestre.	ABEILLE Nadine	06.18.76.63.76	n.abeille56@gmail.com	mairie	32300	LABEJAN		Entretien téléphonique en septembre 2022 CR entretien téléphonique
LAGUIAN MAZOUS	Association NGI Production	• CRÉATION & PRODUCTION DE SPECTACLES ET FILMS	Production et création de pièces de théâtre et de films de cinéma	Association implantée depuis 3 mois dans le Gers mais a été créée en 2016 dans les Yvelines. Etienne DARCOURT n'a pas demandé la licence d'entrepreneur du spectacle à ce stade. Ils restent donc dans une démarche amateur dans le sens où ils n'ont pas, pour le moment, les moyens de rémunérer les personnes qui travaillent sur les pièces de théâtre. Il en est de même pour les projets cinématographiques. Objectif : une pièce de théâtre et un film par an. L'association est reliée au Centre culturel et artistique NGI qui comprend différentes activités gérés par des auto-entreprise (formations, résidence d'artistes et gtes...).	DARCOURT LEZAT Etienne	07.68.30.87.38	darcourtlezat@aol.fr		32170	LAGUIAN MAZOUS	https://www.ngi-productions.fr/	Entretien téléphonique en janvier 2023 CR entretien téléphonique
MIRAMONT D'ASTARAC	PRÉ DU SON	• DIFFUSION / Festival	Festival de musique électronique et terroir	Festival de musique électronique avec propositions de produits du terroir, organisé sur 2 jours début septembre à la Ferme d'Emberay	ROUMAT Mathieu	07.67.66.98.35	festivalpreduson@gmail.com		32300	MIRAMONT D'ASTARAC	Page FB : @Festival Pré du son	Mail de demande d'entretien envoyé le 21/12; msg vocal le 28/12.
	LES OISEAUX DE PASSAGE	• DIFFUSION / Organisateur événements	Fédérer des énergies et compétences pour créer un lieu permettant d'échanger des savoirs, expériences et questionnements méthodologiques, l'individu et son épanouissement seront au centre du dispositif de l'association, production et diffusion de spectacle vivant et l'exploitation d'un équipement culturel mobile comprenant notamment un chapiteau de spectacles.		HOULIAT Félix BIDON Adeline	06.52.72.05.92 06.74.31.81.35	houliaatfelix@yahoo.fr	Ferme d'Emberay	32300	MIRAMONT D'ASTARAC		L'association avait créée un événement en 2020 autour des arts de la rue et marionnette : https://www.facebook.com/events/2357377187900827/2357377187900827/ Message vocal + mail le 27/12 >> si pas de nouvelle, téléphoner à la secrétaire de mairie de Miramont le mardi.
MONCASSIN	MONCASSIN Association	• DIFFUSION / Organisateur événements	Gestion de la licence IV et organisation d'événements		DUPRAT Jean-Marc	05.62.66.59.99			32300	MONCASSIN		Msg vocal le 28/12
PONSAMPÈRE	MA RÉ-CRÉATION EST DANS LE PRÉ	• PRATIQUE ARTISTIQUE : arts visuels et créatifs	Ateliers et stages créatifs ados/adultes, parents/enfants	Ateliers et stages création artistique : mosaïque, loisirs créatifs, couture...	PRAT Julie	06.85.83.77.28	marecre.danslepre@gmail.com	Mairie	32300	PONSAMPÈRE	Sur Instagram : @marecreestdanslepre	CR entretien téléphonique avec Julie PRAT le 28/12

SAINTE-DODE	GENERATION EN MOUVEMENT, CLUB DES SANS SOUCIS	<ul style="list-style-type: none"> PRATIQUE ARTISTIQUE : chorale 	Organiser des activités, culturelles et touristiques, pour personnes du 3 ^{ème} âge	Voyages, lotos privés, belotte, pétanque, sorties culturelles, jeux, repas, conférences, réunions + chorale.	CABANDE Alain - Président	06.22.11.16.31	alain.cabande@gmail.com	Mairie	32170	SAINTE-DODE	/	Entretien téléphone en septembre 2022 avec l'ancien président & msg téléphonique au nouveau président le 28/10.
	THE ENGLISH THEATRE COMPANY	<ul style="list-style-type: none"> PRATIQUE ARTISTIQUE : troupe de théâtre 	Troupe de théâtre amateur adulte qui propose des spectacle en anglais	L'association ne propose pas de cours de théâtre, mais des répétitions pour la mise en scène et la réalisation des pièces en anglais. Le metteur en scène est systématiquement une personne de la troupe, amatrice, et le metteur ou la metteuse en scène change en fonction de la pièce de théâtre choisie.	CRANE Margaret (secrétaire) FAIERS Philip (président) SHORTER Maurice (trésorier)	06.34.96.94.56 (téléphone de Margaret)	pasdeprobleme@wanadoo.fr	Au Carrau	32170	SAINTE-DODE	http://www.englishtheatrecompany32.fr/	Entretien téléphonique le 27/12/2022 CR de rdv téléphonique avec Margaret.
	LES AMIS DE SAINTE-DODE	<ul style="list-style-type: none"> DIFFUSION / Organisateur de spectacle vivant et événements culturels réguliers 	Organisation d'activités culturelles et programmation culturelle au sein de la commune	Organisation de concerts et spectacles (théâtre notamment) tous publics, de cinémas en plein air, conférence sur des artistes, vide grenier & animation	TUJAGUE Paule	05.62.67.06.33 06.08.64.10.76		paule.tujague@orange.fr	Laroquet	32170	SAINTE-DODE	/
SAINT-MICHEL	LES AMIS DE SAINT-JAYMES	<ul style="list-style-type: none"> PATRIMOINE 	Sauvegarder la chapelle de Saint-Jaymes, faire revivre le quartier		RIDOUX Dominique	05.62.67.39.28	dominique.ridoux@orange.fr	Clairat	32300	SAINT MICHEL		Mail de demande d'entretien envoyé le 28/12
	ASSOCIATION DE THÉÂTRE	<ul style="list-style-type: none"> PRATIQUE ARTISTIQUE : troupe de théâtre 	Troupe de théâtre amateur adulte et autogéré	Création d'un pièce/an par joué une vingtaine de fois	SERRES Magali	05.62.67.10.84	magali.serres@free.fr	Au Village	32300	SAINT-MICHEL	/	Après plusieurs tentatives, msg vocal le 28/12
	ASSOCIATION GERSWING	<ul style="list-style-type: none"> PRATIQUE ARTISTIQUE 	Groupe de jazz manouche qui se déplace dans les fêtes de village		BOUTELLER Jean-Marc	06.66.34.54.07	jm.v.bouteller@wanadoo.fr	M. Moreau le berniche	32300	SAINT-MICHEL	http://gerswing.monste-orange.fr/	Echange téléphonique avec Jean-Marc Bouteller + Msg vocal le 28/12 à Michel Moreau
	CELEM	<ul style="list-style-type: none"> DIFFUSION / Organisation événements culturels ponctuels 	Rassembler et diffuser des éléments d'informations sur des enjeux/sujets de société (sans étiquette politique) tout en organisant des événements culturels.	Projection de documentaires, conférences, concerts (amateurs et professionnels), vide-grenier, repas...	ROBERT PUJOS	05.62.70.02.34		robert.pujos46@orange.fr	Chez monsieur Pujos	32300	SAINT-MICHEL	/
SAINT-MARTIN	ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE DEVELOPPEMENT CULTUREL DITE CAMPAGN'ART	<ul style="list-style-type: none"> DIFFUSION / Organisation événements culturels : Festimouv, Salon d'art, Symposium, programmation de spectacles de théâtre et concerts ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES : ateliers arts visuels PRATIQUE ARTISTIQUE : troupe de théâtre 	Association intercommunale d'intérêt général et aujourd'hui espace de vie sociale qui a pour mission d'intégrer l'art en milieu rural, d'animer son territoire, toujours dans le souci d'un accès ouvert à tous et d'un rapprochement multigénérationnel.	Ateliers de création, ateliers de pratique artistiques, conférences, stages et programmation de spectacle vivant de façon occasionnelle. Les ateliers proposés : peinture, aquarelle, céramique, modelage, musique, théâtre. Les stages proposés : tapisserie, bronze, raku, peinture couteau, monotype, pastel... Manifestations culturelles : concerts, pièces de théâtre, conférences, Festimouv (musiques éclectiques) Salon d'art Le Symposium	GODEHEU Catherine	05.62.64.52.30 06.87.53.15.42	contact@campagnart.fr	Mairie	32300	SAINT-MARTIN	http://www.campagnart.fr/	Entretien en juin 2022 avec Catherine. CR entretien + questionnaire rempli
	EQUIVOX	<ul style="list-style-type: none"> PRATIQUE ARTISTIQUE : chorale 	Chorale	Chorale adulte avec un répertoire plutôt classique - Répétition une fois par semaine menée par une cheffe de chœur salariée de l'association. Réalisation de concerts, dans les églises et dans divers lieux.	Christine ARNAUD	06.84.05.39.82	archristine@wanadoo.fr	Salle des fêtes	32300	SAINT-MARTIN	Page Facebook @Choeur Equivox Saint-Martin	CR entretien avec Christine ARNAUD le 28/12
	ASSOCIATION JEAN BLONDEL	<ul style="list-style-type: none"> PRATIQUE ARTISTIQUE : harmonie 	Harmonie de Sainte-Cécile	Pratique musicale et concerts	MIRANDI Vincent	06.58.07.78.70		enzom1976@gmail.com	Chemin de la tuilerie	32300	SAINT-MARTIN	Page Facebook @Association musicale Jean Blondel Harmonie Ste Cécile
SAINT-MEDARD	ASSOCIATION CULTURE ET TRADITION EN ASTARAC A.C.T.A.	<ul style="list-style-type: none"> PATRIMOINE DIFFUSION / Organisateur événements culturels et spectacle vivant ponctuels 	Développer la culture et des traditions dans l'Astarac, rechercher et relever l'histoire, des légendes, participer à la mise au jour du patrimoine dans la CC. Organiser des manifestations culturelles au sein de la communautés et organiser des manifestations de loisirs (marches, randonnées etc.)	Marches dominicales et randonnées Participer à la mise en valeur du patrimoine Créer des supports et des événements pour concourir à la mémoire locale Organiser des animations locales et culturelles : concerts, soirées lecture à voix haute etc.	ARTAGNAN Denise	05.62.66.83.18 06.79.08.48.86	denise.artagnan2@wanadoo.fr		32300	SAINT-MEDARD	http://acta32.free.fr	Entretien le 26/04/2022 avec Denise CR d'entretien.
	CIRQUE & CAMPAGNE	<ul style="list-style-type: none"> ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE : Ecole de cirque 	Ecole de cirque amateur	Cours de cirque réguliers/hébdomadaires, stages de cirque, spectacles	Jalal MOUHI, coordinateur et animateur cirque	06.31.66.46.08	cirque.cie@gmail.com	Ecole élémentaire	32300	Saint-Médard	Site web : https://cirqueetcampagne.fr/ FB : @cirque & campagne Instagram : @cirqueetcampagne 3.	Entretien le 26/04/2022 avec Jalal. CR entretien avec Jalal Mouhi. Rencontre qui a permis d'assister à un atelier mené par un artiste professionnel autour du projet PRSE 3.

SARRAGUZAN	L'ART DU RESENTI	<ul style="list-style-type: none"> • ÉQUIPE ARTISTIQUE PROFESSIONNELLE (dominante théâtre) • De manière secondaire : PRATIQUE ARTISTIQUE • De manière secondaire : DIFFUSION 	<p>Compagnie professionnelle : organisation et production de spectacles professionnels</p> <p>Organisation d'événements culturels</p>	<p>Le premier objet de l'association est d'organiser et de produire des spectacles professionnels, notamment spectacle vivant.</p> <p>L'association mène aussi des activités en art thérapie. L'association a aussi pour but de valoriser le travail d'artistes en théâtre, danse, musique, dessin, peinture, littérature, cinéma, photographie, et d'organiser des manifestations, festival de théâtre, cinéma ou thérapie.</p>	KIRN Philippe CZERNIAK Laurent	06.71.46.78.56 06.34.12.54.41	philippe@kirm.fr czerniak@hotmail.com	Lieu-dit Sarraguzan	32170	SARRAGUZAN	Pas de site web ou réseau social	CR entretien avec le président + échange avec le directeur artistique, Laurent Czerniak
VILLECOMTAL SUR ARROS	F.I.V.A. (FOYER INTERCOMMUNAL DU VAL D'ARROS)	<ul style="list-style-type: none"> • ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES : cours de danse et section jazz • PRATIQUE ARTISTIQUE : danse traditionnelle, ateliers créatifs... 	Développer les pratiques culturelles et sportives pour tous	Téléthon, événements ponctuels, cours de danse traditionnelle, modern jazz, marche, tennis, tir à l'arc, sarbacane, gymnastique, mémoire des villages, patois, cuisine, patchwork...	BONASSIES Christiane BRINGARD Jean-Luc BASTIE Josiane	05.62.64.89.86 06.31.26.49.24	asso.fiva@orange.fr	2 avenue de Gascogne	32730	VILLECOMTAL SUR ARROS	/	Entretien téléphonique le 20/04/2022 avec Christiane Bonassies CR de rdv téléphonique.
	JAVA	<ul style="list-style-type: none"> • DIFFUSION / Organisateur événements spectacle vivant : Manifestations ponctuelles (musiques actuelles) 	JAVA : J'anime Villecomtal Arros - Organisation de différents événements culturels	Un événement rock (Rock in Villecomtal), spectacle de théâtre, repas avec animation musicale	VALLE Thierry	06.86.75.07.40	java-villecomtal@orange.fr	2 rue des Castors	32730	VILLECOMTAL SUR ARROS	Page FB : @java villecomtal	Entretien téléphonique le 05/05/2022 avec Thierry Valle pour présentation de l'association. CR de rdv téléphonique.

Médiathèque & points lecture

Commune	Nom	Nature de l'activité culturelle	Objet/actions	Horaires d'ouverture	Contacts	Téléphone	Adresse mail	Adresse postale	CP	Commune	Site Internet	Contacts & Rencontres
VILCOMTAL-SUR-ARROS	Médiathèque de Villecomtal-sur-Arros	Médiathèque		Lundi : 14h30-18h Mardi : 14h-17h Mercredi : 15h30-18h Vendredi : 9h-12h Samedi : 9h30-12h	Josiane 6 bénévoles	05.62.58.21.37	bibliotheque.villecomtal@cegetel.net	11 bis avenue de Gascogne	32730	VILCOMTAL-SUR-ARROS	https://www.mediateurs.fr/mediatheques/sud-ouest/villecomtal	Line Tilmont, chargée de mission culture à la CCAAG
MIRAMONT D'ASTARAC	Point lecture « O Tour du Livre » Miramont d'Astarac	Point lecture	De nombreux bénévoles et une population plutôt âgée. Des séances lecture le samedi matin.	Samedi : 10h-12h	BERGOUTS Marie-Claude Environ 10 bénévoles	05.62.66.64.43	mairie.miramont-astarac@orange.fr	A côté de la Tour	32300	MIRAMONT D'ASTARAC		Line Tilmont a eu un échange téléphonique avec le point lecture
SAINT-MÉDARD	Point lecture de Saint-Médard	Point lecture	Le point lecture est à la mairie et est ouvert sur les horaires d'ouverture de la mairie. C'est madame la maire qui en a la charge. De nombreuses personnes fréquentent le point lecture (environ 350), dont des jeunes.	Mercredi après-midi Samedi matin	BOURDALET Annie 1 bénévole	05.62.66.67.63	mairie.saint-medard@wanadoo.fr	Mairie	32300	SAINT-MEDARD		Line Tilmont a eu un échange téléphonique avec le point lecture
SAINTE-DODE	Point lecture de Sainte Dode	Point lecture		Lundi : 9h-12h Mardi : 9h-12h	TUJAGUE Paule CAZAGNADE Isabelle 2 bénévoles	05.62.67.08.32	sainte.dode@wanadoo.fr	Laroquet	32170	SAINTE-DODE		
DUFFORT	Point lecture de Duffort	Point lecture		Mardi : 9h-12h Vendredi : 9h-12h Samedi : 15h-17h	DEBAT Christiane, secrétaire de mairie 2 bénévoles	05.62.67.06.14	mairieduffort@wanadoo.fr	Mairie	32170	DUFFORT		
CLERMONT-POUYGUILLES	Point lecture de Clermont-Pouyguilles	Point lecture	Le point lecture est tenu par la secrétaire de mairie. Les adhérents et personnes qui fréquentent le point lecture sont souvent des retraités.	Mercredi après-midi Vendredi matin	SERRE Myriam, secrétaire de mairie Pas de bénévole	05.62.66.27.22	mairie.clermont@wanadoo.fr	Mairie	32300	CLERMONT-POUYGUILLES		Line Tilmont a eu un échange téléphonique avec le point lecture
SAINT-MICHEL	Point lecture de Saint-Michel	Point lecture	Le point lecture est situé dans l'agence postale, tenue par Gladys Mavello. Souvent fréquenté par des séniors (entre 50 et 80 ans).	Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h15-12h15	SERRE Myriam, secrétaire de mairie MAVELLO Gladys, agent postal Pas de bénévole	05.62.67.09.04	mairie.saint-michel@wanadoo.fr	Mairie	32300	SAINT-MICHEL		Line Tilmont a eu un échange téléphonique avec le point lecture

Associations événementielles pouvant s'orienter, vers la suite, vers des activités culturelles

Commune	Nom	Nature de l'activité	Objet	Actions	Contacts	Téléphone	Adresse mail	Adresse postale	CP	Commune	Site Internet	Contacts & Rencontres
MALABAT	MIC DE MALABAT	<ul style="list-style-type: none"> ORGANISATION ÉVÉNEMENTS FESTIFS 	Animation du village	La MIC a principalement pour mission l'organisation d'événements festifs (non culturels) – missions d'un comité des fêtes : Fête locale fin juin, organisation de repas pour le 8 mai et le 11 novembre, et organisation du Nouvel an, un an sur 2 (en alternance avec Villecomtal-sur-Arros).	VRIGNAUD Sylvie	06.17.77.88.43	amenge@wanadoo.fr		32730	MALABAT	Page FB : @MIC Malabat - comité	Entretien téléphonique avec la Présidente le 18/10/2022.

Associations culturelles en sommeil

Commune	Nom	Nature de l'activité	Objet	Actions	Contacts	Téléphone	Adresse mail	Adresse postale	CP	Commune	Site Internet	Contacts & Rencontres
SAINTE-DODE	AU MANOT	<ul style="list-style-type: none"> CAFÉ CULTURE DIFFUSION PONCTUELLE 	Activité économique avec but social et collectif dans le domaine du café associatif, de l'organisation d'événements culturels ponctuels et d'ateliers.	Organisation de réceptions, concerts, performances d'artistes, ateliers, événements ponctuels, stages et séminaires bien-être. Plus généralement : organisation de tout événement culturel, social et/ou alternatif permettant le développement de la culture et du bien-être des habitants de Sainte-Dode et des environs ainsi que des touristes en transit.	CHAMPOIRAL Sophie	09 87 04 34 81 07 69 82 16 45	aumanot@protonmail.com	Au Manot	32170	SAINTE DODE	aumanot.fr	Association en sommeil et gîte va être vendu. Echange téléphonique avec Olivier Brosset le 15 juin. Les activités culturelles sont donc suspendues !
VILLECOMTAL SUR ARROS	AU FIL DE L'HISTOIRE	<ul style="list-style-type: none"> EXPOSITIONS AUTOUR DE L'HISTOIRE 	Les grandes guerres françaises	Expositions et conférences sur le thème des grandes guerres françaises avec supports et mises en scènes	CAZAMEA Marc	05.62.31.55.47 06.31.99.02.44	marc.cazamea@wanadoo.fr	4 route des Pyrénées	32730	VILLECOMTAL SUR ARROS		OR entretien téléphonique avec Marc CAZAMEA le 28/12. L'ASSOCIATION EST EN SOMMEIL ET VA DÉMÉNAGER DANS LE 65.

>> Sur les 27 associations recensées (dont certaines en attente d'infos sur continuation de leurs activités), entretiens avec 20 d'entre elles.

ANNEXES 2 – FICHES ASSOCIATIONS

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE & PRATIQUE ARTISTIQUE + DIFFUSION/organisation d'évènements culturels	
Campagn'art – Saint-Martin	54
ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE & PRATIQUE ARTISTIQUE	
Cirque & cAmpagne – Saint-Médard	57
FIVA – Villecomtal-sur-Arros	60
Association Balade et Culture – Berdoues	62
Association Que Ban he Auei	64
(qu'allons-nous faire aujourd'hui) - Labéjan	64
Ma récréation dans le pré – Ponsampère	66
Association Gerswing – Saint-Michel	68
Génération Mouvement – Les sans soucis de Sainte-Dode	69
The English Theater Company – Sainte-Dode	70
Equivox – Saint-Martin	71
Association Jean Blondel – Saint-Martin	73
EQUIPE ARTISTIQUE PROFESSIONNELLE	
L'art du ressenti – Sarraguzan	74
DIFFUSION/organisation d'évènements culturels	
Les Amis de Sainte-Dode	76
CELEM (Centre d'études Louise Michel) – Saint-Martin	79
J'anime Villecomtal (JAVA) – Villecomtal-sur-Arros	80
CENTRE CULTUREL	
Centre culturel et artistique NGI – Laguian Mazous	82
PATRIMOINE & DIFFUSION – organisation événements culturels ponctuels	
ACTA– Saint-Médard	85
PATRIMOINE	
Association de l'Abbaye cistercienne de Berdoues en Astarac – Berdoues.....	87
ASSOCIATION EVENEMENTIELLE pouvant s'orienter, vers la suite, vers des activités culturelles	
MJC de Malabat.....	88
ASSOCIATION EVENEMENTIELLE pouvant s'orienter, vers la suite, vers des activités culturelles	
Au fil de l'histoire – Villecomtal-sur-Arros	89

CAMPAGN'ART – SAINT-MARTIN

Entretien avec Catherine Godeheu, Présidente, le mercredi 29 juin 2022 à Campagn'art

Siège social : Mairie – 32300 SAINT-MARTIN

Membres du bureau

Catherine GODEHEU : Présidente

Laure CAILLAUD : Vice-Présidente

Stéphanie OLIVEIRA : Trésorière

Gudrun CONSTANTIN : Trésorière adjointe

Joëlle PELLATA : secrétaire adjointe, responsable informatique et communication

Une 30aine de bénévoles bien prêter main forte à l'équipe du bureau.

Création de l'association : 1998

Activité de l'association :

Association intercommunale d'intérêt général et aujourd'hui espace de vie sociale qui a pour mission d'intégrer l'art en milieu rural, d'animer son territoire, toujours dans le souci d'un accès ouvert à tous et d'un rapprochement multigénérationnel.

● Enseignements et pratique artistiques :

- Les ateliers proposés (récurrents) : peinture, aquarelle, céramique, modelage, mosaïque, danse gym et théâtre.

Il y a donc une troupe de théâtre amateur composé d'une quinzaine d'adultes. Les ateliers et mises en scène sont menés par Aline Fisher, intervenante en théâtre. La compagnie monte une pièce par an et le choix du texte se fait de façon collégiale.

Le temps de théâtre a augmenté : 3h toutes les 2 semaines au lieu de 2h toutes les 2 semaines.

- Les stages proposés : tapisserie, bronze, raku, peinture couteau, monotype, pastel...

Campagn'art intervient à Saint-Martin évidemment mais également à Montégut-sur-Arros (installation dans l'ancienne école pour des cours de dessin et de peinture, sur la demande du Maire) et à Saint-Ost pour des cours d'aquarelle, de dessin et techniques mixtes.

● Diffusion / Organisation d'événements culturels :

- Symposium de sculpture de Saint-Martin – octobre

L'association organise depuis 2 ans un symposium international de sculptures, en octobre (du 5 au 16 octobre 2022), pendant une dizaine de jours.

Le principe de symposium consiste à inviter des sculpteurs d'horizons esthétiques et géographiques différents à réaliser en un même site des œuvres monumentales, pensées pour le plein air et en général destinées à rester sur les lieux où elles ont été élaborées.

Les artistes sont professionnels.

Un tel projet nécessite la rémunération des artistes internationaux, le financement de la matière, de l'hébergement, du transport et des repas. Le budget est d'environ 20 000 € pour les 6 artistes. Un 7^e artiste fait la coordination du projet, les stages adultes et ateliers avec les enfants.

Les artistes sculptent dehors, sur le parking. Les œuvres sont sculptées en direct à Saint-Martin, il s'agit d'ailleurs d'œuvres monumentales. Ces œuvres sont ensuite offertes aux communes d'Astarac-Arros. Pourquoi et comment offrent-ils des sculptures aux communes ? Les communes sont tirées au sort (pour la sculpture et la commune) – l'idée est de créer un chemin d'art en AAG.

L'objectif est, au fur et à mesure des éditions, de créer un chemin d'art reliant les villages.

Les écoles viennent pour rencontrer les artistes et faire des ateliers parfois : école de Manas Bastanous et l'école de Saint-Michel qui vient en vélo.

- Salon d'art

En octobre, et en même temps que le symposium, Campagn'art fait un salon d'art. Il y a un jury avec la participation d'élèves (en tant que jury) du lycée de Mirande en option arts plastiques. Le jury choisit un artiste (et non pas d'une œuvre) : un prix peinture, un prix sculpture et un prix dessin-aquarelle avec un panier local. L'exposition/salon a lieu au sein de la salle des fêtes de Saint-Martin. L'an passé il y avait **236 œuvres**.

- Festimouv'
- Manifestations avec production des pratiquants de Campagn'art : spectacle réalisé par la troupe de théâtre et exposition des travaux d'élèves
- Journée « il y en aura pour tout le monde » (journée multi-activités ouverte à tous)
- Conférences
- Programmation de compagnies de façon ponctuelle (concerts et pièces de théâtre)

Pour la compagnie programmée en novembre 2022, le budget ne passe pas par Campagn'art : la billetterie est directement reversée à la compagnie et le reste à charge est pris en charge par un commerçant. L'association Campagn'art réalise moins de programmation depuis qu'il n'y a plus l'igloo. La programmation est faite par la Présidente et par une autre personne.

Dans quelques années, il y aura le Parc Naturel Régional → Idée/projet : réaliser un livre, comprenant différents dessins ou une peintures, chaque dessin ou peinture reprenant un village de la Communauté de communes ou du PNF, avec un texte expliquant l'histoire du village. Les dessins/peintures seront réalisées par des artistes amateurs du cours de peinture de Campagn'art.

Montant de l'adhésion : 25 € + forfait activités (à l'année ou au trimestre)

Entrée payante pour les spectacles (8 € pour les spectacles à Saint-Martin)

Nombre d'adhérent.es :

150 (pas de baisse lié au COVID), avec seulement 10% d'hommes

Une dizaine d'enfants (pour le cours de dessin) et **5-6 adolescents** (cours de dessin également). Tous les autres adhérent.es sont des adultes. Les enfants et adolescents semblent très pris par les activités sportives. La majorité des adhérent.es sont des personnes âgées car la plupart des cours ont lieu en journée. Auparavant, il y avait des ateliers parents-enfants, mais ils ont été annulés car cela n'a pas fonctionné.

Ressources humaines :

- Une salariée : la secrétaire de l'association (7h/semaine),
- Tous les intervenant.es sont auto-entrepreneurs,
- Une personne en service civique, mais pas en 2022.

Les besoins et difficultés de l'association :

- Peu d'enfants participent aux ateliers hebdomadaire et stages,
- Regrette qu'il n'y ait pas plus d'écoles du territoire qui participent au salon d'art et au symposium,

Aides financières :

- Lieu mis à disposition par la Mairie de Saint-Martin. La mairie met également à disposition la salle des fêtes lorsque l'association en a besoin, et prend en charge le financement des fluides.
- 50% du budget de l'association est composé de subventions publiques / En 2022 :

- La CAF : financeur principal ! Car Campagn'art est Espace de vie sociale (EVS), ce qui permet d'avoir un financement à 50% de la masse salariale. La demande de subvention à réaliser tous les 4 ans. NB : les salaires représentent 50 000 € par an.
- CCAAG : 8 300 € (6 300 € pour le fonctionnement global et 2 000 € pour le symposium et le salon d'art),
- Région Occitanie : 4 000 € (2 000 € pour le symposium et 2 000 € pour Festimouv, le festival de musique),
- Département du Gers : environ 3 000 €, Aide du budget participatif du Département,
- Saint-Martin : 2 000 € pour le symposium, en plus des mises à disposition,
- Participation des communes participant.es au symposium. En moyenne 500 € par commune mais certaines donnent plus (exemple de Labéjan).
- FDVA : ont eu l'aide en 2021, ils ne l'auront donc sûrement pas en 2022,
- A sollicité le PETR D'Auch mais l'association ne sera pas aidée en 2022...
- L'association souhaite déposer un dossier européen (fonds FEDER).
- L'association sollicite aussi d'autres aides financières :
 - La SAIF les aides également pour le symposium – aide de 1 000 € pour les 2 années
 - Ont sollicité la fondation Blanche porte, en attente de la réponse.
 - L'an passé : ont eu le Crédit Agricole mais ne l'auront pas cette année.
 - Demande auprès des fondations : la MACIF, la MAAF...
 - L'association dispose également d'aides privées : des dons de particuliers et surtout des entreprises (AAG, mais beaucoup à Mirande, Danone à Villecomtal)

Les dossiers de demande de financement sont montés par la Présidente et la secrétaire de l'association (qui n'est pas bénévole et qui a été embauchée avec le groupement d'employeurs d'Auch).

Communication :

Site web : <https://www.campagnart.fr/>

Page Facebook : @Campagn'art

CIRQUE & CAMPAGNIE – SAINT-MÉDARD

Entretien avec Jalal MOUJHI, coordinateur et animateur de l'association, le 26 avril 2022, à la salle des fêtes de Saint-Médard

Siège social : Ecole primaire – 32300 SAINT-MÉDARD

Membres du bureau :

Sébastien LEROY : Président

Soizic DAVASSE : Trésorière

Création de l'association : 2020

Activité de l'association : **Enseignement du cirque, de façon nomade (Saint-Médard, L'Isle Jourdain, Lectoure)**

- **Cours de cirque réguliers** (hebdomadaires) avec une année découpée en 3 phases :
 - Se familiariser avec l'activité et les différentes disciplines, se connaître, préparation physique ;
 - Maîtrise de l'objet, de manière évolutive ;
 - Utilisation de l'objet, de la discipline pour la création (et parfois décaler l'objet de sa fonction).
- **Projets/interventions artistiques dans les écoles** :
 - Ecole de Saint-Médard (primaire) = 5 séances de 1h/classes= (2 au total), interventions de Jalal au foyer de Saint-médard
 - Interventions également dans le 31 (Mondonville, avec 14 classes ; Pradères-Lassères)
 - Interventions à l'école d'Orbesan pour les maternelles jusqu'au CP pour 2 groupements scolaires.
- **Organisation de manifestation avec production des pratiquants**, à savoir des **spectacles**, des **stages** pendant les vacances scolaires, à chaque fois de 5 jours, souvent avec un seul groupe, souvent avec spectacle/restitution à la fin du stage devant les parents et participation des élèves à des scènes ouvertes (exemple pendant le festival CIRCA à Auch).
- **FOCUS sur le projet de stage/masterclass nommé PRSE 3 (projet régional santé environnement, lié à l'alimentation) – porté par Cirque & cAmpagnie de 2022 à 2024.**

Stage gratuit pour les enfants.

2021-2022 : 11 jeunes de 12 à 16 ans, 3 viennent de la CCAAG (initialement il y en avait 10 jeunes motivés de la CCAAG). 4 jeunes n'ont jamais fait de cirque.

Projet sur 2 ans, avec pour cette première année :

- Stage de 1 semaine (5 jours) pendant les vacances scolaires de février – à Saint-Médard, avec le CPIE, la diététicienne, la scénographe (Saint-Martin – Campagn'art) et la costumière et Jalal

NB : la scénographe intervient bénévolement car Saint-Martin / Campagn'art intervient dans le cadre d'une mission confiée par la CAF.

- Stage de 1 semaine (5 jours) pendant les vacances scolaires d'avril – Saint-Médard, avec Damien (Point Fixe) >> finalisation du spectacle.

Finalisation : création du spectacle avec 4 dates >> 18 juin à Labéjan (marché à la ferme) ; en juillet à Fest' drôle le samedi 2 juillet, le 24 septembre à Saint-Martin puis lors du festival CIRCa.

Demande de l'EHPAD de Cologne pour venir faire le spectacle en septembre.

Le financeur a été séduit par l'aspect artistique du projet.

Les jeunes sont acteurs du projet : page web PRSE sur le site de Cirque et cAmpagnie.

Cf site web de l'école de cirque : <https://cirqueetcampagnie.fr/>

Cirque et cAmpagne se voit comme un espace d'expression et fait intervenir des artistes professionnels pour des projets ponctuels.

Ressources humaines : L'association salarie 3 personnes et intervient donc sur 3 lieux dont 2 lieux sont hors CCAAG.

- Jalal MOUIHO, en CDD pour enseigner toutes les disciplines du cirque – Diplôme : Brevet d'Etat (BPJEPS fédéral et BEATEP cirque adapté) et le BIAC. Jalal réalise les cours pour l'école de cirque, les interventions dans les écoles et les stages proposés pendant les vacances scolaires – salarié à 35h.
- Julien RIGHI, en CDDU/ponctuellement pour enseigner toutes les disciplines du cirque, avec spécialité acrobatie, jonglage et jeu d'acteur – Diplôme : BPJEPS et BIAC. Il intervient pour remplacer Jalal et pour réaliser des stages pendant les vacances scolaires.
- Gabrielle GASTOU, en CDD, pour l'administration de l'association, les inscriptions et la communication (24h/semaine).

Montant de l'adhésion :

L'adhésion à Cirque & cAmpagne pour la saison 2022-2023 :

- 7€ / personne
- 15€/ foyer

Une souscription individuelle à la licence FFEC (Fédération française des Ecoles de Cirque) :

- 22,4€ pour la saison en cours
- 8 € pour 2 semaines consécutives

Tarifs saison complète

De 10h00 à 11h30 : 5/8 ans - 252€/239€

De 14h00 à 15h30 : 5/9 ans - 252€/239€

De 15h45 à 17h45 : 10 ans et + - 330€/314€

Nombre d'adhérent.es :

Une 100aine sur les 3 sites (Saint-Médard, L'Isle Jourdain, Lectoure), plus de filles que de garçons.

Les élèves sont uniquement des mineurs puisqu'il n'y a pas de cours adulte.

Concernant les cours à Saint-Médard, en 2021-2022, on comptait **28 enfants**.

Pour la saison 2022-2023, on compte **30 enfants** répartis sur 3 groupes.

Lieu de répétition/locaux :

L'école de cirque est itinérante : son bureau est situé dans l'ancienne mairie, au-dessus de l'école de Saint-Médard, certains ateliers/cours ont lieu au sein du foyer de Saint-Médard ; les cours/ateliers proposés à Lectoure ont lieu dans la salle omnisports et parfois au le dojo (mis à dispo par la mairie, pour les stages notamment), et les ateliers/cours de L'Isle Jourdain ont lieu dans les locaux de la MJC La Maisoun.

Les besoins et difficultés de l'association :

- Difficulté à mobiliser des bénévoles pour s'engager au bureau de l'association. Beaucoup de parents sont volontaires pour être bénévoles pour l'association mais ne souhaitent pas s'engager sur le bureau. Une bénévole aide beaucoup dans le montage du dossier PRSE et demande de subventions, Jalal souhaiterait qu'elle devienne co-présidente.
- Concernant le stage PRSE : difficile de créer le groupe, n'ont pas pu mettre en place de moments plus conviviaux et de création de synergie. L'an prochain, Jalal souhaite créer des moments pour souder et créer le groupe. Le groupe de 2022 n'est pas en cohésion. Le nouveau groupe démarre en octobre 2022 >> passation au niveau du festival CIRC.a.
- En termes de communication : pouvoir mettre en avant les activités proposées par Cirque & cAmpagne au sein de la CC.

- Plus d'espaces d'expression pour les amateurs sur le territoire (scènes ouvertes, lieux pour présenter les spectacles créés...).
- Peu d'enfants ont vu des spectacles, il semble important à Jalal de relever l'importance d'aller voir des spectacles pour les enfants.
- Mise à disposition de véhicules (mini-bus) pour faire des activités à destination des jeunes.
- Une image désuète du cirque sur le territoire, juste pour distraire et pas très positive (pas axé sur confiance en soi, expression...)
- Souhait de créer un événement sur la CCAAG pour valoriser les associations du territoire.

Les projets et souhaits de l'association :

- Projet de **mener un camp de vacances** dans un lieu fixe, mais pas forcément en AAG car il n'y a pas de structure adaptée.
- A l'époque de Pré en Bulles, l'association avait proposé d'être mandaté pour organiser des événements culturels (1 par trimestre) et réaliser des interventions artistiques dans les écoles (cirque et autres, avec des artistes). L'association souhaiterait que cela puisse avoir lieu.

Aides financières :

- Soutien de la Communauté des communes Astarac-Arros en Gascogne : 4 000 € (via la réponse à l'appel à projet/demande de subvention formulé par la CC),
- Conseil départemental du Gers en 2022 : 6 500 €,
- Soutien via le projet PRSE avec 12 500 € pour 2021-2022 et 12 000 € pour 2022-2023,
- Des soutiens de communes via la mise à disposition des salles municipales (exemple de Saint-Médard),
- Participation financières d'écoles (maternelles et élémentaires) pour paiement des ateliers dispensés aux élèves dans le cadre scolaire.

Communication :

Site web : <https://cirqueetcampagne.fr/>

Sur Facebook : @Cirque & campagne

Sur Instagram : cirqueetcampagne

Coopération de l'association avec d'autres associations :

Cirque & cAmpagne avait un projet potentiel à l'attention des personnes âgées avec une association basée à Labéjan. Cirque et cAmpagne avait fait 4 séances ponctuelles, au tout début. Mais la crise sanitaire a découragé l'association a proposé ce type d'activité aux personnes âgées.

L'association adhère à la **FFEC** (Fédération française des écoles de cirque).

FIVA – VILLECOMTAL-SUR-ARROS

Entretien téléphonique avec avec Christiane BONASSIES du FIVA le 20 avril 2022

Siège social : 2 avenue de Gascogne - 32730 VILLECOMTAL-SUR-ARROS

Membres du bureau :

Christiane BONNASSIES – Présidente

Création de l'association : Créé, il y a plus de 20 ans, à l'initiative de maires de 8 communes (voisines) de l'Arros : Villecomtal, Beccas, Haget, Montégut, Betplan, Malabat, et 2 communes qui ne dépendent pas de la CC (Saint Moues, et Cazaux Villecomtal).

Activité de l'association : **Développer les pratiques culturelles et sportives pour tous**

Il y eu une multitude d'activités au FIVA, et à ce jour :

- tir à l'arc et sarbacane (le samedi après-midi sur la commune de Montégut) avec 1 animateur et une animatrice bénévole
- **danse moderne et jazz** sur la salle des fêtes de Betplan : mercredi après-midi de 15h30 à 19h30, vendredi pour les ados et les adultes de 19h30 à 22h30 et tous les 15 jours une séance adulte plutôt sénior de 20h à 22h. Mené par 4 voire 5 animatrices **bénévoles**. Ces bénévoles sont des anciennes danseuses de l'association et mamans d'élèves, deux jeunes qui dansent et encadrent. Elles n'ont pas de formation/diplôme en danse. *En danse, il est arrivé de refuser quelques inscriptions, et de les reporter pour l'année d'après.*
- une fois par mois : les **danses gasconnes** à la salle des fêtes de Malabat, mené par Céline Salles, bénévolement (le 2^e vendredi du mois).
- une fois par mois : **séance de patois des villages**. L'association tourne sur les 8 villages de l'association. Discussion, animation, lecture.
- **mémoire des villages** – 4 bénévoles qui réalisent des recherches et éditent des livres autour de la mémoire des villages (témoignages, photos...). Ils se réunissent environ tous les 15 jours.
- Section cuisine qui se réunit tous les 15 jours le samedi après-midi à la salle du presbytère de Villecomtal (élaboration de recettes et partage des plats). Menée par une dame bénévole.
- **Section patchwork** mené par une bénévole.
- **Section musique jazz** mené par un bénévole, pour apprendre à jouer des instruments. Il faut avoir quelques bases en musique et avoir son instrument. Atelier en collectif (3 ou 4).

La plupart des ateliers ont redémarré il y a au printemps 2021 en raison de la COVID (patois, mémoire des villages...).

Le spectacle de danse de fin d'année à souvent lieu en juin à L'Astrada Marciac.

Montant de l'adhésion (permettant d'accéder à toutes les activités) :

- 18 € pour les habitants des villages
- 22 € pour les habitants extérieurs
- 10 € pour les enfants faisant partie des communes du FIVA
- 13 € pour les autres. Idem pour les séniors (plus de 70 ans).
- Et pratique un tarif dégressif s'il y a plusieurs personnes d'une fratrie de pratiquer ensemble.

Ne souhaite pas embaucher de professeur.es de danse ou autre pour les cours et ateliers qui sont donnés : pour des raisons du montant d'adhésion, mais surtout pour garder l'esprit initial, du bénévolat, sans concurrence, accessible à tous.

Pour le moment, car « il faut se dire que ce sera de plus en plus difficile de trouver des bénévoles ».

Nombre d'adhérent.es : 170 personnes environ

Provenance des adhérent.es :

Lieu de répétition : Montégut, Betplan, Malabat, Villecomtal

Les besoins et difficulté de l'association :

- Inquiétude sur le fait de continuer à arriver à mobiliser des bénévoles.

Aides financières :

- L'association a des **subventions des mairies des 8 villages** : la plus élevée est celle de Villecomtal qui soutient l'association à hauteur de 1 300 € environ, les autres communes soutiennent autour de 200 ou 300 €.
- Les communes mettent également à disposition les salles des fêtes.
- Le Conseil départemental octroie une subvention – **mais a priori pas sur le volet culturel**
- Lorsque le FIVA organise le téléthon, la CC verse une participation.

Communication :

- plutôt par mail + brochure papier.
- Danse via FB.

Ecole de danse à proximité : VIC BIGORRE (La Porte) plutôt danse classique.

Avant le COVID, les animatrices en danse faisaient intervenir des danseurs issus de Tarbes → stage sur la journée pendant les vacances de Pâques.

ASSOCIATION BALADE ET CULTURE – BERDOUES

Entretien téléphonique 27 décembre 2022 avec Marie-Claire RIVES

Siège social : Berdoues

Membres du bureau :

Marie-Claire RIVES : Présidente & créatrice de l'association

Simone BLANCAFORT : Trésorière

Karine FORTUNE : Secrétaire

Création de l'association : 2016

Activité de l'association :

- **Sorties culturelles** en bus, sur une journée pour réaliser des visites (pont de Millau par exemple, festival des lanternes, Saint-Cyr Lapopie, château de Coliour...)
- **Journées à thème sur la vie d'autrefois à la campagne** (semer du blé à l'ancienne, dépouiller le maïs, repas à l'ancienne...)
- **Organisation d'activités régulières sportives et artistiques** : gym douce, sophrologie, **danse en ligne, danse folklorique et danse country**, après-midi jeux de sociétés, mise à disposition de livres via la création d'une **bibliothèque** (livres, revues...)

Les activités ont diminué avec le COVID. Une visite d'un village en Espagne est cependant prévue en 2023.

Les cours de danse sont donnés par des animateurs de la Coders 32 (Comité Départemental de la Retraite Sportive) qui le font bénévolement. Ce sont des habitants de Mirande (il s'agit d'un couple).

Montant de l'adhésion : Pas de cotisation (refus de demander des cotisations) – toutes les activités proposées sont gratuites excepté les voyages (frais de bus).

Nombre d'adhérent.es : 60 personnes environ / Dont une 40aine pour les bus et pour les voyages, ils sont entre 50 et 60.

Provenance des adhérent.es : beaucoup proviennent de Berdoues et tous viennent de la CC et de Mirande – à partir de 50 jusqu'à 80 ans !

Lieu d'activité : Salle des fêtes de Berdoues et les jeux de sociétés sont organisés dans une salle municipale mise à disposition par la mairie.

Les besoins et difficultés de l'association :

- Plus de difficultés grâce à la nouvelle mairie qui soutient la mairie et ne leur demande pas de payer les flux !

Aujourd'hui, les difficultés ne sont plus présentes. La nouvelle mairesse aide beaucoup l'association par rapport à l'ancien maire : elle les soutient, dialogue avec eux.

Aides financières :

- Mairie de Berdoues : La salle des fêtes est mise à dispo + prise en charge du chauffage de la salle des fêtes + subvention de la commune (250 €)
- Soutien du Conseil départemental mais sur le volet social (aide pour les voyages).

Communication : Panneau Pocket, flyers + contact direct des adhérents.

L'association avait organisé, avec l'association de l'Abbaye cistercienne de Berdoues, une visite d'un site historique de Berdoues, afin de faire connaître un élément du patrimoine, pour les adhérents.

Se définit comme l'association la plus active du village.

ASSOCIATION QUE BAN HE AVEI

(QU'ALLONS-NOUS FAIRE AUJOURD'HUI) – LABÉJAN

Entretien téléphonique avec Nadine ABEILLE en septembre 2022

Siège social : Labéjan

Membres du bureau

Nadine ABEILLE : Présidente

Valérie MEYER : Secrétaire

Création de l'association : 2019

Au départ, tentative de créer une association car beaucoup de personnes sur la commune se retrouvaient soit seules, soit retraitées et ne savaient pas comment occuper leur temps.

A la création de l'association au printemps 2019, les membres de l'association ont commencé par des organiser des gouters et des repas à thème.

Suite à cela, des personnes ont proposé de faire des animations & des ateliers.

Activité de l'association : **Pratique artistique (aquarelle, chorale) et diverses**

○ **Aquarelle**

Une personne a proposé à Nadine de faire de l'aquarelle. Cet atelier marche très bien : une fois par semaine, tous les mardis après-midi. L'animatrice le fait bénévolement, il s'agit de Nicole Peyrelasse. Les participant.es sont motivés et assidus. Une dizaine de personnes, qui sont des femmes et un monsieur, des personnes qui ont la soixantaine (retraités ou qui sont à la maison). Souhait de ne pas avoir un groupe trop grand afin que tout le monde soit bien intégré.

○ **Chorale**

L'association a fait une première saison en 2021-2022. Ils ne savaient pas si cela allait marcher, ils ne voulaient pas créer trop de contraintes pour les gens et ont proposé une séance tous les 15 jours. Au début, ils étaient 16, ils ont fini mi-effectif. Mais ceux qui ont fini la saison sont extrêmement motivés ! Ils font désormais faire une séance chorale par semaine, et la cheffe de chœur est Babeth Gros. La chorale a lieu le mardi à 18h15. Ils proposent cet horaire pour que ce ne soit pas trop tard, pour éviter de circuler après 20h et la « grande nuit ». La saison dernière, la dernière séance était ouverte au public. Ils ont fait un petit concert de ce qu'ils avaient travaillé toute l'année et ont organisé un apéritif dinatoire. Ainsi, cela a motivé quelques personnes à rejoindre la chorale. Ils devraient être une dizaine !

Pour le yoga comme pour la chorale, ils vont proposer des séances d'essai gratuites.

○ **Yoga (doux, bien être...)**

Des séances appropriées aux participant.es, basés essentielle sur la respiration, la souplesse. Les séances ont lieu depuis le début, mais ont été stoppés avec la crise sanitaire. Ils viennent de trouver une autre professeure. La professeure fait partie d'une association et est rémunérée – Myriam Montis Chaumeton – et vient de Mirande. Il y a une séance par semaine et cela a lieu l'après-midi (jeudi après-midi). 9 inscrit.es à ce moment-là. Pour le yoga, ils ont subi les aléas du COVID. Pour ce début de saison, Nadine témoigne qu'il est compliqué de motiver les gens après ces 2 années en pointillés : les gens ont pris 2 ans de plus et des nouvelles habitudes... Il faut se mobiliser, en parler, encourager à venir essayer etc.

○ **Jeux de carte et de société**

Jeudi après-midi, se rassemblent au local de l'association. Ils sont une dizaine, et font un goûter (convivialité).

○ **Atelier tricot :**

Il rassemble 2 ou 3 personnes et est mené par une bénévole.

Nadine recherche également de faire venir une dame pour donner des cours et conseils pour la couture → pas toutes les semaines, mais pouvoir questionner, la faire venir (une fois par mois ?), présenter les problèmes auxquels ils sont confrontés et qu'elle les aide à résoudre le problème.

L'atelier tricot et couture : elles avaient fabriqué des masques (400) et les avaient distribués à la commune.

Cependant, la couture a été délaissée car les personnes ne s'y retrouvaient pas : souhait de progresser, gagner en technique. Aujourd'hui Nadine aimerait aller dans cette direction : progresser, proposer une aide et « formation » en couture. Cet atelier couture dans l'idéal : une personne à la retraite qui interviendrait pour mener l'atelier, aider un peu, et une autre personne, couturière professionnelle, qui interviendrait pour débloquer des situations. L'idée : s'entraider, apprendre des procédures, apprendre les uns des autres.

○ **Autres activités**

Mercredi après-midi : quand il fait beau, il y a la pétanque ; et lorsqu'il ne fait pas beau, dans la salle des fêtes, pétanque d'intérieur + filet pour du badminton, une table de tennis de table, jeu de fléchette.

Ils vont aussi essayer, pour chaque vacance scolaire, de **faire découvrir aux enfants** les activités proposées & faire découvrir aux parents également ce qu'il se passe et est proposé à Labéjan. Comme des portes ouvertes ou journée découverte.

Montant de l'adhésion : Tous les participant.es des ateliers doivent prendre la carte membre (assurance) = 15 € à l'année. Le Yoga : forfait au trimestre qui sera établi en fonction du nombre de participant.es, et idem pour la chorale. La saison passée, la chorale était à 50 € le trimestre (séances tous les 15 jours).

Les membres de l'association essaient de faire des activités peu onéreuses car tous ne peuvent pas se le permettre.

L'association n'a pas encore suffisamment de trésorerie pour prendre toutes les activités en charge.

L'an passé, ils avaient fait une soirée karaoké qui avait bien marché. Il y avait pas mal de personnes extérieures à la commune.

Nombre d'adhérent.es : 48 adhérent.es

Les enjeux, besoins et difficultés de l'association :

- L'association ne souhaite pas être employeur – paiement par facture des intervenant.es
- Souhait d'éviter que les personnes restent seules chez elles
- Plus de femmes que d'hommes qui participent aux activités
- Difficultés à motiver les gens à venir essayer les activités
- Il y a des bénévoles, et il y a un noyau dur qui s'engage et s'investit dans l'association
- Tentative : organiser un repas avec animation musicale, le samedi 15 octobre – repas + après-midi dansant (les musiciens que Nadine a contacté : Sylvette et Gilbert, chansons d'hier et d'aujourd'hui).
- Souhait d'organiser **une animation musicale** par trimestre !
- ⇒ On constate des projets pour le développement des activités de l'association (chorale plus fréquente, des soirées avec animations musicales).

Aides financières :

- L'association avait rempli l'appel à projet de la CCAAG, cependant, ils n'ont pas encore eu de réponse de la part de la collectivité. En attente.
- Commune de Labéjan : l'an passé (2021), l'association n'a pas fait de demande (car pas d'activité) – 2022 : 300 €

Communication : Ils viennent de créer un compte FB pour l'association : c'est géré par la secrétaire de l'association, Valérie MEYER.

MA RÉCRÉATION DANS LE PRÉ – PONSAMPÈRE

Entretien téléphonique 28 décembre avec Julie PRAT

Siège social : Ponsampère

Membres du bureau :

Julie PRAT : Présidente & créatrice de l'association

Alain PRORIOL : Trésorier

Sandra ROGER : Secrétaire

Création de l'association : 2015

Activité de l'association : **Ateliers de pratique artistique en arts plastiques et ateliers créatifs, en découverte ou perfectionnement.**

Ateliers et stages création artistique : mosaïque, loisirs créatifs, couture...

Depuis 2021, l'association propose plutôt des ateliers ponctuels et sous forme de stage. Julie a créé l'association lorsqu'elle était en congés parental et lorsqu'elle arrivait/s'installait dans le Gers. Ensuite, elle a été à mi-temps et menait un atelier tous les lundis soirs, pour les enfants. Avec son emploi à temps plein, ajouté à cela le COVID et toutes les difficultés liées à la crise sanitaire, Julie n'a pu poursuivre cette activité de façon régulière et hebdomadaire.

Avant la crise sanitaire, les ateliers étaient proposés principalement pour les enfants, et il y avait également des ateliers parents-enfants et intergénérationnel. Au tout début, l'association était itinérante (Idrac, Ponsampère, Berdoues, Sainte-Dode au Manot, Campagn'art à Saint Martin).

Depuis le COVID, l'activité proposée n'est donc plus régulière/hebdomadaire, Julie PRAT propose des stages adultes, sur 2 à 4 journées par an, en mosaïque avec un niveau plutôt avancé. Ces stages sont menés en partenariat avec Campagn'art, par Julie PRAT.

Intervenante : Julie PRAT menait les activités (intervenante principale et bénévole), il était difficile de faire venir des intervenant.es régulièrement.

Montant de l'adhésion : 10 € + paiement du stage

Nombre d'adhérent.es : adhérents pour les stages ponctuels (environ 8 personnes par stage)

Provenance des adhérent.es/participant.es aux stages : adultes venant essentiellement de la Communauté de communes

Lieu d'activité : Dans les locaux de Campagn'art à Saint-Martin (d'autant plus que ce sont souvent des anciens élèves que Julie avait à Campagn'art)

Les besoins et difficultés de l'association :

- Difficulté pour mobiliser et fidéliser des bénévoles qui veulent bien s'investir dans l'association – cela semble encore plus difficile aujourd'hui
- Beaucoup de gestion matérielle, administrative et humaine... difficile à réaliser seule ou avec une petite équipe.

Aides financières :

- Commune de Ponsampère ;
- L'association avait sollicité une aide auprès de la Communauté de communes, qui avait refusé ;
- Une aide ponctuelle, sur une année, de la CAF du Gers, pour investir sur du matériel dans le cadre des activités intergénérationnelles ;
- Fonds propres via la vente d'objet et l'activité régulière de l'association (cela concerne plutôt les années précédentes). A un moment donné, l'association réalisait des marchés de créateurs au Manot → activité importante des années avant COVID.

Communication : page instagram et un site web obsolète

ASSOCIATION GERSWING - SAINT-MICHEL

Entretien téléphonique le ?? avec

Siège social : Saint-Michel

Membres du bureau :

Jean-Marc BOUTEILLER est actuellement président mais ne le sera bientôt plus

Michel MOREAU : actuellement trésorier, membre actif de l'association 06.20.90.18.03

Création de l'association :

Activité de l'association : Groupe musical jazz qui joue dans différentes fêtes de village

Les musiciens sont bénévoles

Montant de l'adhésion :

Nombre d'adhérent.es :

Provenance des adhérent.es :

Lieu d'activité : Saint-Michel, chez l'un des membres de l'association

Les besoins et difficultés de l'association :

Aides financières :

Communication :

GÉNÉRATION MOUVEMENT – LES SANS SOUCIS DE SAINTE-DODE

Entretien téléphonique en septembre 2022 avec l'ancien président et en janvier 2023 avec Alain CABANE, président depuis 1 an.

Siège social :

La fédération est basée à Auch mais le président du secteur est à Sainte-Dode.

Membres du bureau :

Alain CABANDE : Président

Création de l'association : 1975

Activité de l'association :

L'activité culturelle n'est pas l'activité de base de l'association

- Visite de villages (à l'étranger et en France)
- Sorties culturelles : musées, zénith, cabarets...
- Une chorale menée par un professionnel, Roger Megamol, comprenant 20 personnes.

Répertoire varié.

Tous les ans, la chorale se produit au Mouzon, en avril, avec tous les aînés ruraux. La chorale va également chanter dans les EHPAD (Mirande, Miélan, Trie-sur-Baïse, Villecomtal) et chante pour le banquet du Club de Sainte-Dode.

Montant de l'adhésion : 18 €

Nombre d'adhérent.es : 104 adhérents en 2022. Suite au COVID, il y a eu une diminution des effectifs.

Provenance des adhérent.es : la majorité provient d'Astarac-Arros en Gascogne (moins de 10 personnes viennent de l'extérieur de la CC).

Lieu de répétitions de la chorale : salle des fêtes de Sainte-Dode, tous les vendredis après-midi.

Les besoins et enjeux de l'association :

- L'association souhaite attirer des jeunes « vieux ». L'association s'adresse aux personnes à partir de l'âge adulte et la moyenne d'âge est entre 70 et 85 ans.

Aides financières :

- Pas de subventions de la CC
- 8 communes d'Astarac-Arros en Gascogne leur attribuent une subvention (entre 50 et 80 €)
- Mise à disposition de la salle des fêtes par la commune de Sainte-Dode

Communication :

- Mails
- Relai par le Petit Journal

THE ENGLISH THEATER COMPANY – SAINTE-DODE

Entretien téléphonique 27 décembre 2022 avec Maggie CRANE

Siège social : Sainte-Dode

Membres du bureau

Maggie CRANE : Secrétaire, habite à Sembouès / 06.34.96.94.56

Philip FAIERS : Président, habite à Sainte-Dode

Maurice SHORTER : Trésorier, habite à Estamp

Création de l'association : 2016. L'association existe depuis 6 ans et est composée de comédien.nes adultes.

Activité de l'association : **Troupe de théâtre amateur**. L'association ne propose pas de cours de théâtre, mais des répétitions pour la mise en scène et la réalisation des pièces en anglais. Le metteur en scène est systématiquement une personne de la troupe, amatrice, et le metteur ou la metteuse en scène change en fonction de la pièce de théâtre choisie. Il n'y a pas de metteur en scène professionnel.

Montant de l'adhésion : 10 €

Nombre d'adhérent.es/comédien.nes : 40

Il y a actuellement 40 comédiens mais tous ne montent pas sur scène : environ 25 personnes montent sur scène/jouent – les 15 autres participent à la pièce mais en dehors du plateau (régie, montage...). Ils pratiquent et jouent les pièces en anglais.

La troupe a beaucoup grandi, ils étaient une dizaine au début et sont désormais 40.

La troupe monte entre 1 et 2 pièces de théâtre par an, et travaille des comédies bien connues en Angleterre. Ils ont également fait des pièces pour la radio autour d'un déjeuner du dimanche et ont travaillé une pièce plus musicale.

Lieu de répétition : dans une petite salle à Sainte-Dode qui appartient à la mairie (pas la salle des fêtes) – la salle des fêtes est utilisée pour les représentations. Ils ne répètent pas chaque semaine dans l'année, les répétitions sont de 1 à 2 fois par semaine sur les 8 semaines avant les représentations.

Provenance des comédiens : Gers (jusqu'à 30 minutes de Sainte-Dode) et du 31 et du 65. Plusieurs personnes viennent de Sainte-Dode et de Miélan.

Les besoins et difficulté de la troupe :

- La troupe doit utiliser son propre matériel son et d'éclairage, dans lequel elle a dû investir ;
- Nécessite de louer les lieux pour garder le décor et les matériels ;
- Difficulté à trouver les lieux pour monter la pièce.

Pour chaque pièce, ils font environ 3 représentations. Pour la dernière pièce, ils ont joué à Sainte-Dode (le 12 novembre), Maubourguet dans le 65 et dans le 31. Ils ont également déjà joué à Marciac.

Dans le groupe, il y a 2 français qui parlent très bien français ; sinon les comédien.nes sont anglophones.

Pour la plupart, les spectateurs sont des anglophones. Il y a qlq français, mais pour la plupart ce sont des personnes qui parlent anglais ou veulent se plonger dans la culture anglophone.

Communication : via FB, site web, flyers et affiches / Site web : <http://www.englishtheatrecompany32.fr/>

EQUIVOX – SAINT-MARTIN

Entretien téléphonique 28 décembre avec Christine ARNAUD

Siège social : Saint-Martin

Membres du bureau :

Christine ARNAUD : Présidente

Denise HORGUE : Trésorière

Francis DELINIERE : Secrétaire – 06.08.42.03.58

Création de l'association : la chorale a été créée en 2009 et faisait partie de Campagn'art. Quelques années plus tard, la chorale a créé sa propre association.

Activité de l'association : **Chorale** avec un répertoire plutôt classique & des pièces d'Alain-Paul Gaillot (réside à Mascaras)

La chorale répète 1 fois/semaine, durant 2h, tous les lundis soirs.

La chorale travaille depuis 4 ans la pièce de *Stabat Mater* de Francis POULENC, qui va jouer en mai 2023.

La chorale a joué en décembre, à l'église de Mirande, des chants classiques, religieux, de Noël.

Nécessité de jouer dans des églises pour ce grand concert car besoin d'un orgue ! Mais pour les concerts de Noël, la chorale a la possibilité de jouer en tous lieux et a parfois besoin de louer un ou des pianos.

Montant de l'adhésion : 25 € d'adhésion et 150 € pour les répétitions à l'année

La chorale a une **salariée**, qui est **cheffe de chœur** : Cécile FORNEROD, résidant à Mascaras. Elle est soprano et peut être amenée à chanter avec les choristes lors des concerts.

NB : Pas en auto-entreprise, la cheffe de chœur est salariée directement par l'association.

Nombre d'adhérent.es : une vingtaine, et chantent à 4 voix (soprane, alto, ténor, basse) – hommes et femmes, uniquement des adultes

Provenance des adhérent.es : Pavie (1), Auch (2), Saint-Michel (2), Mirande (la plupart), Marciac (2), plus personne de Saint-Martin et des habitant.es de la CCAAG

Lieu d'activité : Salle des fêtes de Saint-Martin

Les besoins et difficultés de l'association :

- Difficultés sociales – de compréhension par rapport à l'URSAFF → conseil d'appeler Danièle Monge à l'Adda du Gers
- Difficultés pour trouver des lieux de représentation (souhait de jouer à la cathédrale d'Auch mais location à 1000 €) car besoin d'orgues

Aides financières :

- Mise à disposition de la salle des fêtes par la commune de Saint-Martin

Communication : Page Facebook @Choeur Equivox Saint-Martin

Christine ARNAUD a créé La Compagnie des Courants d'arts, compagnie d'amateur, qui est hébergée par l'association Ouest Rox – basée à Mirande.

ASSOCIATION JEAN BLONDEL – SAINT-MARTIN

Entretien téléphonique 28 décembre 2022 avec Vincent MIRANDI

Siège social : Saint-Martin

Membres du bureau :

Vincent MIRANDI : Président

Bientôt aura lieu une assemblée générale pour élire les membres du bureau.

Création de l'association : 2018

Activité de l'association : **Harmonie avec concert dans les églises, sur le thème religieux. L'Harmonie peut également réaliser des concerts sur un autre répertoire musical.**

L'harmonie est composée de musicien amateurs. Ils sont environ 18 par concert (les adhérents + des musiciens en « renforts »).

Le chef d'harmonie est Vincent MIRANDI, qui est amateur et bénévole.

Nom de l'harmonie : Harmonie de Sainte-Cécile

L'harmonie réalise environ 6 concerts par an dans les églises (Saint-Martin, Saint-Michel... et en dehors d'Astarac-Arros en Gascogne, ils réalisent des concerts en fonction des opportunités).

Ils préparent le répertoire sur l'ensemble de l'année, pour un concert d'environ 45 minutes.

Cette harmonie amateur souhaitait se démarquer en proposant des chants religieux.

Montant de l'adhésion : 1 € symbolique

Nombre d'adhérent.es : 7 adhérents – moyenne d'âge de 65 ans, des retraités

Provenance des adhérent.es : Marciac, Auch, Saramon, Seissan, Masseube...

Lieu d'activité : dans les locaux de Campagn'art – 1h30 par semaine, le mercredi à 21h

Les besoins et difficultés de l'association :

Pas de difficulté particulière, ils n'achètent pas les partitions et font leurs concerts bénévolement.

Aides financières :

- Soutien de la Mairie de Saint-Martin avec mise à disposition de locaux

Communication : Page Facebook @Association musicale Jean Blondel Harmonie Ste Cécile

L'ART DU RESENTI – SARRAGUZAN

Entretien téléphonique 28 décembre avec Philippe KIRN, président, puis Laurent CZERNIAK, directeur artistique

Siège social : Sarraguzan

Membres du bureau :

Philippe KIRN : Président

Sylvie RUTY : Trésorière

Magot FERKAL : Secrétaire

Création de l'association : 2021

Activité de l'association : **Compagnie professionnelle**

Détention des licences d'entrepreneur du spectacle :

- Licence n°2 PLATES V-D-2021-003856
- Licence n°3 PLATES V-D-2021-003832

Le premier objet de l'association est **d'organiser et de produire des spectacles professionnels, notamment spectacle vivant**.

L'association mène aussi des **activités en art thérapie**.

L'association a aussi pour but de valoriser le travail d'artistes en théâtre, danse, musique, dessin, peinture, littérature, cinéma, photographie, et **d'organiser des manifestations, festival** de théâtre, cinéma ou thérapie.

L'activité de la compagnie professionnelle est quelque peu en suspens. Laurent s'est concentré sur l'art thérapie et son activité de DJ. Laurent réalise actuellement une formation lumière/régie lumière.

La compagnie est en train de finaliser la création de 2 spectacles de théâtre :

- *Le canard laché* (écriture : Laurent Czerniak) – pièce de boulevard pour 5 comédiens
- *1h30 de retard* de Gérald Sibleyras – comédie pour un duo

Des pièces sont au répertoire de la compagnie. Il s'agit principalement de comédies et plusieurs pièces traitent de la thématique du couple.

La compagnie recherche une personne **chargée de diffusion** afin de permettre de développer la diffusion des spectacles dans le Gers mais surtout en dehors.

Laurent Czerniak travaille l'écriture, le jeu de comédien, la mise en scène, le travail sur l'art thérapie, le coaching en entreprise, le DJ... Cela fait beaucoup d'activités qu'il ne peut toute poursuivre/mener en même temps. Il a donc décidé de s'orienter vers des activités qui fonctionnent davantage.

L'association avait organisé avec la municipalité un festival de théâtre à Pomsampère en 2021. Cependant, seulement 2 personnes de Pomsampère ont participé à l'organisation de ce festival, ce qui a demandé un travail colossal pour elles mais sans beaucoup de soutien bénévole/de la part des habitants.

Montant de l'adhésion : 10 €

Nombre d'adhérent.es : une dizaine

Provenance des adhérent.es : un peu partout en France

Lieu de répétitions : Salle des fêtes de Sarraguzan

Les besoins et difficultés de l'association :

- Pas une « terre de théâtre », il est donc difficile de développer l'activité de la compagnie ;
- Peu d'appui local et politique ;
- La compagnie recherche également des comédien.nes, et celles et ceux avec lesquelles le directeur artistique travaille sont assez éloignés (Paris, Bordeaux, Toulouse) et difficulté de trouver des comédiens dans le secteur dits « au niveau »
- ⇒ Problème donc essentiellement de ressources : des lieux pouvant accueillir des pièces de théâtre & des comédien.nes (manque de professionnalisme)

Aides financières :

- Pas de soutien des communes pour le moment
- Un soutien du Crédit Mutuel pour produire des spectacles dans le Gers et notamment organiser un festival → recherche commune ou lieu pour organiser un festival

Communication : Pas de site web, pas de page Facebook ni Instagram de la compagnie

LES AMIS DE SAINTE-DODE

Entretien avec Paule TUJAGUE le 21 juin 2022, au domicile de Paule

Siège social : Sainte-Dode

Membres du bureau

Paule TUJAGUE : présidente

Paule est présidente de l'association et bénévole au sein de la bibliothèque. Fort capital culturel de Paule qui a fréquenté le festival d'Avignon pendant des années. Elle a aussi été 1^{ère} adjointe du Conseil municipal de Sainte-Dode.

Création de l'association : 2010

L'association existe depuis mars-avril 2010 et a été créée dans le but d'accroître le lien entre les habitant.es de Sainte-Dode et les habitant.es des villages avoisinants.

A sa création, l'association proposait des ateliers théâtre pour les enfants, mais cela a vite été abandonné. Idem pour les ateliers de cuisine. La raison = manque de bénévoles.

Contexte de territoire :

Commune de Sainte-Dode = environ 230 habitant.es

Il existe 4 associations à Sainte-Dode, dont une seule « culturelle » :

- Foyer rural
- Les aînés ruraux
- Société de Chasse
- Les Amis de Sainte-Dode

« Ça devient difficile d'intéresser les gens » Maire de Sainte-Dode

Le comité des fêtes de Sainte-Dode ne mène pas d'événements culturels, ils organisent des événements festifs. Seule l'association Les Amis de Sainte-Dode semble organiser des événements culturels sur le territoire de la municipalité. « Il y a du patrimoine qui doit être mis en valeur » - Paule

A Sainte-Dode, l'Église et le temple appartiennent à la commune. Au sein de l'église, des travaux de restauration sont en cours (<http://www.sainte-dode.fr/fr/information/58554/restauration-eglise>) et des peintures ont été trouvées. La commune bénéficie de subventions pour continuer à trouver des peintures murales (Fondation du Patrimoine ?). Il y a également des subventions qui ont été obtenues pour réaliser les travaux pour le temple → souhait de pouvoir organiser une exposition dans le temple.

Infos Église de Saitne-Dode : <http://www.sainte-dode.fr/fr/information/58550/l-eglise-sainte-dode> ; <https://lejournaldugers.fr/article/27172-sainte-dode-renovation-des-peintures-murales-de-leglise>

Infos Temple de Sainte-Dode : <http://www.sainte-dode.fr/fr/information/58552/le-temple>

Association (gersoise) valorisant/réalisant des visites commentées de l'Église, notamment pour les journées du patrimoine : La Routes des peintures murales et sculptures en Astarac et Magnoac (association de protection et promotion du patrimoine religieux riche en peintures murales et sculptures sur le territoire du Gers).

Activité de l'association : **Programmation de spectacles, cinés plein air et autres événements culturels**

Programmation de l'association au printemps-été 2022 :

- Mars ou avril 2022 : séance cinéma « Des années de silence »
- Mercredi 22 juin 2022 : *Tournez Village* – Cie Guillaume Lopez à la salle des fêtes de Sainte-Dode – 20h (dernier spectacle de la saison)

Pour la rentrée 2022 :

- Samedi 27 août : Repas suivi du Ciné plein air avec le film « Délicieux » (6 € la séance) – donc en partenariat avec Ciné 32
- Dimanche 4 septembre – 16h à l’Eglise de Sainte-Dode : *Vaya con dios* (voix d’hommes)
- Dernier week-end de spectacle : fête du village en lien avec l’association et le comité des fêtes (qu’elle nomme « le jeunes ») et qui se déroule souvent avec un concert le vendredi soir programmé par Les Amis de Sainte-Dode + ballade le samedi matin et l’appéro offert par le Conseil municipal le dimanche.
- Trio de femme

En général, un événement par mois, voire 2. Cependant, l’activité de l’association avait très fortement diminué depuis le COVID et reprend réellement depuis le printemps 2022.

Pas de saison estivale, il s’agit de proposer des spectacles pour les gens du village = saison culturelle à l’année. Au début, l’association programmat 1 à 2 spectacles par mois : cinés plein air, concerts, vide grenier, Noël des enfants, spectacle de théâtre (mais des contraintes techniques), le tout souvent suivi d’un pot.

Les lieux de la programmation à Sainte-Dode :

- Eglise
- Salle des fêtes – inconvénient : la scène manque de hauteur sous plafond
- Petit foyer

Les besoins et difficulté de l’association :

- renouvellement des bénévoles
- aucun bénévole ne s’occupe du site web de l’association (auparavant, c’était la fille de Paule qui s’en occupait).

Aides financières :

- Association soutenue par la Mairie de Sainte-Dode (en principe, la mairie donne la même somme à toutes les associations) = 400 € / an
+ soutien via la possibilité de réaliser des impressions ou photocopies à la mairie
- Pas de subvention de la part du Département du Gers ni par la CCAAG
- L’association a reçu des fonds via le Budget participatif du Département du Gers (5 000 € pour aménagement, des tables et des bancs)
- Région Occitanie via l’aide à la diffusion de proximité (exemple pour Guillaume Lopez)
- Adhésion : 10 € la carte d’adhérent.es, 5 € l’entrée spectacle et 5 € l’assiette.

Coopération de l’association avec d’autres associations : l’association de Duffort (pour l’avant-scène) et l’atelier de théâtre de Saint-Michel. [On peut ajouter Ciné 32 pour les séances de cinéma plein air¹.](#)

Paule m’informe que des spectacles vont sûrement être programmés à Sainte-Dode, mais pas par l’association Les Amis de Sainte-Dode : en lien avec l’association/compagnie l’Art du ressenti de Laurent Czerniak.

Communication :

¹ <https://www.cine32.com/plein-air/> :

Organisez une projection à la belle étoile !

Chaque année, Ciné32 sort sa toile et son projecteur itinérants pour des séances de cinéma en plein air dans le département. Que vous soyez une commune, un comité des fêtes, une association, un festival... proposez une projection de cinéma sous le ciel d’été à vos habitants. Un champ, une place de village, une halle : profitez de vos beaux paysages pour animer votre commune à la tombée de la nuit.

Pour toute demande d’informations, devis ou réservations, [contactez-nous](#) !

La communication via les journalistes (notamment le Petit Journal mais aussi Le Journal du Gers– [on peut trouver plusieurs articles web](#)) et communication papier avec des impressions réalisées à la mairie.

Quelques articles dans la presse sur l'association :

<https://www.ladepeche.fr/article/2015/06/02/2116181-les-amis-de-sainte-dode-association-en-pleine-forme.html>

<https://www.lepetitjournal.net/32-gers/2022/08/25/vaya-con-dios-en-concert-3/#gsc.tab=0>

<https://www.lepetitjournal.net/32-gers/2022/08/22/sainte-dode-fait-son-cinema/#gsc.tab=0>

<https://lejournaldugers.fr/article/56377-des-annees-de-silence>

Conclusions-impressions :

- Une association dynamique et proposant une programmation artistique, de qualité tout ou du moins avec des artistes professionnels (cf Guillaume Lopez, Vox Biggeri), ainsi que des séances de cinéma, qui pallie donc a un manque sur le territoire (pas de cinéma sur le territoire de la CC, pas de saison culturelle spectacle vivant non plus). Cette activité et association repose sur l'investissement, le réseau et le capital culturel de la présidente de l'association.
- Investi les lieux patrimoniaux du village (Eglise)
- En phase avec la réalité du territoire sur la question des tarifs proposés (tarif à 5 ou 6 € pour les spectacles ou séances cinéma, 5 € pour l'assiette).
- Il est regrettable que l'association ne dispose pas de site internet ou page FB, ou qu'il n'y ait pas de relai sur site web de la commune ni de la CC.
- Problématique réelle quant au manque de bénévoles et à la question de renouvellement.

CELEM (CENTRE D'ÉTUDES LOUISE MICHEL) – SAINT-MARTIN

Entretien téléphonique 4 janvier 2022 avec Robert Pujos, président

Siège social : Saint-Michel

Membres du bureau :
Robert PUJOS : Président

Création de l'association : 2017

Activité de l'association : **Rassembler et diffuser des éléments d'informations sur des enjeux/sujets de société** (sans étiquette politique) **tout en organisant des événements culturels.**

- Organisation d'une journée en juin « Journée liber'terre » : vide-grenier le matin, conférence l'après-midi, projection d'un film, et programmation d'un concert en soirée,
- 19 novembre : repas + concert,
- L'association souhaite organiser un 3^e événement, à savoir une soirée projection documentaire et conférence.

Les concerts sont fait par des professionnel.les et amateurs.

Montant de l'adhésion : 30 €

Nombre d'adhérent.es : 15aine de membre

Provenance des adhérent.es : Saint-Michel (1/3) et autres villages (Auch, Mirande, autres...)

Lieu d'activité : Jusqu'à présent, la journée Liber'terre se déroulait chez Robert Pujos, mais désormais, ils vont aller à la salle des fêtes. Les autres événements auront lieu à la salle des fêtes.

Les besoins et difficultés de l'association :

- Besoin d'investir dans de l'équipement : vidéo-projecteur pour pouvoir projeter les documentaires, ainsi que d'un ordinateur,
- Pas simple de mettre la culture au cœur des villages : ainsi organisation d'événements culturels + repas.

Aides financières :

- Subvention de la mairie de Saint-Michel de 70 €
- Mise à disposition par la mairie de la salle des fêtes/foyer rural
- Quelques recettes via les repas et la buvette

Communication :

- Sur les manifestations uniquement : flyers (imprimés par l'association)
- Parution sur le site de Ciné 32 et sur le journal de Ciné 32
- Parution des informations sur la Dépêche
- Pas de page FB, ni de site internet

J'ANIME VILLECOMTAL (JAVA) – VILLECOMTAL-SUR-ARROS

Entretien téléphonique le 5 mai 2022 avec Thierry Valle, Président de l'association JAVA.

Siège social : Villecomtal-sur-Arros

Membres du bureau :

Thierry Valle : Président

Création de l'association : 2018

Activité de l'association :

Association loi 1901, assez récente car créée il y a 4 ans. L'association a été créée par un groupe d'amis qui avait fait le constat qu'il n'y avait pas d'activités pour les plus de 30 ans. Souhait de créer des animations qui leur ressemblent et qui fasse envie aux autres, de rendre la culture accessible aux habitants.

Organisation de différents événements culturels : un événement rock (Rock in Villecomtal), spectacle de théâtre, repas avec animation musicale.

- **Rock in Villecomtal**

Avait instauré un festival de rock, spécialisé dans les tributs (copie conforme des groupes de rock des années 80) >> concert avec des professionnels qui sont rémunérés. Pour repérer les équipes de rock, ils passent par un impresario qui leur propose des groupes (ProdKast production). Événement avec entrée d'une dizaine d'€, gratuit pour les mineurs.

Un événement rock a eu lieu en juillet 2021, et ils souhaitent en organiser un nouveau en juillet 2022. Il s'agit d'un événement car cela s'organise sur un jour seulement, avec un ou deux groupes.

Souhait d'organiser un événement rock début juillet 2022 >> or, moins de soutien qu'avec l'ancienne municipalité (soutien logistique, financier et moral). Thierry a rendez-vous avec la municipalité, pour voir dans quelle mesure la mairie peut les soutenir. L'association attend retour de la mairie : soutien sur la mise en place de la sécurité, mettre des barrières, mobiliser du personnel technique, monter et démonter la scène... Il s'agit surtout d'un appui technique et logistique, en termes de personnel également.

L'événement est couvert financièrement grâce à la billetterie et la buvette, grâce à quelques soutiens des commerçants et avec une partie de soutiens financiers municipaux.

- **Théâtre/comédie**

En 2019 et 2020, l'association a déjà fait venir deux groupes/cies de théâtre pour des pièces comiques (Le duo des nons). Les spectacles ont été programmés à la salle des fêtes.

- L'association organise également des **repas avec des musiciens**, qui animent le repas ou qui font un concert après le repas.

En général, l'association organise environ 4 événements par an.

Ils essaient de coopérer avec d'autres associations, ils essaient de se tenir informés et de se respecter. L'association coopère davantage avec l'association des commerçants, qui l'aide financièrement (sponsor).

Les besoins de l'association :

- Soutien logistique, soutien en terme de personnel technique et municipal
- Soutien financier
- La mairie a un site web et il est important qu'elle relaie à chaque fois les informations/événements de l'association (ce qui est le cas jusqu'à présent).

Aides financières :

- Commune de Villecomtal : 1 000 €),
- CCAAG : 300 €.

Communication :

Page Facebook : @java villecomtal

CENTRE CULTUREL ET ARTISTIQUE NGI – LAGUIAN MAZOUS

Entretien téléphonique avec Etienne DARCOURT LÉZAT, Président, le mardi 10 janvier 2022

Siège social : 32170 LAGUIAN MAZOUS

Membres du bureau de l'association à but lucratif :

Etienne DARCOURT : Président

Pour le moment, Etienne DARCOURT gère l'ensemble de l'activité tout seul.

Etienne DARCOURT a une formation école de commerce et a réalisé des formations théâtre (studio Muller, Cours Galabru et école à Londres) et a toujours été passionné par le processus créatif de l'acteur. Il a donc monté une formation pour permettre aux personnes qui ont la passion de cette pratique de s'exprimer, d'avoir une approche qui permet de dépasser les blocages liés à la pratique théâtrale/jeu de comédien. Il dit avoir une approche permettant de structurer les savoirs nécessaires au métier.

Etienne DARCOURT est originaire des Hautes-Pyrénées. Après quelques années à Paris et en banlieue parisienne, ils ont souhaité s'installer dans la région Occitanie et ont acheté à Laguian Mazous pour développer ce Centre culturel et artistique.

Ce Centre culturel et artistique regroupe l'intégralité du projet, qui est pour le moment un projet culturel et artistique familial qu'Etienne DARCOURT mène avec son frère.

Le Centre culturel et artistique héberge :

- Une auto-entreprise pour la formation théâtrale et le soutien scolaire,
- Une auto-entreprise pour le gîte et résidence d'artistes,
- Une association pour la partie organisation d'événements culturels (produire et réaliser des films, produire et réaliser des pièces de théâtre, organiser des expositions). L'association existe depuis 2016 et des projets ont été réalisés ailleurs, avec notamment la réalisation d'un long métrage.

Création & activités du Centre culturel et artistique NGI :

Les activités du Centre culturel et artistiques se découpent en 4 axes :

- **« Studio NGI » - formation théâtre / stage intensif aux métiers d'acteur et de comédien**

Ce volet formation est porté par l'auto-entreprise d'Etienne DARCOURT.

Cette formation est un stage intensif de 2 jours permettant de former au métier d'acteur et de comédien & qui permet d'identifier les « potentiels talents ».

Les formations sont opérationnelles (théâtre...)

Site web : <https://www.studio-ngi.com/>

- **« Formation NGI » - Aide aux devoirs et soutien scolaire**

Etienne DARCOURT a été enseignant pendant de nombreuses années.

Ce volet formation est également porté par l'auto-entreprise d'Etienne DARCOURT.

Site web : <https://www.ngi-formations.com/>

- **« Association NGI Production » - Production et distribution de projets de théâtre et de cinéma**

Cette activité de production et création de pièces de théâtre et de films de cinéma est portée par l'association NGI Production.

L'association est implantée depuis 3 mois dans le Gers mais a été créée en 2016 dans les Yvelines. Etienne DARCOURT n'a pas demandé la licence d'entrepreneur du spectacle à ce stade. Ils restent donc dans une démarche amateur dans le sens où ils n'ont pas, pour le moment, les moyens de rémunérer les personnes qui travaillent sur les pièces de théâtre. Il en est de même pour les projets cinématographiques.

Concernant les pièces de théâtre, pour le moment, la mise en scène réalisée par Etienne Darcourt. Il travaille sur un répertoire classique. Il est moins familier avec le théâtre contemporain et a envie de toucher et de faire vivre des grands textes, sans être dans une démarche passéiste.

L'association est ouverte à l'accueil voire au portage de projets d'autres artistes. La prochaine pièce mettra en scène un conte.

Repérage des compétences locales dans le cadre de la production de films → souhait et envie de travailler avec les ressources locales (costumières, bureau de tournage, comédiens, troupes de théâtre, musiciens...).

Objectif : une pièce de théâtre et un film par an.

Site web : <https://www.ngi-productions.fr/>

- **Résidence d'artistes et gîte « Au chemin de Mazous »**

Le centre culturel comporte donc un lieu d'hébergement.

Le gérant du gîte est Bertrand DARCOURT LEZAT (école hôtelière et expérience événementielle → gestion du gîte et de la résidence d'artistique). Cette auto-entreprise a été créée en août 2022/il y a quelques mois.

Il y a une grange qu'ils souhaiteraient aménager pour réaliser la résidence d'artiste, pour réaliser les répétitions et les tournages. Ils ont besoin de faire des travaux (projet qui est écrit, comment articuler l'espace... et qui reste à préciser).

Site web : <https://www.gites-de-france.com/fr/occitanie/gers/au-chemin-de-mazous-32g502053>

Ressources humaines :

Etienne DARCOURT n'est pas intermittent, il est auto-entrepreneur.

Bertrand DARCOURT est lui aussi auto-entrepreneur.

Les enjeux du Centre culturel :

- L'idée du projet est de développer un autre rapport à la culture, impliquant ceux qui font et ceux qui regardent.
- Rapport aux « grands textes ».
- Développer la résidence d'artistes comme un lieu d'échange, de formations qui pourraient évoluer vers des formations autres que théâtre... Souhait d'avoir un lieu d'émulation, de partage & de quiétude...
- Potentiel de la CC : salles des fêtes dans chaque village ! Pour Etienne, il s'agit d'un potentiel extraordinaire et il a donc le souhait de pouvoir faire tourner des spectacles dans les villages.

Les besoins quant au Centre culturel :

- Construction d'un travail sur tous les fronts : développer un réseau de personnes qui ont envie de faire, d'apprendre et qui sont dans un état d'esprit constructif...
- Rencontrer les acteurs locaux (costumier, acteurs, musiciens...)
- Rencontrer les collectives locales
- Rencontrer l'école de cinéma de Toulouse
- Sur l'aspect financier : centre comme outil de production et de post production pour réduire les coûts à chaque fois... Dynamique de mutualisation.

Aides financières :

Pour le moment, démarche d'autofinancement.

Démarche de contacts auprès des institutions publiques : communauté de communes AAG, DRAC Occitanie...

Communication :

Site web : cf ci-dessus

ACTA (ASSOCIATION CULTURE ET TRADITIONS EN ASTARAC)

- SAINT-MÉDARD

Entretien avec Denise ARTAGNAN et Louis le 26 avril 2022

Siège social : Saint-Médard

Membres du bureau :

Denise ARTAGNAN : Présidente

Activité de l'association : **Animation culturelle des communes**

Association intercommunale et itinérante en AAG (reçu par les municipalités, à savoir les 37 communes). L'association fait d'ailleurs part à toutes les communes de leur activité.

L'un des objectifs d'ACTA est d'**animer les communes**. Les marches permettent de rattacher et investir des communes. Souhait de développer la curiosité et conserver la mémoire des villages et soucis de transmission. ACTA organise une **soirée Téléthon**, qui mobilise 11 communes et qu'elles fédèrent.

4 axes d'activités :

- **Les marches dominicales**
- **Patrimoine**

Pour chaque village, les membres de l'association ont réalisé l'histoire de l'école.

L'histoire des moulins

Ont commencé par le recensement et l'analyse des moulins sur le territoire intercommunal. Les bénévoles sont allés voir tous les propriétaires des moulins, tous ont acceptés de témoigner et d'ouvrir leurs portes. Berdoues a un moulin communal. Le maire avait donné son accord pour faire « revivre » le moulin.

Pour chaque moulin recensé, ils ont fait un dossier technique (origine du bâtiment, caractéristiques techniques...). Le moulin est désormais ouvert pour les journées du patrimoine.

L'association a fait une exposition sur tous les moulins du territoire qui ont été analysés >> exposition au moulin de Berdoues. Ces panneaux font l'objet d'un livre qui peut être vendu.

L'histoire des communes :

Berdoues, Clermont, ils commencent Saint-Elix.

Il y a des panneaux d'exposition. Les communes achètent les panneaux de leurs communes

Le bâti, les histoires insolites... à partir de document. Peuvent remonter jusqu'à l'occupation romaine.

Des visites sont aussi proposées aux écoles (150 à 200 enfants par an) : visite du moulin, de la forêt de Berdoues...

- **Histoire / Mémoire locale avec la journée du 10 novembre et action toute l'année**

Mémoire locale. La grande histoire et trouver les rebondissements sur le territoire.

En 2020, l'association a fait l'histoire des pandémies mais cette fois ci au format papier !

Pendant le confinement, ils ont essayé de ne pas lâcher les gens : journal de confinement avec des témoignages de personnes (mail ou sms).

Cf journal ACTA n°28

- **Animations locales : lecture à haute voix pour la journée du 8 mars, et programmation de spectacles**

Spectacle de théâtre et concert. Il faut que le thème convienne à l'association mais ont diminué depuis la crise sanitaire.

Dans le bulletin de l'association, il y a un **encouragement à découvrir certains ouvrages littéraires** → faire un parallèle avec les points lecture ?

Souhait de s'équiper de matériel audio pour une autonomie des visites de groupe.

Chaque année, l'association organise également un voyage à partir d'un thème de l'association (histoire, découverte) → exemple de la visite du musée de la retirada à Rivesalt.

L'association travaille avec les associations locales (Campagn'art qui les sollicite pour organiser des marches, la Ligue contre le cancer...), les associations communales, et les écoles. L'association va sûrement être associée au projet de la CCAAG sur le festival théâtre en projet (avec l'association L'art du ressenti).

⇒ **Une association fédératrice sur la communauté de communes !**

⇒ L'association est en train de réaliser une **convention de partenariat avec la CCAAG** pour l'aspect ressources du territoire/fonds documentaire et le transmettre auprès des jeunes dans le cadre scolaire ou périscolaire.

Montant de l'adhésion : Adhésion de 12 €/personne ou 20 €/couple.

Pour les marches, il n'y a pas de frais (l'association ne fait pas payer), les communes assurent les pauses pour les moments forts (café et grignotage).

Nombre d'adhérent.es : **120 adhérent.es** par an en moyenne ; bien que le COVID ait fait baisser, un petit peu, les nombres d'adhérent.es.

Provenance des adhérent.es : Les adhérent.es viennent de **33 communes différentes** (21 de AAG, les autres hors AAG). Les adhérent.es sont notamment intéressés par les marches dominicales.

Les besoins et difficulté de l'association :

Avec Sylvie Lahille, Denise est parmi les plus anciennes de l'association.

- **Problème de renouvellement des bénévoles.** Les personnes s'engagent ponctuellement mais pas sur des responsabilités régulières. Cependant, des nouveaux membres ont rejoint le CA si on les encourage.

Les enjeux :

- Répondre aux demandes d'AAG mais sauvegarder l'autonomie de l'association et le choix des projets.
- Privilégier les animations avec des intervenants qui transmettent leur savoir-faire et leur compétence.
- Le souci à terme c'est la relève des organisateurs vieillissants ... Les adhérents aiment surtout être utilisateurs mais sans s'investir dans les responsabilités et la gestion ! Le bénévolat reste une faveur ponctuelle plutôt matérielle (nettoyage du moulin, repérage des sentiers....)

Aides financières :

- Communauté de communes Astarac-Arros en Gascogne : subvention à hauteur de 450-500 € - En 2021 : 1 000 € et un ordinateur. Depuis 2022, la CCAAG subventionne au projet (et non plus au fonctionnement). L'association a sollicité 1 000 € et a eu 800 € (afin d'investir dans le matériel audio).

Communication :

L'association a un site web et met en ligne le calendrier des marches !

ASSOCIATION DE L'ABBAYE CISTERCIENNE DE BERDOUES EN ASTARAC – BERDOUES

Entretien téléphonique 27 décembre avec Jean-François DOZ

Membres du bureau

Jean-François DOZ : Président – également adjoint au maire de Berdoues

Claudine BOUÉ : Secrétaire

Christophe LASSALLE : Trésorier

Création de l'association : 1997

Activité de l'association : **Faire connaître l'Abbaye de Berdoues, notamment lors des journées du patrimoine.** Au-delà de la promotion de l'abbaye de Berdoues, l'association cherche à valoriser les sites remarquables de Berdoues et à proposer des animations culturelles pour le village. Depuis la crise sanitaire, les activités ont largement diminué mais les membres de l'association, et notamment le président, cherchent à organiser des manifestations culturelles pour le village, au sein de la salle des fêtes : organisation de salons et de spectacles.

Partenariat : Afin de valoriser le patrimoine de Berdoues, l'association travaille avec ACTA pour faire visiter le moulin de Berdoues ou encore le site de champ. L'association de l'Abbaye travaille également avec l'association Balade et culture.

L'association a également déjà travaillé avec l'association Balade et culture pour réaliser une visite pour les adhérents de l'association.

Les difficultés de l'association :

L'abbaye Notre-Dame de Berdoues n'est aujourd'hui pas un monument ouvert largement au public : il reste un lieu privé, où réside sa propriétaire actuelle. L'association œuvre à faire connaître ce lieu au plus grand nombre lors de visites privées ou de conférences. Cependant, actuellement les visites ne sont possibles que lors des journées du patrimoine. Des visites sont également possibles sur demande mais nécessitent l'autorisation de la propriétaire.

Les grandes idées ne sont donc pas possibles dans leur réalisation : le Président souhaitait organiser des expositions en lien avec l'Abbaye de Flaran, organiser des visites... Les choses peuvent se débloquent, Jean-François DOZ souhaite être optimiste.

Information relative au patrimoine de Berdoues :

Forêt de Berdoues : lieu où ont travaillé des Harkis (couper des arbres, faire des plantations...). Il y a donc un mémorial pour ces familles et une commémoration a eu lieu tous les ans, fin septembre. En 2022, un temps a eu lieu en septembre en lien avec l'ONAC, avec la présentation d'un spectacle de danse (commande faite à Sonia Baro) en mémoire des Harkis.

MJC DE MALABAT

Entretien téléphonique le 18 octobre 2022 avec Sylvie VRIGNAUD

Membres du bureau :

La présidente est madame Sylvie VRIGNAUD (06.17.77.88.43 - amenge@wanadoo.fr)

Activité de l'association : La mission de la MJC est principalement l'**organisation d'événements festifs (non culturels) – missions d'un comité des fêtes** : Fête locale fin juin, organisation de repas pour le 8 mai et le 11 novembre, et organisation du Nouvel an, un an sur 2 (en alternance avec Villecomtal-sur-Arros).

Il y a eu de la danse mais il y a très longtemps.

La MJC avait fait venir une troupe de théâtre, lors de la fête locale, mais il y avait peu de monde... Ils n'ont pas souhaité réitérer.

La présidente arrêtera son activité de présidente au sein de la MJC, **la composition du bureau va donc changer et les nouveaux membres auront sûrement des vellétés plus culturelles** (notamment autour du théâtre). En effet, actuellement, des jeunes souhaitent repartir sur l'organisation de spectacles (groupes de musiques) & une jeune faisant partie du bureau est intéressée pour organiser des spectacles de théâtre.

Les besoins et difficultés de l'association :

Une véritable problématique empêche la MJC : ils n'ont plus de salle des fêtes (car il y a eu une tempête), et ne peuvent donc plus faire d'activités/fêtes d'ici l'année prochaine. La salle des fêtes était neuve, mis à part le toit... et actuellement, le toit doit être changé à cause de la tempête et de l'amiante.

Communication : souhait de créer une adresse mail pour la MJC de Malabat, car actuellement, l'adresse mail contact est l'adresse personnelle de la présidente.

AU FIL DE L'HISTOIRE – VILLECOMTAL-SUR-ARROS

Entretien téléphonique le 28 décembre 2022 avec Marc CAZAMEA

Membres du bureau :

Marc CAZAMEA: Président & créateur de l'association

Création de l'association : 2015 (pendant le centenaire)

Activité de l'association : **sur le thème de la grande guerre et de la deuxième guerre mondiale.**

Ils ont fait plusieurs expositions autour de ces thématiques là, dans les mairies (Villecomtal-sur-Arros, Miélan, Plaisance...), avec de nombreux matériels détenus par les membres de l'association.

Il y avait 5 membres actifs et passionnés.

L'association en sommeil depuis le COVID.

Les membres de l'association vivaient à Villecomtal, mais le président vit depuis peu et actuellement à Maubourguet dans les Hautes-Pyrénées. Pour des raisons de priorités personnelles et notamment en raison du décès de la secrétaire de l'association, qui était la femme du président, et qui était l'une des membres les plus actives de l'association, l'association est en sommeil. Malgré la passion du président pour le devoir de mémoire autour des guerres, l'association n'est plus active, des priorités personnelles sont à gérer. Le président attend de voir comment va se passer l'année 2023 et si cela ne fonctionne pas, ou s'il ne trouve pas de personnes pour le soutenir et l'accompagner dans cette association, il devra dissoudre l'association. Marc CAZAMEA souhaite faire des expositions mais ne peut les réaliser tout le seul.

Montant des adhésions : 10 € et avaient 5 membres.

Siège social : Villecomtal-sur-Arros, **mais va déménager le siège social sur Maubourguet dans le 65**

Les besoins et difficultés de l'association :

- Besoin de trouver des personnes bénévoles et passionnées – ce qui est très difficile de trouver des membres de l'association qui restent de manière pérenne !
- Le président mettait beaucoup de sa poche

Aides financières :

- Avait eu une aide de la commune de Villecomtal-sur-Arros (100 € environ)
- Ils avaient sollicité l'ONAC mais n'avaient pas eu d'aides financières

Communication :

- L'association faisait imprimer des flyers avec les moyens personnels des membres de l'association.

ANNEXES 3 – CTG AAG 23-27

AXE V : Consolider le lien social et le développement de la vie associative
C. Promouvoir l'accès à la culture
Action 36 : Réflexion sur un projet culturel à l'échelle intercommunale

Eléments de contexte :

AAG dispose sur son territoire de quelques acteurs socioculturels, dans le domaine du spectacle vivant, de la lecture publique, de la musique ou de l'animation mais ceux-ci ont peu de liens ou de projets communs. Les propositions et animations culturelles sont une vraie richesse pour le territoire et contribuent à son attractivité. Elles favorisent le lien social et la rencontre mais aussi l'accès à la culture et la connaissance. Ces acteurs culturels seraient prêts à collaborer davantage avec des acteurs du secteur enfance-jeunesse dont les ALSH – qui ont besoin d'accroître leurs activités culturelles. Pour la Communauté de communes qui soutient la plupart de ces acteurs, il serait utile de bénéficier d'une vision d'ensemble et des perspectives à plus long terme, au travers d'un « projet culturel de territoire ».

Résultats attendus :

- Créer de l'interconnaissance entre les acteurs culturels
- Réaliser un projet commun
- Mutualiser les ressources pour élargir l'offre

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Réunir tous les acteurs culturels et socioculturels du territoire afin d'échanger sur :
Les actions mises en place
Les manques en fonction des publics et sur le territoire
Les ressources de chacun : livres, jeux, musique, spectacles...
Les publics touchés
Le développement de l'accès à la culture notamment des plus jeunes
Les moyens techniques et financiers de chaque structure
- Organisation de visites sur des territoires ayant mis en place une politique culturelle
- Réfléchir sur les bases d'un projet culturel commun en s'appuyant sur les compétences, les offres proposées et les besoins des publics

Les référents-pilotes de l'action :

Une élue : Mme Sylvie Lahille
Les CCT

Les partenaires techniques et institutionnels associés :

Les associations culturelles du territoire, la médiathèque, Ecole de musique, les élus, ADDA 32

La place des habitants :

Implication des bénévoles des associations
Participation d'habitants à l'élaboration du projet culturel
La diffusion d'une image culturelle et dynamique du territoire
Plus de mixité sociale entre les habitants

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- Organisation de rencontres
- Reperage des compétences et des besoins de chacun
- Visite d'expériences

Indicateurs de résultat :

- Mieux connaître les besoins du territoire en matière socioculturelle
- La définition des contours d'un projet culturel et l'implication de chacun des acteurs

Indicateurs d'impact :

- La diffusion d'une image culturelle et dynamique du territoire
- Plus de mixité sociale entre les habitants

Échéance : 2026

Convention Territoriale Globale de la Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne – Plan d'actions



**AXE V : Consolider le lien social et le développement de la vie associative
C. Promouvoir l'accès à la culture**

Action 37 : Réfléchir à la question des équipements culturels et sportifs sur le territoire

Éléments de contexte :

Il existe un tissu associatif important sur le territoire. La crise sanitaire a entraîné des conséquences sur les publics, le bénévolat et les manifestations ou activités proposés. Les associations expriment un besoin de salles en adéquation avec l'exercice de leurs activités. Par ailleurs les clubs sportifs ont exprimé des difficultés pour pratiquer. Une réflexion sur la mutualisation de missions pourrait permettre de proposer des postes ou des compléments d'heures à des salariés.

Résultats attendus :

- Une consolidation des associations
- Une mutualisation de moyens et des compétences entre les associations et collectivités (employeuses)
- d'animateurs et salariés à temps partiel)
- Une mutualisation de missions en adéquation avec les besoins des associations et des collectivités permettant de fidéliser des salariés
- Une mutualisation des espaces et des salles pour développer l'offre associative.

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Répertoire des mises à disposition de salles communales et intercommunales
- Réflexion sur les possibilités de mutualisation des espaces en fonction des activités.
- Organiser un temps de travail avec les associations et collectivités ayant des difficultés à recruter (quel volume horaire et compétences recherchées ?) et/ou à augmenter le temps de travail des employés à temps partiel)
- Engager des travaux d'adaptation des bâtiments existants pour la diffusion de programme culturel
- Se saisir des opportunités de création d'équipement sportifs d'intérêt intercommunal et/ou en lien avec les compétences de la Communauté de Communes

Les référents-pilotes de l'action :

Une élue : Mime Sylvie Lahille
Les CCT

Les partenaires techniques et institutionnels associés :

Les associations culturelles du territoire, la médiathèque, Ecole de musique, les élus, ADDA 32

La place des habitants :

Implication des bénévoles dans la vie associative et dans la recherche de solution

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- Un répertoire des besoins des associations
- Des profils identifiés de personnes

Indicateurs de résultat :

- La mutualisation de salles entre des associations
- Une connaissance des moyens juridiques et financiers pour la mutualisation de personnel
- Elaboration de fiches de missions

Indicateurs d'impact :

- Des associations qui se pérennisent et se développent
- Une diminution de la précarité de certains emplois

Échéance : 2026